

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

## Cologne: un doux illuminé se transforme en pirate de l'air



Trois passagers relâchés expriment clairement leur joie. (bélino AP)

Réclamant notamment l'organisation d'un référendum sur l'énergie nucléaire, l'amélioration des conditions de vie des enfants et la suppression de l'armée, un jeune homme s'est rendu maître hier matin d'un Boeing 727 de la compagnie ouest-allemande Lufthansa qui effectuait un vol Paris-Cologne via Francfort.

Environ sept heures après l'atterrissage de l'appareil sur l'aéroport de Cologne-Bonn, où il a eu lieu pratiquement à l'heure prévue, le pirate, qui serait armé d'un pistolet, a libéré les 119 autres passagers et quatre des huit membres de l'équipage. En échange, les autorités ont accepté qu'il lise un long manifeste, ce qui lui a pris une vingtaine de minutes.

Initialement, le pirate avait refusé de révéler ses mobiles, en exigeant que le chancelier Helmut Schmidt en personne vienne le rencontrer et que l'entretien soit filmé par une équipe de télévision.

Les négociations étaient dirigées depuis la tour de contrôle de l'aéroport par M. Hans-Jürgen Wis-

chnowski, ministre d'Etat à la chancellerie. Le pilote de l'avion servait d'intermédiaire entre lui et le pirate.

« Tout ce que je veux, c'est un monde dans lequel il vaille la peine de vivre », a déclaré notamment celui-ci. Il a aussi dénoncé l'existence du casier judiciaire, demandé l'arrêt de la course aux armements et réclamé la réduction des dépenses militaires.

### DES OTAGES RACONTENT

Parmi les otages libérés un homme d'affaires bavarois qui se rendait à la Foire alimentaire de Cologne (ANUGA) a affirmé: « Nous ne nous sommes aperçus de rien jusqu'à l'atterrissage et même pendant la longue attente nous ne savions pas au juste ce qui se passait. Ce n'est que cinq minutes avant notre libération que nous avons été avertis par haut-parleur de nous rendre dans le calme vers la porte arrière de sortie ».

► Suite en dernière page

## Le cyclone Frédéric devient dangereux

### La côte du golfe du Mexique menacée

Le cyclone Frédéric, qualifié d'« extrêmement dangereux », se dirigeait hier vers la côte du golfe du Mexique, provoquant des vents de plus de 200 kmh. et l'évacuation de 170.000 personnes dans trois Etats américains. Les spécialistes de la météorologie estiment que le cyclone pourrait être le plus dangereux qu'ait connu la région depuis le passage de « Camille », en 1969.

Les responsables de la sécurité civile ont déclaré que 100.000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer la région de l'embouchure du Mississippi, où le cyclone Camille avait fait jadis 256 morts.

En Alabama, l'ordre d'évacuation a concerné 70.000 habitants, qui ont trouvé refuge dans une quarantaine d'abris aménagés dans les casernes et les établissements scolaires à

Mobile et dans le comté de Baldwin.

Hier soir, le cyclone « Frédéric », était situé à environ 100 kilomètres au sud de Pensacola (Floride), se dirigeant vers le nord-ouest à une vitesse de 20 kmh. Il s'approchait de la force 4 sur l'échelle de comparaison du centre national des cyclones, qui va de 1 à 5. « Camille » avait atteint la force 5. (ap)

### Lors des élections primaires américaines

## Ted Kennedy va probablement défier M. Carter

— par D. ROTHBERG —

Ni M. Jimmy Carter, ni M. Edward Kennedy n'ont encore officiellement déclaré qu'ils seront candidats pour les prochaines élections présidentielles. Mais le premier vient d'achever des vacances très occupées par une série de discours et d'interventions politiques, et le second semble propulsé malgré lui dans la bataille électorale. Il commence même à se demander s'il ferait un bon candidat.



Le sénateur Edward Kennedy interviewé par deux journalistes à propos de ses intentions électorales. (bélino AP)

Depuis mardi, toute l'Amérique ne parle que de cela: Ted Kennedy va-t-il enfin cesser de se faire prier, et défiera-t-il le président Carter lors des élections primaires?

### LE FACTEUR DÉTERMINANT

Dans une interview publiée mardi par le « Boston Globe », Ted Kennedy a déclaré qu'un facteur déterminant son choix sera la capacité de M. Carter de faire face aux problèmes économiques. Et il a ajouté: « Je n'ai pas abandonné l'éventualité d'une candidature... mais je n'ai pas d'emploi du temps, je n'ai pas de date, et je n'ai pas de déclarations ou de plus amples commentaires à faire à propos d'une date ».

► Suite en dernière page

### OPINION

## Fabriques d'ânes

« Quand on a fermé les hôpitaux psychiatriques, on a oublié de fermer les facultés universitaires ».

« La plupart des étudiants obtiennent leur licence en étant d'analphabètes ».

De qui sont ces phrases? — D'idiots, de réactionnaires, de gâteux, de manuels envieux?

Nullement! Ce sont des professeurs progressistes d'universités italiennes qui les ont prononcées récemment. Et l'un d'eux, écoeuré, vient même de donner sa démission en claquant les portes!

Y a-t-il beaucoup d'exagération dans ces remarques?

Fort peu. De démission en démission, l'université italienne, suivant l'exemple de beaucoup d'institutions d'études dites supérieures aux Etats-Unis, en est arrivée à n'être plus qu'une grande fabrique d'ânes diplômés.

Comment un pays de vieille civilisation en est-il parvenu à ce stade et comment beaucoup d'autres se sont-ils engagés sur la même voie?

Jusqu'en 1968, l'Université est restée presque entièrement hors de la réalité. Malgré les avertissements incessants du monde du travail, patronal et syndical, elle a agi dans un sens diamétralement opposé aux requêtes de celui-ci.

Alors que l'industrie avait besoin d'universitaires ayant une bonne maturité culturelle et de sûres bases méthodologiques, capables de renouveler constamment leurs techniques et leur façon de penser, elle a continué à créer des humanistes vieux jeu et des superspécialistes non-adaptables.

Après la secousse de 1968, qui eût pu être salutaire, l'Université était si sclérosée qu'elle n'a pu sauter dans le train en marche et elle est simplement tombée dans l'anarchie. Les diplômés ont été donnés à tir larigot à tous ceux qui en réclamaient avec force sans se soucier des qualités des étudiants. A tel point que les em-

ployeurs — à l'exception de l'Etat — ne font plus du tout confiance à des diplômés qui ne sont que du joli papier.

Willy BRANDT.

► Suite en dernière page

### Entre l'Egypte, les Etats-Unis et Israël

## Les négociations se bureaucratisent

Les négociations tripartites (Egypte - Etats-Unis - Israël) sur l'autonomie palestinienne se bureaucratisent: c'est le résultat apparent de la visite à Jérusalem du « super ambassadeur » américain pour le Proche-Orient, M. Robert Strauss.

Au deuxième jour d'une visite d'information et de travail, M.

Strauss, chef de la délégation des Etats-Unis aux négociations pour un régime d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, n'a pas pu annoncer de progrès. A l'issue d'une séance de deux heures avec l'ensemble du groupe ministériel des négociateurs israéliens, présidée par le ministre de l'Intérieur, M. Josef Burg, le di-

plomate américain a présenté hier à la presse deux décisions techniques qui ont vraisemblablement l'aval de l'Egypte.

De nouvelles sous-commissions de travail seront constituées pour s'attaquer à des sujets concrets tels que l'éducation ou l'agriculture dans une future entité palestinienne autonome.

Les pourparlers qui devraient être menés à bonne fin dans un délai de huit mois, seront planifiés pour une première tranche de trois mois selon un calendrier précis à mettre au point.

Quant aux sujets apparemment insurmontables, tels que le statut de Jérusalem dans la future entité palestinienne, la présence de l'armée israélienne et l'étendue des pouvoirs d'un futur Conseil administratif autonome, ils semblent avoir été mis en veilleuse. Ainsi, à propos de Jérusalem, M. Burg a dit aux journalistes: « La question a été soulevée mais n'a pas été discutée ». « On a parlé technologie mais pas idéologie », a ajouté M. Burg. Les observateurs en déduisent que, M. Strauss a perdu le rôle de meneur qu'il entendait jouer depuis le début des pourparlers en mai dernier.

► Suite en dernière page



L'envoyé spécial américain au Proche-Orient, M. Robert Strauss (au centre) en discussion avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis (à gauche) et le ministre israélien de l'Intérieur, M. Burg. (bélino AP)

## L'Etna se fâche

### Plusieurs morts et une vingtaine de blessés

Six touristes ont été tués et une vingtaine d'autres blessés sur les pentes de l'Etna par une brutale éruption du volcan.

Selon la police, plusieurs des blessés sont grièvement brûlés et ont été transportés dans les hôpitaux de Catane.

La plupart des victimes sont des étrangers. Les touristes avaient entrepris l'ascension à bord de deux autocars qui les avaient conduits près du sommet du volcan, qui culmine à 3300 mètres. Ils avaient ensuite gagné le sommet par le téléphérique et en jeep. D'après des témoins, ils avaient admiré le cratère principal et commençaient à redescendre lorsque l'éruption s'est produite.

Ils ne se trouvaient encore qu'à une cinquantaine de mètres au moment où ils ont été pris sous une pluie de rochers en fusion, de cendres incandescentes et de gaz brûlants.

Un guide a déclaré que le volcan avait « explosé comme un canon » et que tous ceux qui se trouvaient près du sommet avaient craint d'être pris dans un flot de lave. Il a estimé que 200 personnes au moins se trouvaient aux abords du cratère au moment de l'éruption.

C'est apparemment la première fois depuis de nombreuses années que l'Etna fait des victimes. Le célèbre volcan connaît actuellement une nouvelle période d'activité et les autorités ont fait évacuer les villages situés sur ses pentes supérieures, par mesure de sécurité.

► Suite en dernière page



CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - JEUX  
**PAGE**  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX  
**2**  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

## Social

# Les droits de l'enfant: la récréation et le jeu



Les enfants veulent participer à l'aménagement de leur emplacement de jeu; il leur faut une sphère d'activité qui correspond à leurs besoins de découvertes et de création. (Photo: Darge Holz)

C'est à cause d'un certain nombre de facteurs de différentes origines que se sont considérablement rétrécies les possibilités pour les enfants de s'épanouir par le jeu ou le plaisir de découvertes et de l'aventure, lorsque celles-ci n'ont

pas même complètement disparu. Là où l'on trouve encore des oasis de jeu, la liberté des enfants est encore limitée par des tableaux d'interdiction, car leurs jeux sont gênants et importunent. Une question se pose en cette année de l'enfant: les tout jeunes ont-ils encore une place dans notre société? Et qu'en est-il de l'application de la déclaration des droits fondamentaux de l'enfant, décidée par l'ONU en 1959, qui leur garantit le droit de disposer, pleinement de possibilités de jeu et de récréation?

### LA VALEUR ET LA FORME DES JEUX D'ENFANTS

Les adultes ont souvent de la peine à comprendre la valeur d'un jeu. Cela tient au fait que le temps heureux et irremplaçable de notre propre enfance se situe beaucoup trop loin. Pour l'enfant, jouer est synonyme de plaisir, de distraction et de désassement. En jouant, il découvre le monde, ses secrets et ses lois et cela en parfaite harmonie avec l'environnement dont il est extrêmement sensible aux influences. Des contacts et des relations se créent par le jeu; de plus, l'enfant accumule également des expériences pratiques par les règles, les décisions et les conventions librement choisies. Le développement de ses forces et de ses capacités créatrices accroît en lui la confiance en ses propres capacités. Partant de l'influence pédagogique du jeu pour le développement, on en distingue trois sortes essentielles.

Les jeux de mouvement, tels que se balancer, grimper, glisser, ramper et jouer à la balle, favorisent le développement physique, le courage et l'habileté.

Les efforts de l'enfant à explorer l'étendue de son milieu social se retrouvent dans les jeux de relation. Les différentes formes que prennent par exemple les jeux d'imitation servent à créer un lien entre l'enfant et son entourage et à le rapprocher du monde des adultes.

L'impulsion créatrice de l'enfant et sa fantaisie caractérisent les jeux de création, qui tendent à modifier, à structurer, voire même à améliorer les différentes sortes de jeux pratiqués jusque là. Un divertissement sain ne peut cependant s'épanouir que dans un environnement favorable qui aille le plus possible à la rencontre des exigences du jeu.

### DES PLACES DE JEU CONÇUES POUR LES ENFANTS

A l'extérieur, les jeux d'enfant sont essentiellement constitués de mouvements successifs plus ou moins organisés, pour lesquels il faut de l'espace. Les places de jeu situées à proximité immédiate de la maison et destinées aux jeunes enfants ont pour but de conserver un contact étroit entre ceux-ci et leur mère. C'est la raison pour laquelle ces emplacements devraient se trouver à proximité de vue et à portée de voix des appartements. L'aménagement d'une place de jeu en plein air devrait comporter au moins une caisse à sable de construction solide, une place engazonnée pour y ramper, des éléments pas trop élevés pour y grimper et un coin tranquille qui donne aux petits enfants un sentiment de sécurité. Pour réaliser les enceintes, dont la hauteur ne doit pas dépasser celle d'un enfant assis, on a le choix entre plusieurs possibilités. Les palissades en bois, les barrières et les bacs de fleurs plaisent particulièrement aux enfants, car ils délimitent, avec les haies et les dalles de pierre naturelle, un endroit écarté de celui du monde des adultes qui offre sécurité et intimité. Utilisé de cette manière, le bois ne semble jamais trop massif ou trop technique, il s'harmonise parfaitement avec la sensibilité physique de l'enfant. Le choix d'essences appropriées, ainsi qu'un traitement par imprégnation adéquat, garantissent une longue conservation et l'exploitation maximum des qualités de ce matériau utilisé en plein air.

La valeur d'une place de jeu de quartier dépend d'une disposition judicieuse. Le mélange des groupes d'âge et de jeu, sans qu'il se produise de frottement, n'est possible que dans des secteurs bien délimités, tels que les grandes surfaces de sable, les patageoires et les emplacements secs pour les jeux de billes ou la marelle. Les cadres à grimper et les balançoires disposés sur toute la surface, en fonction des objectifs pédagogiques, ne font pas qu'enrichir les possibilités de jeu, ils apportent aussi la diversité souhaitée sans laquelle il manquerait quelque chose à chaque place de jeu. Particulièrement appréciés des enfants, les éléments mobiles en bois avec leurs nombreuses possibilités d'improvisation offrent un champ d'activité particulièrement varié. L'imagination de l'enfant n'a pas de limite: selon le principe des jeux de construction, les éléments en bois peuvent se combiner pour réaliser des tours à grimper de hauteurs et de formes différentes, des échafaudages et des maisonnettes, voire même de véritables fortifications. Les objets en bois destinés aux jeux de mouvement, avec lesquels l'enfant se familiarise rapidement grâce à leur forme très maniable, élargissent sa sphère d'activité en lui permettant de traduire par l'action ses sentiments et son humeur. Les enfants veulent aussi participer à la réalisation de leur petit royaume. Pour cela, ils ont besoin d'une activité qui réponde à leur envie d'expérimenter, d'improviser et de découvrir; ils souhaitent imiter les adultes et construire leur propre monde. Le jardin Robinson correspond parfaitement aux besoins de l'enfant, qui ne désire pas uniquement consommer les engins mis à sa disposition mais qui au contraire prend plaisir à satisfaire son envie de créer. Le développement de l'activité de l'enfant dépend largement des matériaux dont il dispose: caisses en bois, planches et lambourdes de longueurs différentes, vieux pneus, briques et cartons ondulés ne devraient pas plus manquer que les outils indispensables.

### LE JARDIN D'ENFANT, LIEU DE RENCONTRE AVEC GARÇONS ET FILLES DU MEME AGE

Les jeux peuvent également être interprétés comme une activité médiatrice

ce dans le sens où ils permettent à l'individu en train de grandir de s'intégrer dans son milieu social et psychique. A partir de sa troisième année, l'enfant commence à développer sa personnalité par rapport à un ordre objectif en essayant peu à peu de se rapprocher du monde des adultes. Les possibilités globales d'éducation et de développement sont multiples.

Parmi elles, on compte le travail pédagogique dans les jardins d'enfants dont le contenu essentiel consiste à éveiller chez l'être encore jeune la joie de peindre, de bricoler, de modeler, de chanter et de faire de la musique. Lorsque manque l'espace pour ces activités individuelles dans un milieu destiné spécialement aux plus jeunes — c'est-à-dire le jardin d'enfants — l'intégration des garçons et des filles du même âge dans la société reste insuffisante. C'est en ayant la possibilité de le réaliser dans un cadre financier économique qui ne déséquilibre pas le budget de la commune qu'un projet de jardin d'enfants a le plus de chance de se transformer rapidement en réalité. La construction par éléments pour la fabrication en série, pour lesquels le bois et ses dérivés sont prédestinés, offre une excellente alternative à la construction en dur. L'utilisation d'éléments préfabriqués, leur maniement facile, un temps de montage très court ainsi que la possibilité d'occuper des locaux immédiatement, grâce à une pose à sec, sont des avantages qui s'ajoutent au caractère économique de la construction par éléments en bois. Comme ces derniers peuvent être assemblés suivant de nombreuses variantes et érigés à partir d'un plan variable, ils offrent une très grande latitude à la conception architecturale.

Les enfants ne connaissent leurs besoins que par ce qu'ils ressentent; ils sont incapables de l'exprimer; ils n'ont pour ainsi dire pas la possibilité d'intervenir pour nous faire part de leurs préoccupations et de leurs désirs. De ce point de vue, on attend beaucoup de l'année de l'enfant, afin que soient reconnues les responsabilités de la société et que ceci débouche sur toutes sortes de mesures précises pour le bien des enfants. (sp)

## HIT-PARADE

Résultat de l'enquête No 35 de la Radio-télévision romande.

1. Bright Eyes (Art Garfunkel)\*;
2. Le cœur grenadine (Laurent Voulzy)\*;
3. Pop Musik (M.);
4. The logical Song (Supertramp)\*;
5. Swiss Kiss (Patrick Juvet)\*;
6. C'est mieux ainsi (Johnny Hallyday)\*;
7. Voulez-vous (Abba)\*;
8. Gloria (Umberto Tozzi);
9. Monday Tuesday (Dalida)\*\*;
10. Boogie Wonderland (Earth wind and fire)\*;
11. J'ai mal je t'aime (Hervé Vilard);
12. El lute (Boney M.);
13. Ring my Bell (Anita Ward)\*;
14. Good Times (Chic);
15. La fête de juillet-juillet (Gérard Lenorman)\*;
16. Sentimentale moi (Plastic Bertrand)\*;
17. Bad Girls (Donna Summer)\*\*;
18. Je l'aime à mourir (Francis Cabrel);
19. I was made for loving you (Kiss)\*;
20. Show me you're Man enough (Karen Cheryl).

\* En hausse cette semaine.  
 \*\* Nouveaux venus.

## Moutier

### Baratelli expose...

L'artiste chaud-fonnier Carlo Baratelli expose depuis quelques jours et jusqu'à la fin de ce mois nombre de ses créations à la Galerie 31 à Moutier.

Ce sont surtout des œuvres graphiques, et notamment une quarantaine de dessins rehaussés d'aquarelle et de pastel et qui forment une sorte de calen-

drier très esthétique, sous le titre « Journal de mars ».

Par ailleurs Baratelli présente des dessins à l'encre, et des collages sur papier, qui tous présentent un grand intérêt et traduisent bien la sensibilité de leur auteur, que le public est heureux de découvrir ou de redécouvrir grâce à cette très bonne présentation. (imp)

## Santé

### Quand sommes-nous vieux?

Au temps de César — il y a près de 2000 ans — l'espérance de vie moyenne ne dépassait guère 20 à 25 ans. Les gens étaient donc déjà « vieux » à une époque de la vie où nous commençons à peine à faire nos premiers pas hésitants dans le monde professionnel. Même vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, il était rare qu'on vive plus de 35 ans. Et dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un cinquantenaire inspirait encore la vénération à cause de son « âge canonique »...

Tout cela peut nous faire sourire aujourd'hui, puisque notre espérance de vie se situe à 70 ans ou plus. Et il est probable que dans cent ans, quand l'espérance de vie aura encore augmenté, nos petits enfants s'amuseront à l'idée de ce que nous qualifions de vieillesse.

### CONDAMNÉ A L'OUBLI ?

Pour le biologiste, le processus du vieillissement se met en marche dès la naissance, ce qui démontre bien que la notion de vieillesse ne peut être assimilée à un certain âge bien défini. Dans notre culture qui centre son intérêt économique et souvent aussi politique sur la jeunesse et les personnes en pleine activité professionnelle, il est vrai, hélas, que la vieillesse est condamnée à l'oubli.

N'est-ce pas étrange que chacun veuille vivre longtemps, mais que personne ne veuille devenir vieux ?

Il n'existe pas de règles universellement applicables permettant de placer

le commencement de la vieillesse à un moment défini de la vie. Notre concept de la vieillesse s'inspire de signes extérieurs, de caractéristiques empruntées au domaine social et culturel.

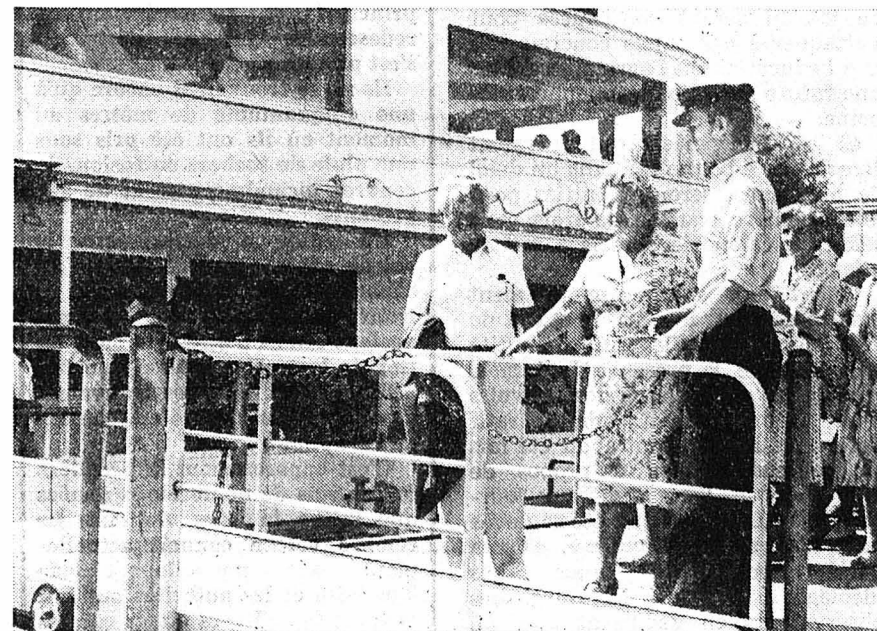
Il dépendra donc beaucoup de l'individu, lui-même d'être considéré comme « vieux », sa mise à la retraite ne jouera qu'un rôle fort insignifiant dans ce contexte.

### QUAND LE PASSÉ A DU CHARME

Certains signes indiquent que l'individu commence lui-même à se sentir « vieux », par exemple lorsqu'il choisit de son plein gré de se retirer de la vie sociale. L'auteur suisse John Knittel exprime bien ce sentiment en affirmant: « Nous sommes vieux lorsque le passé a pour nous plus de charme que l'avenir ».

Jamais avant notre époque n'a-t-on vu autant de personnes âgées bénéficiant encore d'une excellente forme. C'est à la médecine et à l'industrie pharmaceutique modernes que revient tout le mérite de cette évolution. Grâce aux nouveaux produits gériatriques, une thérapie permanente peut être appliquée sans accoutumance et sans produire d'effets secondaires indésirables, rendant possible une activation et une revitalisation visibles de la personnalité entière chez la personne âgée.

(KRS)



« Fais quelque chose, mêle-toi au monde ». Un contact régulier avec son environnement contribue au bien-être de la personne âgée. Après la retraite, on a enfin loisir de savourer les petits plaisirs en compagnie de ses amis. (Photo: Pharmaton)

## A Neuchâtel

### Renaissance du rock suisse?

Il arrive. Le groupe qui déchaine les passions en Suisse romande: « Beau Lac de Bâle » vient de Genève, comme son nom ne l'indique pas... Il sera à Neuchâtel après-demain samedi.

« Beau Lac de Bâle » c'est la synthèse percutante et absurde du rock musclé et de l'hélicoptère le plus absolu, quelque chose comme Gene Vincent qui aurait rencontré C.F. Ramuz. Un groupe donc qui s'inscrit parfaitement dans le style de la soirée qu'ont voulu les organisateurs de ce spectacle à l'occasion duquel le Temple du Bas-salle de concert verra fleurir, de manière inusitée, la satire et la dérision.

Au cours de cette même soirée intitulée soirée de « Rock'n'Drôle » on pourra applaudir l'excellent groupe neuchâtelois nouvellement appelé « Débil Menthol », ex « Passe-Montagne ».

Formation de l'équipe vitsuiteuse: Roberti Benzo, guitare et chant; Patou d'Unkoi, idem; John Cipolata, reïdem; Rocky Raviolo, saxophone; Peter Beauganglion, batterie; Dietrich Friseur-Disco, chant; et la chorale « Cheese-Loukoum ». (RZ)

### Exposition Amiet à Berlin

L'exposition « Cuno Amiet et les peintres de la « Bruecke » sera présentée au Musée Bruecke à Berlin du 31 août au 4 novembre. Organisée par Pro Helvetia en collaboration avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art et le Musée des beaux-arts de Zurich, cette exposition illustre l'influence exercée par Amiet sur les peintres du groupe « Bruecke » fondé à Dresde en 1905 et dont il fut membre jusqu'à sa dissolution en 1913. Les œuvres choisies avaient déjà été exposées à Zurich. (ats)

### • éphéméride •

Jeudi 13 septembre 1979, 256<sup>e</sup> jour de l'année.

### FÊTES A SOUHAITER:

Maurille, Maurice, Mauricette.

### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

- 1971. — Neuf otages et 28 détenus sont tués à la prison d'Attica à New York après l'intervention de la police, destinée à mettre fin à une révolte de quatre jours.
- 1968. — Ouverture de la conférence de l'OUA à Alger. Les autorités tchécoslovaques imposent la censure de la presse.
- 1966. — B. J. Vorster est élu premier ministre d'Afrique du Sud.
- 1955. — L'URSS et la RFA établissent leurs premières relations diplomatiques depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
- 1945. — L'Iran réclame le retrait des forces britanniques, américaines et soviétiques.
- 1943. — Tchang Kai-Chek devient président de la République de Chine.
- 1882. — Victoire des troupes britannique sur l'Egypte à El-Kebir et début de l'occupation de l'Egypte et du Soudan.
- 1788. — New York devient capitale des Etats-Unis.

### ILS SONT NÉS UN 13 SEPTEMBRE:

Arnold Schonberg (1874-1951); Clara Schumann (1819-1896); John Joseph Pershing (1860-1948).

## LE PETIT PRINCE d'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

illustré d'aquarelles et de dessins de l'auteur. Magnifique reliure pleine peau, tirage limité à 1500 exemplaires hors commerce.

Si vous êtes intéressé par cette œuvre, gracieusement et sans aucun engagement de votre part, nous sommes à votre disposition pour une information plus complète.

Ecrire à:

HIFACH S.A.  
 Résidence Eden-Roc - Bt C 1  
 1073 SAVIGNY

M.,Mme,Mlle:

Prénom:

Adresse:

NP-Lieu:

P 19828



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

**Au Conseil général: les beaux sentiments se heurtent aux dures réalités**  
**Urbanisme ou économie: la politique de quels moyens?**

Réuni en séance « de relevée », hier soir, le Conseil général devait examiner une vingtaine d'objets en suspens à son ordre du jour et rattraper ainsi un retard qui s'accumule de séance en séance. En principe. En fait, il n'a pas dépassé le point... 4 de cet ordre du jour. Et il devrait sans doute prévoir une ou deux autres séances complémentaires pour pouvoir se mettre à jour! Rendez-vous est pris le 2 octobre, mais d'ici là, de nouveaux sujets de discussion se seront ajoutés à ceux qui attendent leur tour...

On touche là au problème des limites d'un législatif local formé de citoyens bénévoles et qui, malgré leur bonne volonté, parce qu'ils veulent aller le plus possible « au fond des choses », ne maîtrisent plus le volume des affaires courantes qu'ils enrichissent eux-mêmes en se faisant les porte-parole des problèmes ressentis par leurs concitoyens-électeurs.

Des limites, la séance d'hier en a fait toucher d'autres: celle du pouvoir effectif d'une autorité politique régionale face à la puissance des mécanismes économiques.

On a repris le débat à épisodes qui s'est instauré sur l'urbanisme. Pour conclure que la relative unanimité sur les idées, généreuses, qu'on voudrait transcrire dans les faits se heurte, en pratique, à la divergence des intérêts ainsi qu'à la modestie des moyens légaux, financiers, humains à disposition de la commune.

On a évoqué aussi, de manière impromptue mais assez dense, le cas douloureusement ressenti de la prise de contrôle par un groupe zurichois de la vieille et renommée entreprise chaux-de-fonnière Girard-Perregaux. Pour constater là aussi qu'il faut essayer de s'accommoder à défaut de pouvoir commander.

Sur ces deux sujets majeurs, qui ont fait la quasi-totalité de la soirée d'hier, le Conseil général devait bien constater avec une lucidité teintée peut-être de quelque amertume, que la plus volontaire des politiques ne vaut que ce que valent les moyens d'application...

Ayant renvoyé, à la demande du Conseil communal, l'examen de la demande de crédit d'un demi-million pour l'éclairage du centre sportif, le Conseil général a donc repris son débat sur l'urbanisme en discutant le postulat Gygax (soc) et consorts déposé la dernière fois. Ce postulat demande, rappelés-le, au Conseil communal de proposer une série de moyens d'action visant à rénover et améliorer les conditions d'habitat dans les anciens immeubles locatifs. Les auteurs du postulat proposaient d'y adjoindre maintenant un alinéa supplémentaire prévoyant qu'une « vaste consultation » de tous les milieux intéressés aux pro-

blèmes urbanistiques soit organisée. Dans son développement, M. Gygax (soc) a insisté sur la nécessité de réagir contre le mouvement qui fait que le centre ville, les quartiers anciens, se vident et se gangrènent tandis que les quartiers périphériques s'étendent. Le coût social d'une telle extension serait mieux investi dans une revalorisation de la ville ancienne. Les postulants proposent donc une mobilisation des imaginations, dans un premier temps.

**Compte-rendu: Michel-H. KREBS**

M. Berger (pop) au nom de son groupe appuie cette démarche mais préférerait la constitution d'une commission ad hoc à une simple « consultation ». M. Jaggi (ppn) souscrit aussi à l'idée, mais en attirant l'attention sur la nécessité de rester concret et efficace, en ne discutant pas à perte de vue, en travaillant d'abord à remanier le plan de zones et en engageant aussi la responsabilité de la commune en tant que propriétaire d'immeubles dans une opération « rénovation ». M. Robert (adi), lui, se montre réticent, estimant qu'on ne doit pas faire fluctuer l'urbanisme au rythme de la conjoncture et en exprimant sa crainte d'une politique de « repli »; il demande que l'étude préalable soit faite par les services communaux. M. Steiger (pop) défendit l'idée d'une revitalisation du centre ville, conservant le caractère architec-

**Girard-Perregaux: inquiétude et vœux**

Une résolution munie de la clause d'urgence avait été déposée en début de séance par le groupe popiste, sur la prise de contrôle de Girard-Perregaux par un groupe zurichois. Exprimer une « indignation » plutôt sèche devant le déplacement subit d'un nouveau centre de décision économique outre-Sarine et l'absence de toute consultation, cette résolution a occupé l'autre moitié de la soirée, son urgence ayant été admise par 18 voix contre 6. En la développant, M. Berger (pop) a expliqué qu'elle était davantage dirigée contre la manière que contre les faits. Une discussion s'est engagée entre partisans (les deux groupes de gauche) et opposants (surtout adi et lib) au principe même d'une telle résolution, jugée plus sentimentale qu'efficace, et dont le ton même était contesté par quelques-uns.

Avec un souci d'information sereine qui lui valut l'hommage de ses adversaires politiques même, M. Jaggi (ppn), administrateur « sortant » de GP où il fut directeur et dont il reste actionnaire minoritaire (comme la commune et d'autres, releva-t-il) s'attacha sans vaine passion mais avec émotion à expliquer à ses collègues l'histoire de la firme et les mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle. Il s'est efforcé de montrer qu'au contraire de nombre de « concentrations », « fusions » et autres rachats, l'opération en question était un acte positif, un geste de confiance envers une entreprise saine et réputée et envers la région, accompli dans une perspective de développement et non d'abandon.

S'il n'élimina pas toutes les méfiances, son exposé contribua à nuancer la prise de position du législatif. Le Conseil communal aussi qui, par la voix de M. Matthey, émit le vœu qu'une adjonction soit faite à la résolution, ménageant une ouverture au dialogue futur que la commune espère entretenir loyalement avec les nouveaux « patrons » de GP.

Finalement, par 19 voix sans oppositions mais plusieurs abstentions, la résolution amendée fut adoptée par le Conseil général dans la forme suivante:

La vente de la maison Girard-Perregaux, bâtiment, outils et personnel, ne peut qu'inquiéter tous ceux qui croient à la région, à son industrie, à sa diversification. Une nouvelle fois, l'aspect commercial l'a emporté sur l'aspect humain.

Le Conseil général de la ville de La Chaux-de-Fonds regrette que le centre de décision d'une des dernières importantes entreprises locales échappe désormais à cette ville. Il proteste contre la vente « en bloc » d'une entreprise sans que ni les salariés, ni les partenaires sociaux, ni encore les autorités ne soient consultés, mais tout simplement mis au pied du mur.

tural et urbanistique mais offrant un habitat conforme aux besoins actuels, tout en mettant en garde contre une politique de rénovations qui exclurait totalement les logements très bon marché que recherche toute une catégorie de citoyens.

Fondamentalement riche, la discussion déviait un peu vers des chicanes de détails procéduriers quand M. Brinolf (CC) convia le Conseil à « atterrir »! En rappelant tout bonnement que le défaut unique de toutes les idées intéressantes et généreuses exprimées était d'exiger pour leur concrétisation des pouvoirs, des finances et des effectifs que la commune n'a pas. Mettant aussi l'accent sur l'effort déjà fait, sur les rénovations nombreuses, l'agrément accru, la valeur urbanistique de mieux en mieux reconnue de l'ancienne ville, il a souligné à quel point la commune était sous-équipée pour faire face aux problèmes restants. Il a tout de même annoncé que le Conseil communal acceptait le postulat, d'autant plus qu'il partage le souci. Tellement qu'il a déjà remanié le plan d'urbanisme, dans le sens du blocage de l'affectation de certaines zones périphériques en attendant l'élaboration, en cours, des plans de quartiers. Une telle interdiction provisoire de construire sera soumise prochainement au Conseil général, de même que le nouveau plan de zonage. A nouveau donc, après un vote qui accepta par 25 voix sans opposition le postulat, on peut dire « à suivre » sur ce sujet de discussion.

Il souhaite cependant que des relations constructives s'établissent entre les autorités communales et les nouveaux actionnaires majoritaires. Il espère que ces derniers veilleront à ce que soit assuré le maintien et le développement des emplois dans notre ville.

Enfin, le Conseil général a encore pris acte, après un bref débat, de l'acceptation par le Conseil communal d'une motion, non combattue, de M. Greub (pop) visant à mieux préciser et faciliter les conditions dans lesquelles sont autorisées les récoltes de signatures aux abords immédiats des bureaux de vote.

**Chauxorama**

**Violente collision**

Hier à 8 heures, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. Jean-Paul Ehrbar, 59 ans, circulait à la rue des Crêtets direction ouest. A l'intersection avec la rue de la Ruche, il s'arrêta au signal stop mais en repartit prématurément et entra en collision avec la voiture conduite par Mlle Madeleine Guedat, laquelle circulait sur cette dernière rue en direction sud. Les deux conducteurs ont subi un contrôle à l'hôpital et ont regagné leur domicile après avoir reçu des soins.

**Intervention des PS**

Hier vers 15 h. 25, les PS ont été appelés à la rue du Nord 176 dans l'entreprise de torréfaction de café La Semeuse. Pour une raison inconnue, le feu a pris dans le torréfacteur dégageant une chaleur intense. L'intervention au moyen d'extincteurs a permis de circonscire le sinistre en quelques minutes. Les dégâts ne peuvent être estimés que par des spécialistes.

**MIH: faveur estivale constante**

L'été est toujours la meilleure saison pour le Musée international d'horlogerie. Peut-être parce que le public apprécie, alors outre sa valeur intrinsèque... l'ombre et la fraîcheur qu'apporte en supplément ce musée-caverne d'Ali-Baba! Mais plus sûrement parce que c'est aussi la saison où le Jura en général, La Chaux-de-Fonds en particulier, reçoivent le plus de visiteurs.

En effet, le MIH est devenu un de ces endroits « à voir absolument » qui mérite de figurer en attraction dans les programmes des organisateurs de voyages, des autocaristes, etc. Les Chaux-de-Fonniers et habitants de la région, encore nombreux à ne pas le connaître, feraient bien de s'en inspirer, par exemple en hiver, pour équilibrer! La statistique révèle en tout cas la constance de cette faveur estivale, que la durée ne dément pas: en août 1975, le MIH avait enregistré son premier record mensuel de visiteurs: 6027 personnes avaient franchi ses portes; deux ans après, le record était battu par le mois de juillet 77, avec 6198 visiteurs; et deux ans plus tard encore, on enregistre le 3e mois-record avec août 1979, qui a compté 6014 visiteurs. Ce sont les trois seuls

**Meeting du cinquantenaire de l'Aéroclub**  
**Une démonstration de parachutisme moderne**

Le parachutisme n'est pas une discipline figée. Le matériel ne cesse d'évoluer et, conséquemment, les techniques deviennent de plus en plus sophistiquées, de plus en plus spectaculaires ainsi qu'on pourra s'en rendre compte le samedi 22 septembre lors du meeting qui marquera le 50e anniversaire de la section des Montagnes neuchâteloises de l'Aéroclub de Suisse.

Durant cette journée, l'équipe suisse — qui vient de participer aux championnats du monde à Châteauroux — dans laquelle figure un Chaux-de-Fonnier (André Boder, 27 ans, 750 sauts depuis 1972) fera une démonstration impressionnante de « vol relatif ». Le vol relatif concerne la composition en chute libre de différentes figures à huit parachutistes. Il existe une vingtaine de compositions possibles ou les éléments se rejoignent et s'attrappent par les mains ou les pieds, la modification de la position du corps par les bras et les jambes entraînant des modifications de vitesse verticale (130 à 150 kmh) et de vitesse horizontale allant jusqu'à 60 kmh en vue du regroupement. L'épreu-

ve « internationale » consiste en la formation de plusieurs figures successives pendant le même saut. Le temps accordé pour la formation de ces séquences est de 50 secondes; l'altitude de largage étant de 3500 m au-dessus du sol, les 50 secondes sont atteintes à environ 1300 mètres, altitude à laquelle les parachutistes se séparent pour ouvrir leur parachute. Les qualités exigées pour se sport sont avant tout une concentration totale et permanente afin d'anticiper les mouvements de son corps en chute libre ou le moindre geste modifie la position; il faut également un solide esprit d'équipe, le moindre erreur individuelle entraînant forcément la sanction de tout le groupe. Pour ce type de compétition, la précision d'atterrissage n'a pas d'importance particulière. Bien que le parachute utilisé par l'équipe soit du type « aile volante » qui autorise des performances extraordinaires allant couramment jusqu'à une précision de 10 cm.

Ces ailes volantes seront également utilisées pour une démonstration de para-contact (deux parachutistes descendant l'un sur l'autre, les pieds du para supérieur touchant le parachute inférieur), exercice qui montrera les fantastiques possibilités de ce nouveau matériel. (L)



Toujours très impressionnant: une démonstration de para-contact, telle qu'on pourra la voir aux «Eplatures».

**état civil**

MARDI 11 SEPTEMBRE 1979

**Promesses de mariage**

Gerber Alain René et Jeanneret Nicole.

**Décès**

Favre Jeanne Irène, née le 20 septembre 1909, célibataire. — Piaget, née Matthey-de-l'Endroit, Jeanne Hedwige, née le 29 juillet 1919, épouse de Piaget Jean, domicilié Le Locle. — Beutler Fritz Carl, né le 15 juin 1899, époux de Jeanne Elsa, née Strässler. — Vuilleumier Vital Henri, né le 24 mars 1891, veuf. — Droz-dit-Busset Marguerite Amélie, née le 6 novembre 1911, célibataire. — Stampfli Jeanne Marguerite, née le 27 août 1910, célibataire.

**memento**

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h.

Musée paysan: 14-17 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition macrophtos F. Merçay.

Club 44: exposition Pier Strässler, 18 - 20 h. 30.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.

Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.

ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Dany's-bar: discothèque.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ludothèque Serre 3: 16-18 h.

Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.

Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.

Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.

Accueil du Soleil 4: 14-18 h.

SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseigner.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 20.

**communiqués**

Club des loisirs (Groupe promenade): Vendredi 14, Les Bois - Biaufond, rendez-vous, gare, 13 h. 15.

**Autres informations chaux-de-fonniers en page 16**

**avis urgents**

**26e BRADERIE**  
**Fête de la Montre**

Tirage au sort du programme officiel numéroté permettant de gagner un

**VÉLO mi-course dame**  
**Numéro gagnant: 3451**

Lot à retirer jusqu'au 31 décembre 1979 au bureau de l'ADC-Office du tourisme, rue Neuve 11, La Chaux-de-Fonds. P 20362

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE  
 La Chaux-de-Fonds  
 SAISON 1979 - 1980

**VENTE**  
**DES ABONNEMENTS**

Jeu 13 et vendredi 14 septembre au bureau de location de la Salle de Musique P 20228

**OFFRE SPÉCIALE**  
**Raisin Régina**

Le kilo **1.10**

**MIGROS**

P. 20367

**Cercle des**  
**Amateurs de**  
**Billard**

64, rue de la Serre

**Chaque jeudi**

Leçons de billards gratuites (Elèves de tout âge)

P 1186



Hôtel de la Couronne - Les Brenets

# GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société d'Aviculture

Vendredi 14 septembre 1979, dès 20 h. 30

Trois tours pour Fr. 1.- Les 2 premiers gratuits  
 Beaux quines: lapins — poulets — pintades — pigeons — etc.  
 Marchandise fraîche de nos éleveurs (Pas de restauration chaude)

## Pharmacies Coopératives

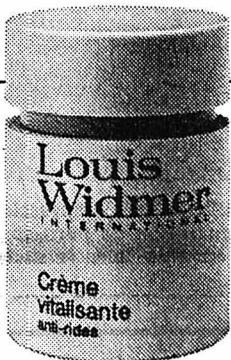


La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

### Invitation pour une consultation gratuite

Chère cliente,  
 Madame E. Baumgartner, spécialiste agréée des Laboratoires Louis Widmer International, est à votre service pour tous conseils concernant vos soins de la peau et pour résoudre d'éventuels problèmes. Elle vous remettra les échantillons qui correspondent à votre type de peau.

Louis Widmer INTERNATIONAL



### Bon-cadeau

A l'achat de tout produit Louis Widmer, choisissez un pot de Crème 35 ml gratuit.

Cette offre est valable du 13 au 15 sept.

### Pharmacie Coopérative

Rue du Pont 6  
 2400 LE LOCLE

## LA GRANGE

SAMEDI 15 SEPTEMBRE, à 20 h. 30  
 Le Théâtre populaire romand présente

**MAIAKOVSKI**  
 avec GUY TOURAILLE

hôtel de ville 34 le locle



Jean-Charles Aubert  
 Fiduciaire et régie immobilière  
 Av. Charles-Naine 1  
 Tél. (039) 26 75 65  
 La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE  
 A LOUER

pour le 30 septembre 1979

### magnifique appartement de 3 1/2 chambres

Tout confort. Cuisine agencée. Grand balcon. Ascenseur  
 Coditel

TRÈS BELLE SITUATION ET VUE MAGNIFIQUE

## LA SOCIALE

Société de musique au Locle

organise un

# COURS D'ÉLÈVES GRATUIT

Ce cours débutera en octobre 1979

Les personnes et les jeunes s'intéressant à la musique peuvent s'inscrire chez M. Daniel Huguenin, Jean-neret 51, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 11 69.

## A louer au Locle

### Studio

moderne, tout confort, au centre de la ville, cuisine agencée. Fr. 205.— y compris les charges.

### Studio meublé

moderne, tout confort, quartier des Girardet. Fr. 220.— y compris les charges.

### Appartement 2 pièces

moderne, tout confort, ensoleillé, cuisine agencée, quartier sud-est. Fr. 295.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 2 1/2 pièces

moderne, tout confort, ascenseur, cuisine agencée, entièrement rénovée, quartier des Girardet. Fr. 325.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 3 pièces

entièrement rénové, tout confort, ensoleillé, rue du Collège. Fr. 280.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 3 pièces

moderne, tout confort, très ensoleillé, ascenseur, quartier des Cardamines, Fr. 364.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 3 pièces

moderne, rénové, ensoleillé, rue du Collège. Fr. 320.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 3 1/2 pièces

moderne, tout confort, ascenseur, cuisine partiellement agencée, près du centre. Libre tout de suite.

**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
 Le Locle - Envers 47  
 Téléphone (039) 31 23 53

A louer au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir,

## appartement

de 3 pièces, tout confort, cuisine non-agencée, balcon, cave, ascenseur, loyer mensuel Fr. 277.— + charges.

Pour visiter: Mme WIRTH - tél. (039) 31 70 49.

Pour traiter: Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

## AIDE FAMILIALE OU MÉNAGÈRE

serait engagée à temps partiel par

## LE SERVICE D'AIDE FAMILIALE

DU LOCLE

S'adresser à Mme Vettiger, Cardamines 24, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 49 70.

Nous engageons:

## polisseur qualifié

pour travaux de satinage, polissage au feutre ou disque et avivage..

## personnel masculin

spécialisé pour travailler sur presses de frappe ou de découpage.

Faire offres ou se présenter au service du personnel.

**HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.**  
 2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 65

Particulier cherche à acheter

## VILLA

éventuellement en terrasse  
 5 pièces - Région Le Locle

Ecrire sous chiffre RM 20260 au bureau de L'Impartial.

A louer au LOCLE, près de la gare, tout de suite ou pour date à convenir,

## STUDIO

tout confort, Fr. 205.—/mois, charges comprises;

## APPARTEMENT

de 3 pièces, chauffage central individuel, Fr. 145.—/mois.

Pour visiter: M. CAPUCCI - tél. (039) 31 59 83.

Pour traiter: Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29. Peseux, tél. (038) 31 31 57.



## Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:

Immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie.

### Studio

Fr. 210.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartement 2 pièces

Fr. 245.— y compris les charges. Libre tout de suite.

### Fiduciaire J. & C. Jacot

Envers 47 - Le Locle  
 Tél. (039) 31 23 53

## A VENDRE couleuse

en parfait état, seilles zinc. Cuve protection mazout. S'adresser: L. Bachmann Crêt-Vaillant 28 Le Locle.

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Lisez L'Impartial



**Christian MÜLLER, fourreur**  
 LA CHAUX-DU-MILIEU - CENTRE  
 Tél. (039) 36 13 46

## QUINZAINE PORTES OUVERTES VENTE-EXPOSITION DE FOURRURES du 15 au 30 septembre

Une importante collection sera à votre disposition. Venez librement nous visiter, c'est avec plaisir que nous vous conseillerons.

## MIGROS

cherche

pour le restaurant de son Marché du LOCLE

## dame de buffet auxiliaire

(horaire selon entente avec le gérant)

Veuillez vous adresser au gérant du Marché du Locle, tél. (039) 32 17 32.



• LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE •

Assemblée générale de Pro Senectute au Locle

Redonner le maximum d'autonomie aux personnes du 3e âge

Hier en fin d'après-midi se tenait au Locle l'assemblée générale plénière de la section neuchâteloise de Pro Senectute. Ces assises placées sous la présidence de M. René Meylan, conseiller d'Etat, revêtaient un caractère bien particulier, puisque cette année, Pro Senectute célèbre le 60e anniversaire de la fondation du Comité cantonal neuchâtelois. Parmi l'assistance, on relevait également la présence de MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes neuchâteloises, Henri Eisenring, conseiller communal loclois, Willy Pigeon, chancelier de la ville du Locle, ainsi que plusieurs personnalités représentant diverses associations œuvrant dans divers domaines, tels que l'aide aux personnes du troisième âge, aux handicapés, etc... M. U. Braun, secrétaire central de Pro Senectute, de Zurich, était également présent lors de cette assemblée, à l'issue de laquelle il présenta un exposé sur la politique générale du troisième âge de cette fondation. Auparavant, l'assemblée discuta du rapport d'activité 1978, rédigé par la secrétaire cantonale, Mlle Photini Droz.

Il appartient à M. René Meylan d'ouvrir cette assemblée suivie par de nombreuses personnes. M. Meylan rappela d'abord que nul ne peut contester les améliorations apportées aux conditions d'existence des personnes du 3e âge, depuis une vingtaine d'années. Toutefois releva-t-il, certaines personnes âgées sont loin d'être dans l'abondance, malgré les prestations de l'AVS et les rentes complémentaires.

De ce point de vue, Pro Senectute n'est plus une organisation qui se contente d'aider matériellement les personnes âgées en difficulté. « Pro Senectute se tourne vers d'autres aspects », souligna M. Meylan, « il est aussi une espèce de service public et ses prestations prennent d'autres formes telles que : organisation de groupes de gymnastique, mises sur pied de vacances pour personnes qui n'en ont peut-être jamais bénéficié, portage des repas à domicile, soins à domicile, etc... ».

L'INDÉPENDANCE DES PERSONNES AGÉES

« Les activités de Pro Senectute, précisa aussi M. Meylan, utiles du point de vue humanitaire, sont également importantes d'un autre côté, puisqu'elles visent à aménager la vie des personnes du 3e âge afin qu'elles puissent vivre le plus longtemps possible chez elles. Il y

a aussi là, conclut le conseiller d'Etat, la volonté de solidarité de gens jeunes, vis-à-vis de ceux du 3e âge. Pro Senectute se doit d'apporter les moyens les plus appropriés afin de manifester concrètement cette volonté ».

En fait, M. Meylan aborda de cette manière le problème de l'indépendance des personnes âgées dont il fut largement question durant toutes ces assises.

Ce fut ensuite le rapport de l'exercice 1978 qui retint l'attention de l'assemblée. Pour l'année dernière, Pro Senectute a subventionné pour un montant de 180.000 francs les heures de travail accomplies par les services d'aide familiale auprès des personnes âgées, disposant d'un revenu modeste. Une autre activité de Pro Senectute est le service des repas surgelés portés aux domiciles de personnes du 3e âge par des bénévoles qui touchent des indemnités symboliques pour cette activité. En 1978 toujours, pour les trois grandes villes du canton, quelque 9000 repas ont ainsi été délivrés, ce qui représente 177 ménages.

Mlle Droz précisa encore que les porteurs de repas rendent d'autres services, tels que le portage du courrier, le transport des poubelles, etc...

Mais derrière ces chiffres, ou derrière les multiples activités de Pro Senectute, tels que les clubs de midi, l'aide individuelle, l'organisation de vacances, de clubs de sport, Mlle Droz note dans son rapport qu'il « se cache des individus souvent inquiets, inactifs ou malades, et qu'une simple énumération statistique ne reflète que sommairement l'effort accompli par les travailleurs sociaux pour répondre aux attentes et aux demandes des retraités ».

ADAPTER LES PRIORITÉS

« Permettre à chaque être vieillissant de conserver son autonomie de décision, son indépendance, sa dignité est le devoir de notre société », conclut Mlle Droz.

Plusieurs des thèmes énumérés ici succinctement furent repris par M. Braun, lors de son exposé, traitant de Pro Senectute et de la politique du 3e âge.

M. Braun rappela qu'en 60 ans, les buts fixés dans l'acte de fondation de Pro Senectute sont restés les mêmes, mais ont été adaptés en fonction de l'époque, et surtout des besoins.

Ainsi, jusqu'en 1945, l'aide financière directe resta le point No 1 du programme. Dès cette année, la « prise en charge humaine » fut développée, alors que

dès 1966, les prestations sociales en service ont pris un plus grand sens.

Pro Senectute, rappela M. Braun, est d'abord un organisme venant en aide aux personnes âgées vivant à domicile.

DOMINER SES CONDITIONS DE VIE

« Pour que les personnes âgées se prennent en charge elles-mêmes, déclara l'orateur, il faut agir de sorte à ce qu'elles conservent leur autonomie le plus longtemps possible. Dans ce but, il convient de réduire le rôle passif de ces personnes pour leur confier un rôle actif ».

Comment ? « D'abord, préconise M. Braun, il faut que Pro Senectute agisse de façon à ce que ses services n'engendrent pas une situation de dépendance des personnes aidées. La manière d'organiser des manifestations pour ceux du 3e âge devrait être repensée. Il faut suivre avec un maximum d'attention les besoins émis dans ce domaine et organiser davantage de cours de préparation à la retraite ». M. Braun énuméra ensuite tous les services dont le secrétariat central de Pro Senectute dispose.

En conclusion, l'orateur souligna que « les prestations de Pro Senectute doivent être conçues de manière à ce que



Les participants à cette assemblée. Assis, au milieu de la table du comité, M. René Meylan, conseiller d'Etat. A sa droite, Mlle Photini Droz, secrétaire cantonale de Pro Senectute. (Impar-Perrin)

les personnes du 3e âge qui en bénéficient puissent dominer leurs propres conditions de vie et que les services offerts par cette fondation puissent permettre à ces personnes de participer ».

UN 60e ANNIVERSAIRE

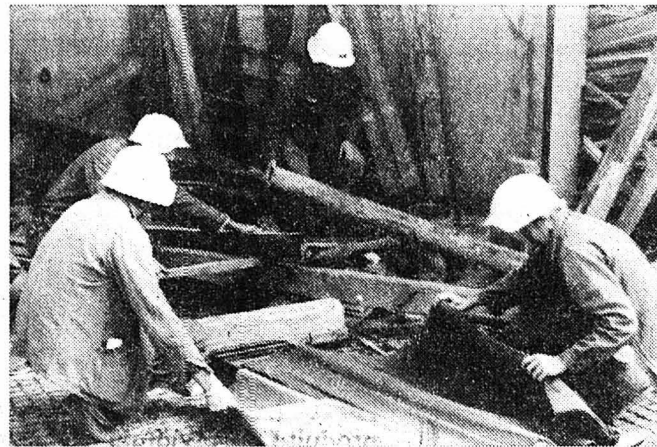
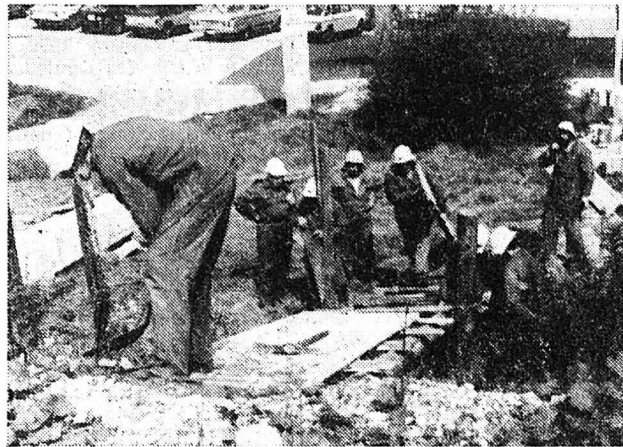
Lors de la discussion générale qui suivit, il fut notamment question des

problèmes posés pour les personnes âgées ou handicapées par les réalisations architecturales modernes. Pour son compte, Mlle Photini Droz présenta le programme de la journée du 22 septembre prochain, durant laquelle se déroulera la fête, à Neuchâtel destinée à commémorer le 60e anniversaire de Pro Senectute.

Jean-Claude PERRIN

Cours de protection civile au Col-des-Roches

Spectaculaire exercice général comme point final



Les pionniers (photo de gauche) construisent une passerelle pour permettre l'évacuation des blessés, parfois couchés sous les décombres. (Photo de droite)

La semaine dernière, une cinquantaine de Loclois ont pris part à leur premier cours de protection civile. Qualifié de cours de base, ce dernier avait essentiellement pour but de familiariser les participants avec tout le matériel dont dispose la protection civile. Placé sous la direction de M. Thomas Scheurer, chef local de la PC, assisté de plusieurs instructeurs, ce cours s'est déroulé dans d'excellentes conditions, bénéficiant notamment d'un bel ensoleillement.

Répartis en pionniers, sanitaires, pompiers, etc., les hommes de la protection civile ont pris part, le dernier jour de leur période d'instruction, à un exercice général. Ce dernier, inspecté notamment par M. Zosso, chef cantonal de la protection civile en ce qui concerne l'instruction, avait pour thème le simulateur d'une catastrophe ayant déclenché un vaste incendie et causé de nombreux blessés. Tandis que les pompiers s'attaquèrent au fort

brasier allumé dans les anciens abat-toirs du Col-des-Roches, les pionniers construisirent une passerelle destinée à permettre l'évacuation des blessés dont s'occupaient les sanitaires. Par ailleurs, une autre équipe, marteau-piqueur en main, simulait l'évacuation de personnes prisonnières d'un abri de protection civile et devait percer des blocs de béton pour ensuite découper au chalumeau une armature de fer.

De l'avis des responsables, cet exercice fut une parfaite réussite, alors que le cours lui-même, auquel deux dames prirent part, se déroula dans une excellente ambiance. (texte et photo jcp)

Au Conseil général des Ponts-de-Martel

Un crédit urgent accepté

Le Conseil général des Ponts-de-Martel s'est réuni sous la présidence de M. Roger Guye, président. L'ordre du jour ne comportait que deux points à savoir une demande d'un crédit de 75.000 fr. pour le remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau de Martel-Dernier et l'acceptation d'un legs de 500 fr. de feu M. Hermann Feuz, ancien conseiller communal.

L'appel a permis de constater la présence de quatre conseillers communaux, M. Bernard Perrin étant excusé, de l'employé du Bureau communal, en l'absence de l'administrateur communal retenu par ses obligations militaires et de 18 conseillers communaux. Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 1979 est lu et adopté à l'unanimité.

Les partis étant d'accord d'entrer en matière sur le crédit de 75.000 fr., le président ouvre la discussion. M. Claudy Schwab demande ce que comprend la somme de 32.000 fr. pour le terrassement. Le président du Conseil communal M. Charles-Henri Montandon, donne les précisions à savoir que cela comprend le creusage, le remblayage et la remise en état du terrain. Le même interpellateur demande le tracé exact de cette canalisation. En l'absence du directeur du service des eaux, c'est M. Antoine Durini qui donne les précisions désirées.

M. Eric Jean-Mairet fait remarquer que le prix au mètre courant est de 182 francs, ce qui correspond aux sommes payées ces dernières années pour un travail similaire. Il aimerait aussi connaître la distance complète de la canalisation à remplacer. Selon le président du Conseil communal, M. Montandon, il s'agit d'une distance d'environ 3200 mètres.

M. Michel Monard pose des questions au sujet des bornes-hydrants. Combien en est-il de prévu le long de la nouvelle conduite ? Ceux existants sont-ils régulièrement contrôlés et remis en état ?

M. Durini fait chercher un plan de situation. Au sujet des hydrants défectueux, M. Montandon et M. Georges-André Guermann informent le législatif que ceux-ci sont annoncés par les pompiers et qu'un installateur est chargé de les réparer. S'il y a des lacunes dans ce domaine, un contact pourra être pris avec le nouveau commandant des pompiers pour mettre la chose au point.

Puis le Conseil général examine le plan de situation de la canalisation lequel est commenté par M. Durini.

Suite à une question de M. Michel

Monard, le président précise que la clause d'urgence est prévue sur le présent crédit afin de gagner du temps et de pouvoir commencer les travaux une fois l'arrêté adopté.

Au vote l'arrêté est accepté à l'unanimité.

ACCEPTATION D'UN LEG

Dans ses dernières volontés, M. Hermann Feuz a prévu un legs de 500 francs en faveur du service de l'infirmière visiteuse.

Le Conseil général accepte ce legs avec reconnaissance. Cela montre combien M. Feuz était encore attaché à sa chère commune.

Avant de lever la séance, le président du Conseil communal donne un bref aperçu sur les différents entretiens qu'il a eu au château de Neuchâtel au sujet des possibilités de subvention pour la construction de la salle polyvalente. Il y a un problème d'abri anti-aérien à résoudre car il faut prévoir des places abritées pour la population.

Le président pense qu'il faudra créer une commission du Conseil général avec quelques membres des sociétés locales. (ff)

Course annuelle des forestiers neuchâtelois

C'est aux Ponts-de-Martel, dans les magnifiques forêts des Joux, que la course annuelle de la Société neuchâteloise des forestiers a eu lieu. Cette société comprend des garde-forestiers, des bûcherons, les inspecteurs d'arrondissement des forêts et, bien entendu, tous les amis de la forêt.

Les forêts des Joux appartiennent à la ville de Neuchâtel et c'est M. Borel, inspecteur des forêts de la ville, qui s'est fait un point d'honneur à guider les invités dans cette visite agréable. A noter sur place la présence de l'inspecteur fédéral, M. de Coulon.

Chacun a pu se rendre compte de l'excellent état dans lequel se trouvent les forêts des Joux. Cette visite s'est effectuée par un temps très clément.

C'est dans le triangle de la Grande Joux qu'a été servie la collation qui comprenait, comme il se doit, des excellents crus de la ville et des sèches d'une boulangerie des Ponts-de-Martel.

La forêt est un bien naturel que l'homme se doit d'aimer et de respecter en évitant de l'exploiter démesurément ou de la souiller avec des détrit. (ff)

Sous le Chauffaud suisse

Insolite et sympathique réunion paysanne

En fin d'après-midi, mardi dernier, quelque vingt-cinq familles paysannes du Locle et de ses environs se sont réunies sous Le Chauffaud suisse pour célébrer, en toute amitié, le dixième anniversaire du ramassage du lait assuré par Emile Fluck, des Combes.

Celui-ci, en parfait amphitryon, a généreusement reçu ses hôtes et c'est autour de tables bien garnies que son activité fut évoquée, sans oublier le rappel de savoureuses anecdotes ! Ce géant de cent-trente-cinq kilos est respectable, chaque jour de l'année, quelles que soient les conditions atmosphériques, du ramassage dans le temps le plus court, du lait destiné à la Laiterie agricole, au Locle.

Plus de 120.000 km parcourus, par tous les temps, été comme hiver, aux premières heures du jour, de La

Grande-Joux à La Ferme-Modèle, en passant par la Haute-Vallée et plus de 10.000 tonnes de lait frais transportées, tel est l'extraordinaire bilan d'Emile Fluck, en dix ans.

Précis comme une horloge, son horaire ne souffre aucun retard ! S'agissant de ne pas le mettre « de coin », les paysans le savent, qui l'attendent chaque jour, guettant son arrivée, prêts à charger les « boilles » contenant le lait frais de deux traites, cette seule richesse de l'agriculture de montagne.

Pizza, poulets, gratin, lapins, gigots et fromage étaient au menu de ce repas pantagruélique, servi dans un cadre idyllique, pour fêter Emile, donnant aussi à ces gens de la terre, l'occasion de jouir, par un temps magnifique, de quelques heures de détente. (m)



Cycliste blessé

Hier à 15 h. 25, au guidon d'un cycle, le jeune Christian Arrigo, 14 ans, du Locle, descendait la rue des Primevères avec l'intention d'emprunter la rue des Cardamines. Pour ce faire, il a coupé le virage à gauche et est entré en collision avec l'avant de l'auto conduite par Mme L.C. de la ville qui arrivait en sens inverse. Lors de cette collision, le jeune Christian Arrigo a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté par la conductrice L.C. à l'Hôpital de la ville. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

état civil

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Naissance

Froidevaux Nathalie Martine, fille de Froidevaux René Antoine et de Sylviane Rose, née Mounoud.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence dentaire: No 117 renseignera.

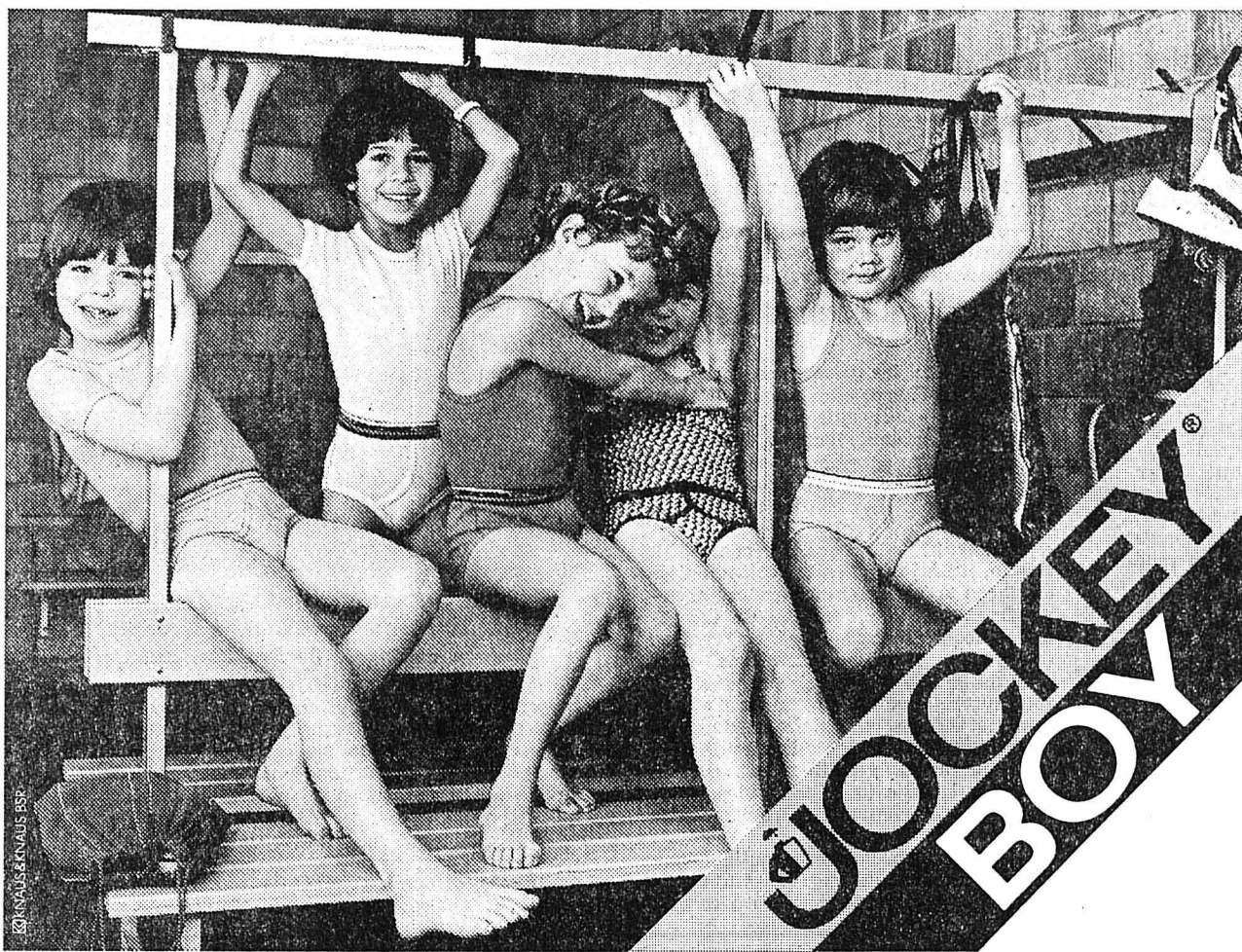
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

Vestiaire Croix-Rouge, Envers 1, 14-18 h. 30.



# Printemps



La Chaux-de-Fonds

Slips unis, 4 ans: Fr. 5.75  
 Maillots manches courtes, unis, 4 ans: Fr. 7.75  
 Maillots sans manches, unis, 4 ans: Fr. 5.75  
 Slips imprimés, 4 ans: Fr. 6.30  
 Maillots sans manches, imprimés: Fr. 6.30

Articles de voyage  
 Maroquinerie  
 Sacs de dames

**CH. WEBER**  
 12, rue Fritz-Courvoisier  
 Bons de Fidélité CID

**CLARENS-MONTREUX  
 RÉSIDENCE GAMBETTA**

(3e âge ou convalescence)

Studios et 2 pièces avec cuisinette, WC, douche ou bain. Aide-soignante ou infirmière à disposition. Meubles personnels et animal familier acceptés. Régimes et services en chambre sans supplément. Séjours de toutes durées. Pension complète: 55 fr.—, autres arrangements de pension dès 25 fr. par jour, 3, rue Gambetta, 1815 Clarens, tél. (021) 62 52 46.

A VENDRE  
**plants de fraisières**

Fr. —.40 la pièce  
 Ecole cantonale d'agriculture  
 2053 CERNIER  
 Tél. (038) 53 21 12

**JANTES pour AUTOS**

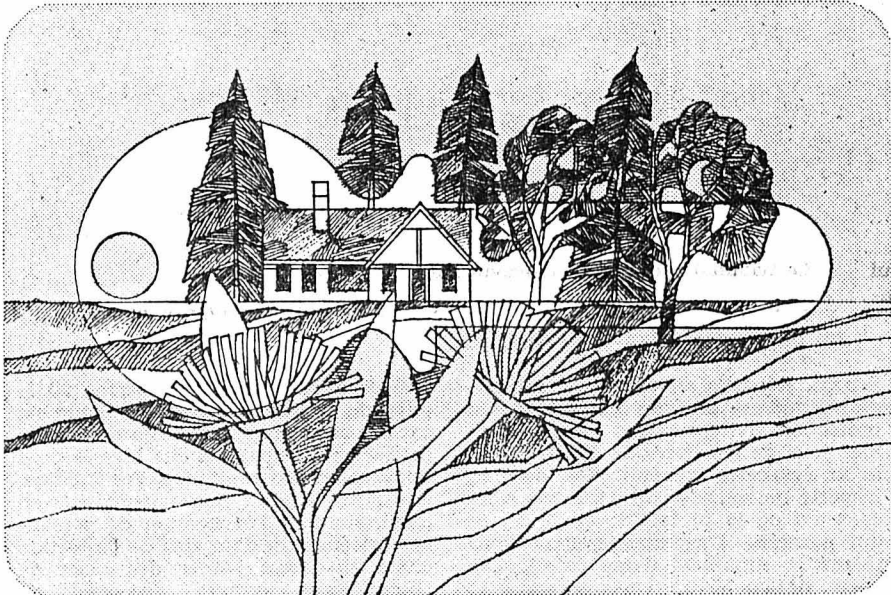
JANTES pour Opel Kadett, Ascona Rekord, Morris Mini, Ford, Audi 60, Fiat, Simca, VW, Peugeot et Renault 16. Tél. (039) 26 01 71.

A louer pour tout de suite ou date à convenir,  
 rue du Nord 191

**Rez-de-chaussée**

de 3 pièces, cuisine, salle de bain et dépendances, chauffage au mazout, eau chaude.  
 Service concierge.  
 Tél. (039) 23 27 77.

Les crédits de construction et les prêts hypothécaires: un service de votre banque cantonale



La clé de votre future maison pourrait bien se trouver entre les mains de notre département hypothécaire.

**BANQUE CANTONALE DE BERNE**

A LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir, à la rue des Bouleaux:

**1½ PIÈCE MEUBLÉE**  
 WC-bain, balcon, cave et chambre-haute, frigo et cuisinière installés.  
 Loyer mensuel Fr. 315.— toutes charges comprises.

**2½ PIÈCES**  
 WC-bain, balcon, cave et chambre-haute, frigo installé.  
 Loyer mensuel Fr. 352.— toutes charges comprises.  
 S'adresser à Géranclia S.A. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER CENTRE VILLE pour le 1er janvier 1980

**bel appartement**

entièrement rénové, 4e étage, 4 grandes pièces, tout confort, bains, WC séparés.

Pour visiter, tél. (039) 23 34 75, dès 18 h. 30.

A VENDRE  
**VW Variant 411**  
 1972 - 80 000 km.

Parfait état, garantie, expertisée. Facilités de paiement

**SPORTING GARAGE, Crêtets 90**  
 VW - AUDI - PORSCHE  
 ☎ 039/23 18 23, La Chaux-de-Fonds

Pour la vente téléphonique avec nos clients en gros, nous cherchons des

**représentants**

Aux représentants avec expérience, nous donnons une garantie d'un salaire au-dessus de la moyenne.  
 Tél. (01) 60 46 38 ou (021) 25 84 14.

A remettre, cause maladie, sur le littoral neuchâtelois, magnifique

**CAFÉ-RESTAURANT**  
 très bien agencé. Date à convenir. Curieux s'abstenir.  
 Ecrire sous chiffre 87-186 aux Annonces Suisses S.A., 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**CAFÉ PARC DE L'OUEST**  
 « Chez GIANNI »

**BOLETS FRAIS**

RÜSTIS - SALADE  
 Tél. (039) 23 19 20

**A LOUER**

Pour le printemps 1980, au centre de la ville, près de la poste et de la gare,

**locaux commerciaux**

comprenant 8 bureaux de grand standing.  
 Chauffage central général, ascenseur et service de concierge.  
 Ces locaux conviendraient particulièrement pour un cabinet médical, une étude d'avocat ou autre profession indépendante.

**CHARLES BERSET**  
 gérant d'immeubles  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Soleil, tranquillité, en pleine campagne, jardin, voisinage sympathique, à louer ou à vendre, quartier Orée du Bois à La Chaux-de-Fonds,

**villa de 5½ pièces**

tout confort, complètement équipée. Libre dès le 1er novembre 1979 ou date à convenir.  
 Ecrire sous chiffre MZ 20197 au bureau de L'Impartial.

**DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

A la suite d'une mutation et d'une mise à la retraite, le Service des Ponts et Chaussées cherche:

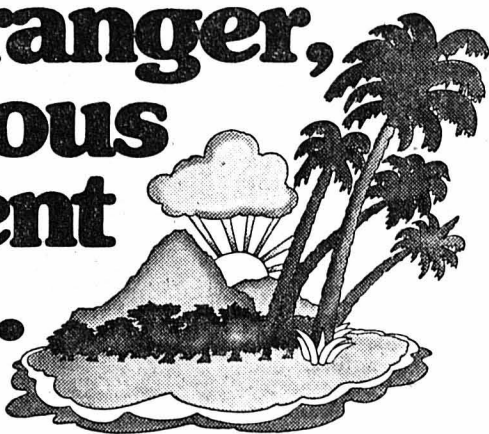
**1 cantonnier-chauffeur**  
 possesseur du permis poids lourds. Ce poste étant rattaché au centre d'entretien de La Vue-des-Alpes, le titulaire dispose, sur place, d'un logement de service de 3 pièces.

**1 cantonnier**  
 pour la cantonnement No 70, secteur Le Prévoux - Bas-du-Cerneux. La préférence sera donnée à un candidat habitant la région et sachant faucher. Exigences: être citoyen suisse et jouir d'une bonne santé. Obligations et traitements: légaux. Entrée en fonction: 1er novembre 1979, ou à convenir.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats doivent être adressées au Service des Ponts et Chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 septembre 1979.

Le change et les chèques de voyage: un service de votre banque cantonale

**Pour vos voyages d'agrément ou d'affaires à l'étranger, achetez chez nous les moyens de paiement qu'il vous faut.**



**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**  
 sécurité assurée



PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

# Les vigneron neuchâtelois connaîtront-ils enfin une récolte belle en qualité et en quantité ?

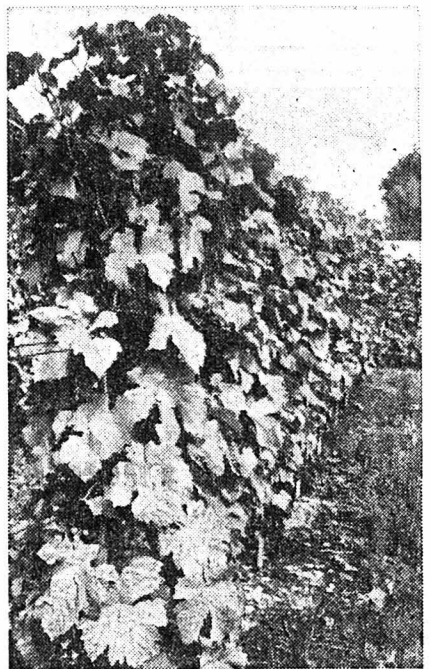
La Fédération neuchâteloise des vignerons tient régulièrement son assemblée générale au mois de septembre. Ces dernières années les sourires ne fleurissent pas sur les visages des participants, les vignes n'étant pas dans leur meilleure forme.

Cette fois-ci heureusement l'optimisme est de mise, les espoirs d'une belle récolte se concrétisent bien que, pour le viticulteur, les comptes ne s'effectuent que lorsque le raisin entre dans les caves.

La fédération est présidée par M. François Haussner, de Saint-Blaise, qui hier à Hauterive, a présenté la situation viti-vinicole en Europe. En France, la qualité promet d'être excellente mais les stocks sont insuffisants. En Bourgogne, 80 pour cent des parchets ont été détruits par la grêle au printemps, ce qui n'arrangera pas les choses. Conséquence inévitable: les prix montent en flèche. En Espagne, en Italie, au Portugal, en Grèce, les prévisions sont bonnes mais partout aussi une augmentation est annoncée.

## LES RÉSERVES SUISSES DIMINUENT

Dans notre pays, les réserves fondent aussi. La consommation a augmenté l'année dernière de 1,7 million de litres pour le rouge et de 1 million de litres pour le blanc. On a noté en revanche une diminution de la consommation des vins étrangers.



Tout laisse prévoir que 1979 sera enfin une année où la quantité et la qualité feront bon ménage. (photos Impar-rus)

Selon les statistiques, on peut prévoir une récolte générale de 110 millions de litres pour l'ensemble du pays, chiffre au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années, ce qui suffirait à couvrir la consommation d'une année environ.

En 1978 en effet, les habitants ont consommé 110 millions de litres de vin indigène et 154 millions de litres de vin étranger. La qualité est le souci premier des viticulteurs. Les Chambres fédérales ont adopté un arrêté qui entrera en vigueur le 1er janvier 1980, qui obligera les cantons à prendre des mesures destinées à promouvoir la qualité des vins. Neuchâtel s'est toujours préoccupé de cette qualité et notre canton est à l'avant-garde dans ce domaine.

## PRÉVISIONS FAVORABLES POUR NEUCHÂTEL

M. Jules Humbert-Droz, directeur de la Station d'essais viticoles à Auvier, a procédé à des sondages dans notre vignoble. Après la faible récolte de l'an dernier, celle de 1979 trouvera certainement une bonne moyenne pour autant que les conditions atmosphériques continuent à être favorables à la vigne comme elles l'ont été jusqu'ici.

La maturité suit son cours normalement et si le beau temps se maintient, les vendanges pourront avoir lieu d'ici un mois. On peut escompter une récolte double de celle de l'an dernier: 2,5 millions de litres de vendange blanche environ, 600 à 700.000 litres de rouge. Les grappes sont déjà bien formées, les grains de bonne grosseur; le raisin est très sain et tous les espoirs sont permis pour envisager une récolte très satisfaisante en qualité et en quantité.

## LES PRIX SERONT FIXÉS ULTÉRIEUREMENT

En considérant l'augmentation de l'indice du prix de la vie, la gerle de vendange blanche (107 kg) devrait passer de 285 à 300 fr., celle de la vendange rouge (109 kg) de 360 à 380 fr. L'assemblée a donné carte blanche à la

commission des prix et au comité pour prendre une décision à ce sujet. Les prix n'ont pas encore été déterminés dans les autres cantons romands et si personne ne les augmente, Neuchâtel renoncera à un réajustement. C'est la proposition que fera la Fédération lors des tractations avec les encaveurs lors de la séance consultative au Château à la fin du mois.

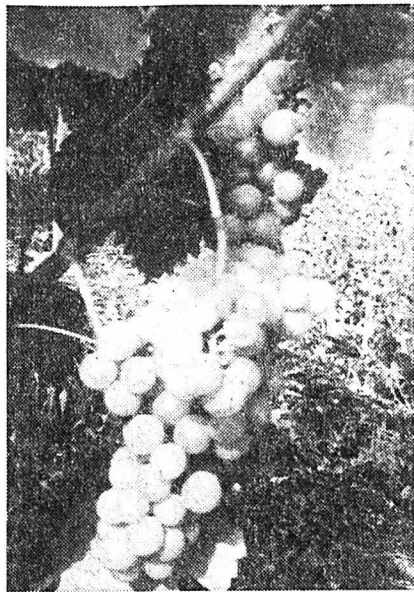
Présentés par le secrétaire, M. Laurent Lavanchy, les comptes et le budget ont été approuvés, la situation financière de la Fédération est saine.

Les neuf membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions pour une durée de quatre ans.

Quelques questions ont été posées dans les divers auxquelles a répondu M. Willy Sieber, premier-secrétaire du Département de l'agriculture et de la viticulture.

## SAINT VINCENT A L'HONNEUR

Après la partie administrative, Mme Hartig, conseillère communale d'Hauterive, a offert un vin d'honneur de la commune. Elle a annoncé que la localité mettra en évidence le patron des vigneron, saint Vincent, en organisant des manifestations le 22 janvier prochain. (RWS)



Les grappes, saines et bien formées, pourront apprécier le soleil pendant quelques semaines encore. Elles sont maintenant déjà délicieusement douces et sucrées.

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

## Au Tribunal de police

# Le sursis pour trois drogués

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience présidée par M. Luc Meylan, juge-suppléant, assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

Trois personnes sont prévenues d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

J. P. d'abord, qui n'est pas à sa première infraction en la matière. Il s'est procuré de la drogue (du haschisch, de l'héroïne et de l'opium) auprès de diverses personnes et à différents endroits, pour son usage personnel, pour en donner à des copains, mais aussi pour en revendre. Lors de son interrogatoire devant le juge d'instruction, il avait déclaré en avoir revendu pour un montant de 1800 fr., ce qu'il conteste à l'audience de ce jour. Il semble ne pas dire la vérité.

J. P., qui n'a pas de métier, a cherché vainement du travail, il en a obtenu pour de courtes durées mais a trouvé récemment une occupation. Par ailleurs J. P., qui fait le bon enfant, n'est pas toujours aussi paisible qu'il en a l'air. Il a été l'auteur d'un acte de scandale dans un bar de Fleurier, occasionnant des dégâts. Pour obtenir un retrait de plainte du lésé, il a dédommagé ce dernier.

C'est ensuite son amie, Mlle M. B., qui est accusée d'avoir consommé de la drogue. Elle admet qu'elle fumait du haschisch depuis plusieurs années puis s'être ensuite droguée avec de l'héroïne. Ce n'est pas moins de 4000 francs qu'elle a dépensés pour satisfaire sa passion. Elle prétend qu'aujourd'hui elle a mis fin à cette funeste habitude.

Le troisième prévenu, Y. M., s'est aussi drogué avec de l'héroïne qu'il se procurait en accompagnant J. P. à Genève ou à Bâle. Il affirme n'avoir jamais revendu de la drogue. C'est un consommateur de drogue solitaire qui n'en a pas fait une très grande consommation. Il travaille régulièrement, il est bon ouvrier et son patron est content de lui. Lui aussi prétend en avoir fini avec la drogue.

Le mandataire de J. P., dans sa plaidoirie, a mis l'accent sur la société qui est bien malade; sur la situation des jeunes en mal de travail et qui n'ont pas la force de caractère pour résister à l'attrait de la drogue et aux sollicitations de copains.

J. P. a eu des difficultés pour trouver du travail. Il a trouvé maintenant un emploi. Il paraît s'être ressaisi, il faut l'aider. Il demande une réduction de la peine requise par le

# Dans une ambiance jeune et gaie Pro Senectute va célébrer ses 60 ans

Il est un terme que l'on a voulu bannir de notre vocabulaire et c'est bien dommage: les petits vieux. C'est à la fois doux et joyeux, amical et respectueux. Les petits vieux d'il y a soixante ans disposaient de moins d'argent que ceux d'aujourd'hui mais ils savaient apprécier le chant d'un oiseau, le rayon d'un soleil, un banc sur lequel ils passaient leurs journées.

L'assurance-vieillesse était alors inconnue, les rentes inexistantes ou fort menues, les sous glissés dans une tirelire tout au long de la vie s'envolaient rapidement. C'est alors que prit naissance Pro Senectute qui se fixa comme but initial de s'occuper des problèmes urgents, en majorité financiers, des personnes âgées. Les dons étaient bienvenus et ils servaient à payer une location ou un médecin, voire à remplir une marmite.

Aujourd'hui, Pro Senectute fête son sixième anniversaire, il est toujours aussi jeune, il apporte toujours une aide appréciée à nos aînés, mais ses activités ont changé de direction. Grâce à l'AVS, aux rentes, aux œuvres sociales, les soucis financiers ont presque disparu et c'est fort heureux. Les petits vieux ont toutefois d'autres problèmes à résoudre pour vivre des jours heureux et sereins: la solitude, une ennemie cruelle, et la peur de perdre leur toit de leur indépendance.

Depuis dix ans, Pro Senectute possède des secrétariats permanents dans notre canton. Le comité, que préside M. René Meylan conseiller d'Etat, a réussi à accomplir d'innombrables miracles comme ceux de permettre aux aînés de garder leurs appartements grâce à l'aide apportée par les aides ménagères, service de repas à domicile, voire les soins à domicile.

Mais le gîte et le couvert ne sont pas tout. Même entourées par des membres de leurs familles, les personnes âgées tiennent à se prendre en charge elles-mêmes, à participer à diverses activités qui vont des réunions dans des clubs de loisirs à des leçons de gymnastique en passant par des travaux de bricolage, des parties de cartes, des discussions, des échanges d'idées.

Pro Senectute, c'est un groupement indépendant qui reçoit des subsides importants de la Confédération et qui récolte quelque argent lors de sa collecte annuelle. Cela lui permet de distribuer du bonheur, de créer un sourire dans un visage ridé.

Un immense gâteau d'anniversaire avec soixante bougies est en préparation, il sera partagé entre tous les habitants le samedi 22 septembre à Neuchâtel. Les petits vieux et les petites vieilles seront naturellement les hôtes d'honneur mais les enfants comme les adolescents et les gens dans la force de l'âge sont naturellement invités.

Le programme est de choix: une immense kermesse dans la zone piétonne avec des stands offrant mille et tentations, des orchestres, des jeux pour tous les âges. Le théâtre aura un spectacle donné par la Chorale des aînés du Val-de-Travers, des démonstrations de gymnastique et de danses par les aînés (la valse ne s'oublie jamais!). Henri Dèz et ses musiciens s'y produiront également.

Quant au Temple du Bas, il connaîtra une animation permanente avec un groupe de danseurs du Landeron, un groupe champêtre, un chœur d'enfants.

Des milliers de personnes sont attendues et une question se pose déjà: Qui fera preuve de la plus grande jeunesse? Les aînés ou leurs cadets? RWS

## mémo

### Neuchâtel

Jazzland: Henri Gray, piano.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Buck Rogers au 25e siècle; 17 h. 45, Le souffle au cœur.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Flic ou voyou.  
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Hardcore.  
Palace: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 45, C'est dingue mais on y va...  
Rex: 20 h. 45, Moonraker.  
Studio: 15 h., 21 h., 4 bassets pour un danois.

### Val-de-Ruz

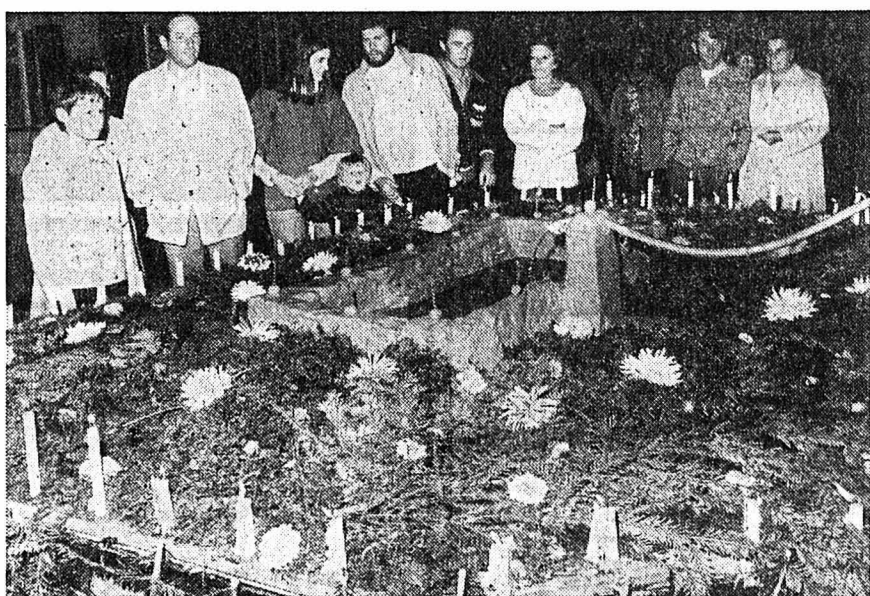
Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

### Val-de-Travers

Couvet cinéma Colisée: 20 h. 30 Les désirs de Melody (Melody in love)  
Galerie Château de Môtiers: expos. photos, 11-23 h.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Fête des fontaines au Val-de-Travers

# Un millier de spectateurs enchantés



Des spectateurs enchantés... (photo Impar-Charrère)

Le 12 septembre 1814, la Diète fédérale acceptait notre canton au sein de la Confédération helvétique. Au Val-de-Travers, cette date historique est fêtée dans les villages de Môtiers et Buttes.

On accorde généralement plus d'importance au 1er Mars, anniversaire de la Révolution neuchâteloise de 1848. Pourtant, l'entrée de notre canton dans la Confédération helvétique allait lui apporter la stabilité et certainement la prospérité.

Au Vallon, le 12 septembre est fêté comme il se doit. Les fontaines sont décorées par les enfants des écoles qui le soir venu, font le tour du village accompagnés par la fanfare.

A Buttes, c'est l'Ouvrière de Fleurier qui a conduit le cortège lors de son périple de fontaine en fontaine. A Môtiers la fanfare L'Harmonie s'est chargée de guider les spectateurs d'un soir dans les rues du chef-lieu.

Que ce soit au pied de la Roche-aux-Singes ou dans le village cher à Rousseau, les fontaines étaient décorées avec beaucoup de goût et d'imagination. Les quelque centaines de spectateurs qui s'étaient rendus hier soir à Buttes et à Môtiers sont repartis enchantés. Plein succès donc pour cette Fête des fontaines, favorisée par le beau temps et une température estivale. (jjo)

ministère public, la déduction de la prison préventive et l'octroi du sursis, mesure qui pourra le retenir de récidiver.

Mlle M. B. n'a pas de défenseur, elle demande une réduction de la peine requise contre elle.

Enfin, le défenseur de Y. M. dit que son oient est un petit consommateur de drogue. Il n'en a pas fait le trafic. C'est d'autre part un bon ouvrier qui a eu des difficultés. Son cas est de peu de gravité. Il demande l'application d'une peine d'amende ou d'arrêt réduit.

Le tribunal a rendu le jugement suivant:

J. P. est condamné à une peine de deux mois d'emprisonnement avec un sursis pour une durée de cinq ans, le paiement à titre de dévolution à l'Etat de Neuchâtel d'une somme de 1050 fr. et aux frais par 484 francs.

Mlle M. B. est condamnée à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pour une durée de trois ans et à 169 fr. de frais.

Y. M. écope de 10 jours d'emprisonnement avec sursis pour une durée de trois ans et à 169 fr. de frais.

Le juge a ordonné la confiscation de la drogue et objets saisis.

## A PROPOS D'UNE PERGOLA

B. P. est poursuivi pour infraction à la loi sur les constructions, sur plainte de la commune de Fleurier. On lui reproche d'avoir construit dans le jardin de son hôtel une pergola sans avoir déposé de plans et sans autorisation. Au cours de la construction, la commune l'a mis en demeure de déposer des plans ou tout au moins un croquis. B. P. déposa des plans quelques jours après la lettre de la commune. Le prévenu, qui a apporté pas mal d'améliorations à son hôtel, s'est cru autorisé de faire sa pergola après en avoir parlé à l'autorité communale. La construction réalisée avec des poutres provenant d'une démolition n'a que des points d'attache à la façade de l'hôtel et n'a pas le caractère d'une construction permanente.

Le tribunal renvoie la cause pour preuves complémentaires et vision locale, à une audience ultérieure.

\* \* \*

Un motocycliste argovien, M. M., qui a circulé à motocyclette aux Verrières a été contrôlé par la police. Roulant avec des pneus lisses, il a été mis en contravention. Il a été condamné à une peine de 80 fr. d'amende et aux frais.

\* \* \*

Un motocycliste F. S., a circulé vers 2 heures du matin, sur la route Couvet - Môtiers. Il avait en croupe deux passagers. A la sortie de Couvet, dans un virage, sa machine buta contre la banquette et se renversa. F. S. fut blessé de même qu'un des passagers. Le troisième passager, S. F. qui n'était pas au bénéfice d'un permis de conduire, prit le volant de la moto et conduisit, en faisant deux voyages, ses deux camarades blessés à l'hôpital de Fleurier.

F. S. a été condamné à une peine de 200 fr. d'amende pour diverses infractions à la LCR et aux frais par 73 fr. Quant à S. F. qui a voulu faire le bon samaritain, il ne se présenta pas. Il est condamné par défaut à une amende de 300 fr. et 63 fr. de frais pour avoir conduit la moto sans permis. Le tribunal révoque un sursis accordé au prévenu en mai dernier par le Tribunal de Boudry. (ab)

## L'IMPARTIAL

### Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	—54 le mm
Mortuaires	—78 le mm
Régie extra-régionale	
Annonces Suisses S. A. - A S S A	—69 le mm.
Réclames	2.33 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)	
Compte de chèques postaux 23-325	
La Chaux-de-Fonds	

Voir autres informations neuchâteloises en page 27



# Maintenant gratis 1 savonnette Maya

**dans  
chaque  
Jumbo  
de Maga**



Maga,  
inégalé  
pour laver  
toutes les couleurs  
de 30° à 60°



A louer pour tout de suite, à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds,

## appartement de 4 1/2 pièces

5e étage. Loyer mensuel Fr. 682.—, charges comprises.  
Pour visiter: M. Schwab, concierge, tél. (039) 23 87 23.

## TOUS vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

## Nouveaux cours

QUEL SUCCÈS GRÂCE A NOTRE EXPÉRIENCE  
— 1000 élèves en 18 mois ! —

Début: dès fin septembre. Inscrivez-vous maintenant! Tél. (032) 22 60 29, 9 à 12 h. et 14 à 19 h.

Méthode directe — des instituteurs diplômés enseignent dans votre langue maternelle — petites classes, 6-11 élèves.

**2 x par semaine (durée illimitée)**

<b>ANGLAIS</b>	<b>FRANÇAIS</b>
lu + me 17.50-19.25	ma + ve 14.00-15.50
lu + je 14.00-15.50	<b>ALLEMAND</b>
ma + je 19.30-21.00	ma + je 17.50-19.25

**1 x par semaine (durée illimitée)**

<b>ANGLAIS</b>	<b>ESPAGNOL</b>	<b>ITALIEN</b>
lu 9.30-11.20	lu 17.50-19.25	lu 19.30-21.00
ve 17.50-19.25	ma 15.00-16.50	
me 14.00-15.50	lu 19.30-21.00	<b>GREC moder.</b>
lu 17.50-19.25		je 19.30-21.00
	<b>FRANÇAIS</b>	<b>SUÉDOIS</b>
	ve 17.50-19.25	lu 19.30-21.00
	ma 19.30-21.00	

Cours pour élèves avancés — Entrée en tout temps possible — Leçon d'essai gratuite.



## OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE BRACELETS CUIR

engage

### personne consciencieuse

capable de prendre des responsabilités pour la distribution du travail à domicile, ainsi que différents travaux d'atelier.

Horaire complet.

Ecrire sous chiffre LC 20236 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de CADRANS NATEBER

engagerait pour tout de suite ou pour époque à convenir

pour son département PASSAGE GIBRALTAR 2 (quartier gare de l'Est)

### BUTTEURS SUR CADRANS

ayant quelques années de pratique, et l'habitude du travail soigné

### ZAPONNEUR-VERNISSEUR

personne consciencieuse, habituée au travail soigné

### OUVRIERS POUR dpt DORAGE

habiles et consciencieux, serait éventuellement formés par nos soins.

Faire offres ou se présenter pendant les heures de bureau à CADRANS NATEBER S.A., Charrière 37, bus 1-3 arrêt collège de la Charrière. Tél. 039/23 65 21 ou 23 65 22.

A VENDRE D'OCCASION

## presse hydraulique

WIFAG 1957

### 250 tonnes

avec possibilité de chauffage des plateaux inférieur et supérieur.

Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial S. A.  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35 (interne 247)

## Pruneaux FELLEBERG 1er choix

Fr. 1.70 le kg.  
par plateau de 10 kg. net

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**  
Office commercial

Bureau et dépôt: rue des Entrepôts 19  
Magasin: Passage du Centre 5  
Tél. (039) 23 12 07



A louer tout de suite ou pour date à convenir, Bois-Noir 39

## studio

tout confort.  
Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 250.—.  
Tél. (039) 26 06 64.



Equipement hôtelier  
Jeux et attractions  
Vaisselle plastique  
Agencement de salles et terrasses  
Distributeurs automatiques

A LOUER  
dès le 31 octobre 1979  
Bois-Noir 39

## appartement

de 3 pièces  
Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 416.—  
Tél. (039) 26 06 64.

Lisez L'Impartial

## OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE

## régleurs sur machines modernes de tournage

Places stables et bien rémunérées.

Offres à DONZÉ-BAUME S. A.  
Boîte de montres  
2724 LES BREULEUX  
Tél. (039) 54 13 73



Articles de marque à prix ABM!

**ABM Spezial**  
**spécial speciale**

**ELNETT** Hair-Spray, 420 g **7.90**

**AQUA FUN** Duschbad, 150 ml **2.20**

**NIVEA** Crème/Crema, 125 ml **2.20**

**elmex** 2 ELMEX à 94g **4.50**

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

**Saignelégier**  
**14-15 septembre 1979**

**4e Foire jurassienne de brocante et d'antiquités**

**HALLE DU MARCHÉ-CONCOURS**  
 Ouvert: vendredi, 9-22 heures, samedi, 9-18 heures - **ENTRÉE LIBRE**

**ATELIER DE TISSAGE**  
**Hélène Ulmann**

(ouvert tous les après-midi du mercredi au samedi + tous les matins et tous les soirs sur demande)

VENTE DE :

- Métier à tisser ARM de toutes les grandeurs
- Métier à tisser de table TISSANOVA (0.80 x 2.20) Fr. 160.—
- Cardeuses à main depuis Fr. 44.—
- Tous les accessoires pour le tissage
- Grand choix de laines inédites pour tisser ou tricoter
- Laine blanche lavée et cardée pour le filage
- Coton et lin pour la chaîne et la trame en blanc et en couleur.

Pour occuper les longues soirées d'hiver ainsi que pour donner une note personnelle à votre intérieur, confectionnez vous-même un brochage. Je possède de très nombreux modèles de brochages en provenance du Danemark ainsi qu'un beau choix de gobelins. Sur demande, je débute les ouvrages gratuitement. Venez visiter sans engagement mon atelier !  
 Adresse: rue de Neuchâtel 33 k, 2034 Peseux, tél. (038) 31 24 04.

**A VENDRE**

Rue Numa-Droz 55

**immeuble locatif**

comprenant 1 appartement de 2 pièces, 6 de 3 pièces, 1 de 4 pièces; baign, jardin.

Surface totale du terrain: 987 m2.

Notice à disposition.

Nécessaire pour traiter: Fr. 50 000.—

**CHARLES BERSET**  
 gérant d'immeubles  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**YVERDON**

La Municipalité d'Yverdon met au concours le poste de

**secrétaire municipal adjoint**

à la suite de la retraite du titulaire

Ce collaborateur et suppléant du secrétaire municipal doit posséder le sens des responsabilités et de l'organisation.

**Nous demandons:**

- Des connaissances du niveau d'une licence en droit ou HEC ou équivalentes.
- Nous prendrons en considération les candidats porteurs d'un CFC d'employé de commerce G ou S, ou titre jugé équivalent pouvant justifier d'une solide expérience dans le secteur administratif.
- Pratique professionnelle de 5 ans minimum.
- Connaissances de l'allemand.
- Age souhaité entre 30 et 35 ans.

**Nous offrons:**

- Les avantages sociaux du statut du personnel communal.
- Une activité variée et indépendante.

Entrée en fonction au plus tard début janvier 1980.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae complet, références, photo, doivent parvenir à l'Office du personnel de la Commune d'Yverdon, place Pestalozzi, 1400 Yverdon, jusqu'au 24 septembre 1979 dernier délai.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire municipal. Tél. (024) 23 11 11.

**meubles geiser sa** EXPOSITION sur 3 étages

Visitez sans engagement notre

**EXPOSITION PERMANENTE À TRAMELAN**  
 sortie du village direction Tavannes, fermé mercredi après-midi

**GRAND CHOIX INTERNATIONAL**  
 dans les meubles rustiques

Pas de représentant - Vente directe - Comparez nos prix Conditions intéressantes

**meubles geiser sa tramelan, 032-974576, grand rue 13 + 96**

**FABRIQUE D'ÉTIQS**  
**GAINERIE - MAROQUINERIE**

**ANTHOINE FRÈRES**

Doubs 15 - La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 22 38 40

**GAINAGE DE TIROIRS BUFFET DE SERVICE - MALLETES DE COLLECTIONS - ÉCRINS**

A louer à Saint-Imier, pour tout de suite Cherche à acheter ou date à convenir,

**appartement 2½ pièces** **maison familiale**

renové, tout confort. 5 à 7 pièces.

Tél. (039) 41 47 27 durant les heures de bureau, demander M. Schafroth. Ecrire sous chiffre GT 20202 au bureau de L'Impartial.

**TRAVAIL ACCESSOIRE**

en travaillant un ou deux soirs par semaine.

Seule obligation: pas d'actes de défaut de biens, pas de poursuites en cours et bonne moralité.

Ecrire sous chiffre 14-35018 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 4

**Michel Davet**

**MA NUIT DE NOCES**

Roman

Copyright by Presses de La Cité, Paris et Cosmopress, Genève

— Meroi, Bertrand. Désolée de n'être pas ce que vous aviez espéré. Avec le temps j'arriverai à m'habituer. De toute façon ce n'est pas un drame. C'est plutôt drôle, non ?

Il se planta devant moi, les mâchoires serrées. Je crus qu'il allait me gifler.

— La prochaine nuit choisissez une grange à foin; vous avez des traînées de cambouis sur les jambes.

Le sommeil m'accablait. Passa un assez long moment. Par hasard j'ouvris un œil. Bertrand était encore en face de moi, effondrée, me contemplant bizarrement. Rêvant de m'étrangler. Puis il claqua la porte.

Trois heures plus tard, lorsque mal réveillée, morose et laide je revis mon mari dans le jardin de l'hôtel, je faillis le frôler sans le reconnaître. Il portait une raquette de tennis sous le bras et un enroulement de

soie bleuâtre sur un pull-over citron. Un pied sur la murette de la grande allée il bavardait avec trois jeunes femmes.

— Bonjour, dis-je. Rebonjour. La montagne vous réussit.

— A merveille. Je fais des balles depuis dix heures du matin.

Il ne me présenta pas; les filles s'installèrent sous des parasols. Cette matinée était d'un éclat inimaginable, Bertrand le souligna d'une voix naturelle comme si un poids de plomb ne pesait pas sur nos rapports. Je me disais avec une secrète admiration que la politesse, le raffinement de l'esprit, c'était une idéale science. Je ne l'avais pas; Bertrand, oui.

— Monterons-nous au Wildstrubel ou préférez-vous la Cascade ?

Je lui jetai un regard. Ce faux naturel, cette sérénité si parfaitement feinte préluadaient une décision, mais laquelle? Un ballon tombant à mes pieds en même temps qu'un jeune Viking coiffé d'un madras de corsaire me rendirent à mon insouciance. Tant pis pour Bertrand! J'étais une petite fille. Mes récents dix-huit ans me donnaient une magistrale défense devant la loi, la logique et l'honneur. Nul crime qui ne me soit avec attendrissement pardonné par les tribunaux.

— J'ai dû louer une voiture et laisser la mienne au garage pour une révision. Nous pourrions aller jusqu'au lac de Thünn.

Nous partîmes, nous admirâmes et nous revînmes sans avoir parlé, lui énigmatique, moi intimidée. Comme nous approchions d'Adelboden, une femme

assez étrange se dressa du fossé en agitant un mouchoir.

— Puis-je vous demander assistance? Faire de l'auto-stop à mon âge ne peut qu'éveiller la commisération.

Bertrand descendit, lui tint la portière et s'installa aux côtés du chauffeur.

— Je suis la duchesse de Warderöde, dit l'inconnue. Je crois vous reconnaître comme mes voisins de table au «Faisan d'Or».

Bénie soit la bavarde qui mettait fin à un abominable tête-à-tête. Elle nous raconta qu'elle passait deux mois en Suisse avec son fils. Venions-nous de Paris? Avions-nous déjà fait la promenade de la romantique vallée de Tschemten, au pied du Gsür farouche? Et celle des forêts séculaires d'Engstligen où le promeneur ravi peut surprendre le chevreuil bondissant et le coq de bruyère amoureux?

— Non, dit Bertrand, nous ne sommes ici que depuis hier.

— J'espère que vous allez nous rester un bout de temps? Nouveaux mariés, n'est-ce pas?

Sa façon de cligner de l'œil me dégoûta. Au moment de descendre, donnant superbement sa sèche petite main à baiser à Bertrand, elle le remercia et nous rassura avec un enjouement narquois.

— Merci de m'avoir obligée, mais ne craignez rien, je n'encombrerai pas vos amoureuses promenades.

La sorcière avait déjà flairé la mésentente.

La nuit qui revenait ramena intensément mon malaise, pour ne pas dire ma terreur. J'attendais de Bertrand une compréhension, une générosité en quelque sorte paternelles. A sa bouche, à son attitude, je compris qu'il ne me les offrirait pas. Il me tendit la clé de notre chambre sans m'honorer d'un regard, tandis qu'un groupe de jeunes Allemands me contemplait en ayant l'air de me trouver blonde et charnue à point. Distinguaient-ils en nous voyant ensemble, Bertrand et moi, l'impossible entente, le génie boiteux des couples mal assortis? Ricanait-on devant le poussin que j'étais et ce gentleman énigmatique, sinistre comme Hamlet, me suivant du regard tandis que je fuyais dans l'escalier, la mini-jupe me battant les cuis-ses?

La nuit vint. J'étais en train de me démaquiller devant une petite glace où luisait joliment une petite étoile venue du plus profond d'une nuit d'encre, quand la porte s'ouvrit et Bertrand entra.

— Parlons sérieusement, dit-il, que décidez-vous? — J'espérais que... Que vous comprendriez la situation.

— C'est-à-dire votre incontrôlable répugnance. Grand Dieu! Elle est assez évidente pour ne pas me laisser le moindre espoir.

— Il ne s'agit pas de répugnance. Disons de... Une peur, une panique. Ne dites pas que vous ignorez que cela existe chez certaines jeunes filles, même modernes.

(A suivre)



L'ESPRIT AUTOMOBILE.  
**TALBOT**  
*Show*

**DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 1979**

Gagnez une nouvelle TALBOT Simca 1510.  
Et 10 voyages à Monte Carlo. En jouant à notre grand concours de «roulette». Nous vous y présentons les nouveaux modèles TALBOT 1980.  
Et de nombreuses attractions vous attendent. Pour vous et vos enfants.  
Venez et participez au show TALBOT. Cela en vaut la peine.

- LA CHAUX-DE-FONDS :** AUTO CENTRE Emil Frey SA  
Fritz-Courvoisier 66
- LE LOCLE :** GARAGE Armand PRIVET  
Verger 22
- RENAN :** GARAGE A. KOCHER & FILS
- SAINT-BRAIS :** GARAGE J. FROIDEVAUX

**TRANSFORMATION ET RETOUCHE**  
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes  
**RÉPARATION**  
de poches et fermetures éclair à pantalons  
**SUR MESURE**  
costumes - manteaux et robes  
**R. POFRET**, tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. (038) 25 90 17

Magasin de la ville cherche

**dame**

pour travaux de conciergerie.  
40 à 50 heures par mois.

Ecrire sous chiffre DC 20107 au bureau de L'Impartial.

**Garage**

est demandé, pour tout de suite.  
Quartier:  
Rue du Commerce, Grand-Pont.

Tél. (039) 23 20 89.

**Restaurant Jumbo**

Saison de chasse 79

* Emincé de gibier «Diana»	7.50
* Civet de cerf	8.50
* Côtelette de sanglier «Vigneronne»	9.50
* Médaillon de chevreuil	10.50

Servis avec fruits et pâtes ou spätzlis

**La Chaux-de-Fonds**

Appareils de chauffage mazout ou gaz  
Pose et dépannage



135, avenue Léopold-Robert (Grand Pont)  
Téléphone (039) 23 43 45

A LOUER tout de suite  
**appartement**

dans petite maison, plein centre, 4 chambres plus cuisine, sans confort.

Par mois: Fr. 90.—  
Tél. (039) 22 34 44.

**Pro-Voyages SA**

vous offre sous une même enseigne tous les programmes des agences: Kuoni - Airtour suisse - Hotelplan - Universal - Popularis - African Safari Club - Marti - London Air Tours - CJ Cars - Burri Cars - Erguel Cars - etc.

Voyages d'affaires - Contemporains Groupes, etc.  
Vacances individuelles

Adressez-vous à:  
**Pro-Voyages SA**

TRAMELAN - Grand-Rue 147  
Tél. (032) 97 58 58

**Vous possédez Fr. 35.000.- alors, DEVEZ PROPRIÉTAIRE**

à Cernier, très belle situation ensoleillée, dans magnifique cadre de verdure et de calme, d'une

**VILLA dès Fr. 232.000.-**

mitoyenne de 5 pièces, séjour de 38 m2, salle à manger, 3 grandes chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, GARAGE INDIVIDUEL, cave, buanderie, chauffage individuel.

Coût mensuel, y compris AMORTISSEMENT  
**Fr. 893.-**

**VISITES SUR RENDEZ-VOUS**

Seiler & Mayor S.A. Tél. (038) 24 59 59.

**LES ARTISANS PERRET & PICCI**

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE  
Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

Aujourd'hui 13 septembre 1979, à 20 h. A VENDRE

**l'évangéliste FERNAND LEGRAND**  
parlera à la Communauté évangélique  
Rocher 14

Thème: Le réveil d'une âme  
Le jeune et le vieux prophète

Invitation à tous - Entrée libre

**voilier corsaire**

4 couchettes, équipement complet, régate et croisière.  
Moteur Yamaha 5 CV.

S'adresser à:  
Magasin Lambelet  
Port du Nid-du-Cro  
Neuchâtel

Lisez L'Impartial

**DAME** sérieuse, douce, affectueuse, très sensible, cherche

**COMPAGNON**

pour rompre solitude. âge 50 à 62 ans, avec auto. Mariage si convenance. Pas sérieux s'abstenir.  
Ecrire sous chiffre KP 20215 au bureau de L'Impartial.

**Importateurs de peinture**

cherchent

**revendeurs-dépositaires**

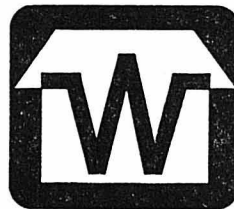
et

**représentants indépendants**

à la commission, pour le canton de Fribourg. Rayon délimité.

Conditions intéressantes à discuter.

Veuillez écrire sous chiffre PC 901913 à Publicitas, 1002 Lausanne.



**Winkenbach S.A.**

**CHAUFFAGE SANITAIRE FERBLANTERIE**

9, rue du Locle  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 26 86 86

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

**monteur en chauffage**

qualifié et habitué à travailler seul.

**Section de La Chaux-de-Fonds**  
**SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89**

Migros, votre boucher de confiance, vous propose:

**CÔTELETTES**

de porc, les 100 gr.

**1.35**

(au lieu de 1.70)

dans tous nos magasins

**civet de bœuf**

75% de viande (sans os)  
25% de marinade

en gobelets de 500 gr. et 1 kg

**1.-**

100 gr.  
(100 gr.ég. = 1.33)

Prix. Qualité. Choix.

**MIGROS**



Réponses à deux questions écrites

# La liberté des fonctionnaires

A la fin du mois d'août, la chancellerie d'Etat de la République et canton du Jura a répondu à deux questions écrites — déposées au mois de mai dernier — par le chrétien-social indépendant Victor Giordano de Courtedoux. Pour l'une des interventions concernant les façades des immeubles de la Banque Cantonale du Jura, le gouvernement précise qu'il s'agit là d'institution autonome et que ses bâtiments ne sauraient être confondus avec des bâtiments publics tels ceux de l'Administration cantonale. Quant aux activités accessoires des fonctionnaires, thème de la 2e question écrite, le gouvernement rappelle que le système de l'autorisation préalable pour les fonctionnaires de l'Administration n'avait pas été retenu lors de l'Assemblée constituante. L'exécutif précise encore que le droit d'exercer une activité professionnelle fut-elle accessoire — est une liberté protégée par un article de la constitution jurassienne et fait partie des droits fondamentaux.

consacrent une part importante de leurs forces et de leur temps à l'exercice de tâches autres que celles de leur charge et inconciliables avec celle-ci ? » Dans sa réponse, le gouvernement de la République et canton du Jura a relevé tout d'abord que dans sa majorité, l'assemblée constituante avait repoussé une proposition qui eût obligé les fonctionnaires à solliciter l'autorisation du gouvernement en vue d'exercer une charge publique ou déployer une activité accessoire. Le système de l'autorisation préalable n'a donc pas été retenu. Les dispositions légales en vigueur n'obligent nullement les fonctionnaires concernés à entreprendre une telle démarche. L'exécutif précise encore qu'il ne peut intervenir, selon les dispositions adoptées, que lorsqu'il y a abus. « Le gouvernement ne peut interdire aux fonctionnaires de se livrer à des occupations accessoires que si l'intérêt public prépondérant l'exige. (...) au regard de

la législation actuellement en vigueur, une intervention du gouvernement en vue d'interdire à un fonctionnaire d'exercer une activité accessoire, n'est possible que si l'intensité et la qualité de ses prestations de service se trouvent diminuées par ses autres occupations ». Enfin l'exécutif jurassien n'estime pas disposer des moyens juridiques lui permettant d'enquêter systématiquement auprès des membres de la fonction publique pour déterminer quels sont ceux qui exercent des fonctions accessoires. « Il appartient toutefois au service du personnel, aux chefs de département, qui connaissent personnellement chacun de leurs collaborateurs, de veiller à ce qu'ils remplissent leurs fonctions d'une manière satisfaisante. Ils ne manqueront pas d'ailleurs d'intervenir dans le sens souhaité par l'interpellateur auprès de ceux dont les fonctions accessoires sont incompatibles avec leur engagement au service de l'Etat ». (lg)

## Le week-end prochain Rencontre annuelle des scouts à Delémont

Après respectivement Moutier, Porrentruy et La Neuveville, c'est Delémont qui accueillera cette année quelque 800 scouts de l'Association jurassienne pour leur traditionnel camp jurassien. La rencontre aura lieu le week-end prochain, les 15 et 16 septembre, sur les hauteurs de Delémont, à Bambois. Les éclaireuses, éclaireurs et pionniers planteront leurs tentes pour la nuit sur le pâturage alors que les plus jeunes, louveteaux, lutins et petites-ailes, trouveront refuge dans les halles de gymnastique toutes proches. Nul doute que tous se sont préparés à cet événement; venant de Bienne, La Neuveville, Tavannes, St-Imier, Tramelan, Saignelégier, Moutier, Delémont et Porrentruy, ils auront l'occasion de se mesurer dans les concours du dimanche matin, mais aussi et surtout de s'amuser lors de la fête du samedi soir. (comm)

## Une belle réalisation Le dépliant touristique de Delémont

La Société de développement de Delémont, section de Pro Jura pour la région de Delémont et environs, connaît une activité réjouissante. On lui doit de nombreuses initiatives touristiques dont la dernière en date est la création d'une nouvelle carte de visite du tourisme delémontain. Présenté sur 12 volets en couleurs, le nouveau prospectus illustre les multiples aspects de Delémont et de sa région: bâtiments historiques, sites naturels, fontaines, camping et piscine, monuments et édifices publics, musée, château et autres curiosités susceptibles d'intéresser le visiteur. La couverture est dédiée au Musée jurassien et flanquée d'un titre de pleine actualité: « Delémont - capitale de la République et canton du Jura ». Le dépliant delémontain contient une bienvenue, un brin d'histoire régionale et des légendes d'images publiées en français, allemand et anglais. (comm)

Le parlementaire jurassien s'étonnait que l'écusson bernois ait été enlevé et remplacé par le sigle BCJ au fronton de l'immeuble occupé par la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy. Il demandait pourquoi l'écusson jurassien n'avait pas été mis en place et si le gouvernement n'estimait pas que le drapeau cantonal se devait d'orner les bâtiments d'établissements publics de préférence à un sigle dont la valeur artistique et l'esthétique sont par ailleurs sujettes à caution. L'exécutif cantonal n'a pas, dans sa réponse, les mêmes vues que M. Giordano. En voici les passages essentiels: « Au fronton du bâtiment de Porrentruy figurait l'ancien sigle de la BCB qui était représenté par un ours debout, entouré d'une couronne ovale. La direction de la Banque Cantonale du Jura a remplacé ce sigle par un nouveau sigle BCJ. Etant donné que la Banque Cantonale du Jura est une institution autonome de l'Etat, organisée sous forme de société anonyme, ses bâtiments ne sauraient être confondus avec des bâtiments publics, tels ceux de l'Administration cantonale. La création du sigle a été confiée à des graphistes jurassiens. L'un des projets a été retenu par les organes de la banque en fonction de critères impératifs de type graphique et professionnel. De plus, ce sigle doit être commercialement exploitable, c'est-à-dire qu'il doit retenir l'attention et se faire connaître ».

# FRANCHES-MONTAGNES

## Première assemblée des délégués du Service social des Franches-Montagnes

Depuis deux ans, la création d'un Service social est à l'étude dans le district des Franches-Montagnes. Toutefois ses initiateurs à la tête desquels on trouve M. Paul Simon de Saignelégier, ont attendu l'entrée en vigueur de la Constitution cantonale jurassienne afin de connaître les intentions véritables des nouvelles autorités. Aujourd'hui, encouragés par M. Roger Jardin, chef du Département de la santé publique, qui envisage de faire du service social des Franches-Montagnes un test pour l'ensemble du nouveau canton, ils ont convoqué la première assemblée des délégués qui se tiendra vendredi 14 septembre, au Noirmont. Les représentants des communes membres devront notamment adopter les statuts, nommer le président et le vice-président de l'assemblée, la commission de gestion et les vérificateurs des comptes, adopter le règlement administratif et le cahier des charges, désigner la commune siège de l'administration.

public desservant la population des Franches-Montagnes. Il est constitué en association et non en syndicat de communes. Il est donc ouvert à des associations d'utilité publique et de bienfaisance, qu'elles soient publiques ou privées et possédant un service social, tels Pro Senectute ou Pro Infirmis. Le service social devra collaborer avec les communes et avec toutes les institutions sociales existantes et il acceptera les mandats qu'elles lui confieront. Son activité devra être souple de façon à assurer une autonomie d'intervention aux services, associations et organismes effectuant un travail social. Au début, le service fonctionnera avec un (e) assistant (e) social (e), une puéricultrice et un (e) employé (e) de bureau chargé des tâches administratives. Il appartiendra à l'assemblée de vendredi de choisir le lieu d'implantation du service. Son financement sera assuré d'une part par les contributions des communes membres selon leur capacité contributive, et d'autre part par une participation financière de l'Etat. La gestion sera confiée à une commission d'au moins sept membres qui nommeront notamment les travailleurs sociaux, alors que l'assemblée des délégués représentera le pouvoir suprême du service.

dont les décisions rendront le Service social des Franches-Montagnes opérationnel. (y)

### SAIGNELÉGIER

#### Adieux à Sœur Agnès

Au cours d'une petite manifestation, les membres du comité de direction de l'Hôpital-hospice Saint-Joseph ont pris congé de sœur Agnès Marguerite Mouflard, responsable de la lingerie de l'hôpital depuis 23 ans, qui prend une retraite bien méritée. M. Pierre Paupe, président du Conseil d'administration, a relevé les grands mérites de cette religieuse dévouée, toute consacrée à sa tâche, mais toujours gaie et souriante. Née en 1900 dans les Ardennes, Sœur Agnès était entrée chez les sœurs de la Charité de Besançon en avril 1927. Tout au long de son fécond apostolat, elle a tout d'abord œuvré durant une trentaine d'années en France avant de venir à Saignelégier, en 1956, pour reprendre la lourde responsabilité de la lingerie de l'établissement. En 1977, elle avait fêté ses noces d'or de vie religieuse. M. Paupe lui a remis un modeste cadeau en lui exprimant toute la gratitude de la communauté et en lui souhaitant une longue et douce retraite dans son pays natal. (y)

Préoccupé par les difficultés auxquelles sont constamment confrontés les responsables des diocèses des Oeuvres sociales, le Conseil communal de Saignelégier avait pris l'initiative, en 1977, d'inviter les grandes communes franc-montagnardes à un premier échange de vues qui, s'étant révélé positif, fut renouvelé avec toutes les communes du district. Une commission d'étude de neuf membres fut constituée. Elle comprenait MM. Paul Simon, Saignelégier, président; Pierre Gogniat, Lajoux, vice-président; Mme Françoise Taillard, Les Breuleux; Mme Madeleine Arnoux, Le Noirmont; Gabriel Cattin, Les Bois; Maurice Guenet, Muriaux; Germain Aubry, Montfaucon; Ernest Hutmacher, Soubey; Gabriel Rais, Le Bémont. La commission d'étude a mis au point des projets de statuts et de budget qui ont été soumis à une large consultation des instances concernées: services sociaux existant dans le Jura, inspecteurs des œuvres sociales, partis politiques, association des maires, députés et constituants, conseils communaux.

ADHÉSION DE DOUZE COMMUNES

Actuellement douze des dix-neuf communes ont demandé leur adhésion, parmi elles toutes les principales. Il s'agit de Saignelégier, Le Noirmont, Les Bois, Les Breuleux, Montfaucon, Muriaux, Les Genevez, Les Pommerats, Soubey, Epiquevez, La Chaux-des-Breuleux, alors que Lajoux et Le Bémont ont préféré attendre l'évolution sur le plan cantonal avant de se prononcer définitivement. Dès que les fonctionnaires du Service de l'Aide sociale du canton du Jura ont été nommés, ils ont encouragé la commission d'étude à aller de l'avant. MM. Joliat et Nussbaumer ont collaboré d'une façon très concrète aux derniers travaux de la commission. D'autre part, le ministre Roger Jardin a annoncé sa participation à l'assemblée de vendredi

### Assemblée extraordinaire du club franc-montagnard de tennis de table

Les membres du Club franc-montagnard de tennis de table se sont réunis en assemblée extraordinaire sous la présidence de M. Jean-Pierre Bouille des Bois. Ce dernier a félicité les joueurs participant régulièrement aux entraînements et particulièrement l'équipe formée de Laux, Chiarini et Planinic qui a obtenu la promotion en 3e ligue à l'issue de la dernière saison. L'assemblée a décidé d'inscrire trois formations pour le prochain championnat et a nommé M. André Cattin des Breuleux comme vice-président du club et Mme Marlyse Rebetez des Breuleux également au poste de secrétaire-caissière. L'assemblée a décidé d'organiser une éliminatoire du Championnat suisse pour écoliers, le samedi 22 septembre, au Noirmont, ainsi que le 1er tournoi de tennis de table franc-montagnard, le 28 octobre. L'entraînement des juniors, chaque jeudi, à 18 heures, est dirigé par M. Serge Ayer de Saignelégier. (y)

### LE SERVICE SOCIAL PRÉVU

Le service social tel que l'a prévu la commission est un service polyvalent

### SOUBEY

#### Jubilé sacerdotal de l'abbé Montavon

Dimanche, toute la paroisse a tenu à s'associer au jubilé sacerdotal de l'abbé Montavon, curé de la paroisse. La messe a été célébrée par le jubilaire entouré de plusieurs confrères. Au début de la cérémonie, M. Gilbert Thiévent, président de la paroisse, lui a rendu un bel hommage et lui a exprimé la gratitude de la communauté.

Après la messe, au cours d'un apéritif agréablement de productions des enfants de l'école dirigés par M. Triponez, instituteur, et de la fanfare d'Epauvillers, MM. Jacob Oberli, maire, et Adrien Maître, président de la bourgeoisie, ont apporté les vœux et les félicitations des autorités.

D'autres messages de reconnaissance ont été prononcés au cours de l'excellent banquet servi au Relais du Doubs. C'est ainsi que se sont encore exprimés M. Ernest Hutmacher, président de la paroisse réformée des Franches-Montagnes, l'abbé Migy, neveu du jubilaire, le doyen Noirjean. Tous ont mis en évidence les belles qualités de cœur, la disponibilité et la grande gentillesse de ce bon pasteur que nous félicitons à notre tour. (y)

### LE BÉMONT

#### Assemblée communale

L'assemblée communale s'est réunie sous la présidence de M. André Boillat, maire, en présence de 17 ayants-droit. Ils ont approuvé le procès-verbal, les dépassements de budget, ainsi que les comptes 1978 présentés par M. Pierre Beuret, receveur. Ils bouclent avec 397.094 francs de dépenses et 419.838 francs de recettes, soit un reliquat actif de 22.744 francs. Sur proposition du Conseil communal, l'assemblée a accepté d'ouvrir en hiver le chemin conduisant à la colonie Rais et aux Enfers, sans toutefois prendre à sa charge les frais d'entretien ou les dégâts éventuels causés par le chasse-neige sur le tronçon de la commune des Enfers. (y)

### LES POMMERATS

#### Les vacances scolaires

Au cours de sa dernière séance, la commission scolaire siégeant sous la présidence de M. William Christ, a fixé les prochaines vacances comme suit: automne, du 17 septembre au 6 octobre 79; fin d'année, du 24 décembre au 5 janvier 1980; semaine blanche, du 18 au 23 février 80; printemps, du 7 avril au 19 avril 80; été, du 30 juin au 9 août 80. (y)

### MONTFAUCON

#### Prochaine élection d'un officier d'état civil

A la suite de la mort de M. Albert Hartmann, le poste d'officier d'Etat civil vient d'être mis au concours par le Département de justice et de l'intérieur cantonal. L'élection a été fixée au dimanche 21 octobre avec scrutin de ballottage éventuel, le 11 novembre. (y)

#### Carnet de deuil

MONTFAUCON. — M. Abel Surdez est décédé à l'Hôpital Saint-Joseph, après quelques jours d'hospitalisation, à l'âge de 81 ans. Né au Peuchapatte, le défunt a été toute sa vie ouvrier de campagne. Après avoir passé une quinzaine d'années dans une ferme des Breuleux, il a travaillé durant plus de 40 ans chez la famille Frésard des Montbovats. Sa belle fidélité lui avait valu d'être récompensé par la Commission agricole de l'ADIJ. Grand travailleur, serviable et dévoué, M. Abel Surdez laisse le souvenir d'un citoyen honnête et estimé, très apprécié de ses employeurs. (y)

### DISTRICT DE PORRENTROY

#### Jumelage Porrentruy - Tarascon

C'est samedi 15 septembre qu'aura lieu à Porrentruy la cérémonie du 10e anniversaire du jumelage Porrentruy-Tarascon. (kr)

### BONCOURT

#### Nouveau curé

Originaire du Gabon, l'abbé Pierre Rapotchombo a été installé dimanche dernier à Boncourt et s'occupera des villages de Boncourt, Buix et Montignez. (kr)

### BONFOL

#### Assemblée communale

L'assemblée communale de Bonfol a été présidée par M. Pierre Henzelin en présence d'une centaine d'ayants-droit. Les comptes ont été acceptés avec un réjouissant excédent de recettes de 84.257 fr. 70. Il a encore été voté un crédit de 12.000 fr. pour la réparation d'une cheminée au bâtiment scolaire. Un autre crédit de 30.000 fr. a été voté pour l'extension du réseau d'eau et enfin il a été décidé de démolir la maison Fattet. (kr)

### LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES PEBMIVES

Se basant sur un article de la loi sur le statut des magistrats et fonctionnaires, le député Giordano (psd) demandait au gouvernement s'il admettait qu'un chef de service exerce une activité accessoire et si un fonctionnaire, dont la rémunération est au-dessus de la moyenne, pouvait exercer une telle activité tout en privant d'autres travailleurs d'un emploi même accessoire. Le parlementaire ajoutait terminait par la question suivante: « Le gouvernement est-il prêt à faire une enquête dans le but d'éviter que des fonctionnaires récemment nommés

### Chemins de fers du Jura Nouveau directeur

Le Conseil d'administration des Chemins de fer du Jura (CJ), qui a siégé hier à Delémont sous la présidence de M. François Mertenat, chef du Département de l'équipement et de l'environnement du canton du Jura, a désigné le nouveau directeur de la compagnie en la personne de M. Arnold Merlet, domicilié à Tavannes.

Né en 1928 à Lausanne, M. Merlet a fait son apprentissage au service gares du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois, puis aux CFF où il a complété sa formation jusqu'en 1951. Entré cette année-là aux CJ, M. Merlet a assumé dès 1952 et jusqu'à présent les fonctions de chef d'exploitation. Le nouveau directeur succédera dès le 1er décembre 1979 à M. Jean von Kaenel qui a fait valoir ses droits à la retraite après 34 ans d'activité à la tête de la compagnie des CJ. (ats)

### mémento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
- SAIGNELÉGIER
- Police cantonale: tél. 51 11 07.
- Préfecture: tél. 51 11 81.
- Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
- Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.
- Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
- Service du feu: No 118.
- Aide familiale: tél. 51 11 04.
- Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.





# Coop-informations

**Action**  
baisse de prix sur  
le **beurre**  
de choix  
Vous économisez  
- .25 par 100g  
- .50 par 200g

**Hits <weekend>** du jeudi 13 sept. au samedi 15 sept. 1979

**Tresse russe**  
Coop  
La pièce de 450 g **2.50** au lieu de 2.90

**Prunes**  
<Fellenberg>  
le kg **1.60**

Collants à **PRIX** sensationnels!

**avela <Bonnie>**  
en Hélanca. Slip renforcé avec empiècement.  
2 paires **3.90** au lieu de 4.90

**avela <Idéal>**  
en Hélanca, très fin. Slip sans couture, empiècement renforcé.  
2 paires **4.-** au lieu de 5.-

**avela <Sybille>**  
en Hélanca. Avec empiècement large. Bonne tenue même en position assise.  
2 paires **5.60** au lieu de 6.60

**avela <Belform> collant de soutien**  
Pour les personnes qui marchent beaucoup et sont souvent debout.  
1 paire **7.90** au lieu de 9.90

**Hits hebdo** 12.9.-18.9.1979

**Riz vitaminé Meteor**  
reste ferme et entier à la cuisson  
2 paquets de 1 kg **3.20** au lieu de 3.90

**Ovomaltine**  
Boîte de 1 kg **9.30** au lieu de 9.95

**Savons de toilette**  
maintenant 3 pour 2  
**Pacific** 3x150 g **2.30** au lieu de 3.45

**Pâte brisée** 500 g **1.20** au lieu de 1.40

**Suchard Express**  
Boîte de 1 kg **6.60** au lieu de 7.70

**Lux** 3x150 g **2.20** au lieu de 3.30

**Pâte feuilletée** 500 g **1.40** au lieu de 1.60

**Gendarmes**  
2 paires de 100 g **2.20** au lieu de 2.60

**Ananas Mondial**  
4 tranches par boîte **1.90** au lieu de 2.40

**Pâte à pizza** 300 g **1.10** au lieu de 1.30

**3 boîtes de 234 g** poids égoutté 140 g **1.90** au lieu de 2.40

**Récurve-casseroles Scotch Brite**  
avec poignée pratique - ménage vos mains et vos ongles  
4 pièces, seulement **1.50**

**Prix choc actuel**  
**Oignons de tulipe Darwin** rouge, jaune ou mélange. Grandeur 11/12 cm. Filet de 30 pièces, seulement **4.20**

**Coop compte pour qui sait compter!**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**GIRARD-PERREGAUX**

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

**collaborateur**

pour son département de publicité de langue maternelle française ou allemande ayant d'excellentes connaissances d'anglais.

Bonne formation commerciale et publicitaire.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà travaillé dans un département de publicité.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

**secrétaire**

pour son département de publicité bilingue français-anglais pour correspondance dans ces deux langues et divers travaux de bureau. Si possible diplôme Ecole de commerce.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Offres manuscrites à GIRARD-PERREGAUX S.A., Département du personnel, place Girardet 1, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

**employé**

pour le service des pièces détachées et accessoires automobiles.

Avantages sociaux.

Salaires intéressants pour personne active et de confiance.

Faire offre au Garage des TROIS ROIS S.A., La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 81 81.

**GIRARD-PERREGAUX**

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

**micromécanicien ou mécanicien**

pour travaux variés dans le cadre d'une petite équipe

**ouvrier**

pour différents travaux dans notre atelier de fabrication d'ébauches.

Faire offres ou téléphoner au (039) 22 68 22 à Girard-Perregaux S.A., La Chaux-de-Fonds.

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» VOUS ASSURE un service d'information constant



Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

**A louer**

au 5e étage de l'immeuble de la CNA, avenue Léopold-Robert 23, La Chaux-de-Fonds

**locaux commerciaux, 373 m²,**

à l'usage de bureaux, salles d'études, cabinets médicaux, études d'avocats, etc. disponibles dès le 1er janvier 1980 ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements, téléphoner à la Caisse nationale, (039) 23 76 54.



TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

# Assises de l'Association des cadres du Centre régional de la protection civile



Le comité entouré des invités du jour.

Avance sur le programme prévu, bonne ambiance, voilà qui démontre que cette Association des cadres du centre régional de protection civile ne connaît pas de gros problèmes. Il faut dire que si tout va comme sur des roulettes, on le doit à un comité actif ayant à sa tête M. Kurt Lanz qui travaille à la satisfaction générale. Il n'est donc pas surprenant que l'équipe ait été reconduite pour une nouvelle période.

C'est dans les locaux du centre que s'est déroulée cette assemblée générale à laquelle ont participé différentes personnalités, soit M. Roland Choffat, maire, accompagné de M. Daniel Chaignat, conseiller municipal, M. Joseph Chételat, responsable de la PC du nouveau canton du Jura, M. Jean Ruegg, président de l'Association romande des instructeurs PC, M. Erwin Gosteli, administrateur du centre et M. Hans Bühler ancien administrateur ainsi que M. André Moser de l'Office fédéral de la protection civile.

Rédigé par Mme Agnès Vuilleumier, mais lu par le vice-président, M. Charles Gruter, le procès-verbal ne donna lieu à aucune remarque.

Au chapitre des mutations, l'association a eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres alors que cinq démissions étaient enregistrées. L'effectif est donc de 88 membres. C'est ce qu'annonça M. Kurt Lanz dans son rapport présidentiel qui retraça l'activité écoulée tout en rappelant que, bien que prévu jusqu'en 1980, le programme pour la réfection des salles dans l'ancien collège de Tramelan-Est est termi-

né. Durant trois ans, un programme très chargé a été réalisé et grâce à des centaines d'heures de labeur bénévole, ce collège fait aujourd'hui la fierté de ceux qui l'utilisent. Il rappela l'important exercice combiné qui eut lieu cette année, sous la direction de M. René Schwab de l'office cantonal.

### FINANCES SAINES

Vérifiées par MM. Enderlin et Hirt, les finances sont saines, ainsi qu'il ressort du rapport présenté par M. Robert Simon. Pour cette raison, le montant des cotisations restera inchangé pour le prochain exercice.

Remplissant son mandat à la perfection, le comité a été reconduit pour une nouvelle période. Une seule démission est enregistrée, celle de M. B. Burki, alors que M. André Gruter, qui aurait voulu se retirer, est acclamé pour qu'il continue son mandat en qualité d'observateur. Ce qui fait que le comité est constitué comme suit: président, Kurt Lanz; vice-président, Charles Gruter; secrétaire, Mme Agnès Vuilleumier; caissier, Robert Simon; membres, Mme Lydia Staudenmann, Yvan Paroz, Eric Glatz, Erwin Gosteli, André Gruter.

### PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Les propositions du comité sont acceptées sans autre et le programme

### Belle participation au tir du challenge « régio »

Ce dernier samedi, le tir de campagne mettait sur pied son traditionnel tir du « régio » lequel connu une belle participation puisque 28 tireurs y ont pris part. Le temps était bon pour la pratique du tir et l'on enregistra d'excellents résultats, soit:

1. Jean Boegli, 96 points;
2. Florian Chatelain, 93 (jeune tireur);
3. René Meyrat, 95 (46);
4. Yves Rossel, 93 (jeune tireur);
5. Hubert Bassioni, 92 (48);
6. François Guedat, 92 (44);
7. Claude Roethlisbert, 90;
8. Marcel Reber, 89;
9. Eric Voumard, 88;
10. François Voumard, 87 (45);
11. Daniel Monbaron, 87 (43);
12. André Chatelain, 87 (43). Notons que le maximum de points pouvait être de 100 (20 coups en cible à 5). (comm-vu)

comprendra une journée porte-ouverte le 3 mai 1980, une promenade en famille en juin, l'assemblée générale de l'association le 13 septembre et une grande sortie en octobre. Une conférence est également prévue et sera donnée par M. André Moser de l'Office fédéral de la PC. Elle aura pour thème les critiques de l'exercice combiné de 1979.

On entendit ensuite M. E. Gosteli, administrateur du centre, remercier l'association et les cadres pour l'instruction donnée au centre régional. M. Daniel Chaignat, conseiller municipal, releva l'excellent travail de l'association au collège de Tramelan-dessous. M. Jean Ruegg, président de l'Association romande des instructeurs, après avoir rappelé quelques anecdotes bien sympathiques, souhaita prospérité à l'association alors que M. André Moser, de l'Office fédéral, parla lui en quelques mots de l'important exercice combiné de 1979 qui fera l'objet d'une longue discussion, tout en rappelant qu'il s'est déroulé dans de bonnes conditions. Après les remerciements d'usage du président, chacun a pu goûter à une raclette servie au centre.

(texte et photo vu)

# Concert très apprécié



La fanfare de Jeanguï (Posaunenchor Jeanguisboden-Tramelan) a donné dimanche matin un concert à l'intention des personnes du quartier du Crêt-Georges. Cette aubade fut très appréciée et chacun a pu se rendre compte de l'excellente musique interprétée par

ces musiciens qui ne se produisent pas assez souvent à Tramelan. En effet, c'est toujours avec un réel plaisir que leur musique est écoutée car cette fanfare chrétienne interprète tout son répertoire avec un soin tout particulier. (photo vu)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Assemblée générale extraordinaire de la SDSI

# 75e anniversaire fêté dignement

De nombreuses personnes ont assisté, hier soir, à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société de développement de Saint-Imier (SDSI) qui fêtait son 75e anniversaire. L'ordre du jour ne comportait que deux points essentiels à savoir la présentation du budget 1980 qui prévoit un déficit de 17.240 fr. et le 75e anniversaire de la société fêté dignement avec le lancement d'une flamme touristique accompagnant l'oblitération du courrier postal. Sous la présidence de M. Marcel Moser, la partie administrative n'aura duré qu'un petit quart d'heure. Pour la célébration de l'événement, M. Moser devait retracer l'histoire. D'autres orateurs prirent la parole à savoir M. Pierre Leuthold pour la Municipalité de

Saint-Imier et M. Henri Gorgé en tant que président de Pro Jura. Le verre de l'amitié devait être offert par la société en fin de soirée.

C'est en 1904 qu'un groupe de citoyens de Saint-Imier fonda la société de développement. Il s'agissait de la naissance de la deuxième association de ce genre après celle de Moutier. Le but des sociétés de développement consistait à faire connaître leur région et y développer le tourisme par des articles dans la presse, à éditer des affiches et dépliants touristiques, etc... Actuellement la société de développement de Saint-Imier a sensiblement ralenti ses activités. Il est vrai qu'un syndicat d'initiative d'Erguel (regroupant les communes du district de Courtelary) est en création. Pour l'heure, le comité directeur est fort de cinq personnes. M. Jacques Biland, président, est toutefois en congé pour une année pour des raisons professionnelles. M. Marcel Moser, vice-président, assure l'intérim alors que M. Florain Schaerer tient les cordons de la bourse, M. Samuel Luthert assumant le poste de secrétaire et M. Jean-Louis Maggioli étant assesseur.

Francis Erard, respectivement président et directeur de Pro Jura, ainsi que de M. Pierre Leuthold, représentant des autorités communales, M. Marcel Moser dirigea la séance administrative qui dura à peine un quart d'heure. Le temps pour les membres d'accepter le budget 1980 qui boucle avec un déficit de 17.240 francs pour un roulement prévu de 27.340 francs. Les chiffres rouges seront pris en charge, si le souverain accepte le budget 1980, par la commune.

M. Moser devait ensuite retracer l'histoire de la société de développement. Comme conclusion, il ne cacha pas sa confiance en l'avenir avec un regard dirigé vers le 100e anniversaire. Il rappela également que la flamme touristique créée par M. Henri Aragon, artiste-peintre de la localité, avait été mise en service le jour même. Pour la municipalité, M. Leuthold souligna que les atouts touristiques de Saint-Imier n'avaient pas changé, contrairement au tourisme. C'est pourquoi il demanda aux responsables de pratiquer un tourisme à la hauteur de leurs moyens. Quant à M. Henri Gorge, il rappela que Saint-Imier avait toujours été à l'avant-garde du tourisme avant de signaler que Pro Jura serait restructuré d'ici la fin de l'année 1979. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

VILLERET

### Nominations

Le conseil communal a procédé à la nomination de Mme Hélène Gerber qui devient membre de la Commission de l'école enfantine en remplacement de Mme Mattaboni et à celle de M. J. Kummli qui remplacera M. J. Gorgé à la Commission du contrôle des loyers. (mb)

### CONFIANCE EN L'AVENIR

En présence des représentants de sociétés locales, de MM. Henri Gorgé et

### A l'Ecole de commerce

# Visites et voyages au programme

Il est incontestable que les courses d'étude ou les visites d'entreprises constituent un complément indispensable à la formation culturelle et professionnelle de tous les étudiants ou apprentis. La Direction de l'Ecole de commerce l'a fort bien compris et depuis des années les responsables de Saint-Imier se chargent de mettre à exécution ce genre d'intention.

A la fin du mois d'août déjà, jeunes filles et jeunes gens de 2e année de l'Ecole de commerce se sont rendus au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, sous la conduite de M. Jean Wille, professeur. Enseignant et élèves ont parcouru l'exposition consacrée au « nomadisme d'aujourd'hui ».

Au cours de la présente semaine, les classes de 2e et 3e années passeront une journée à Zurich accompagnées par MM. Pauli, sous-directeur et Eberhard, professeur. Grâce à l'amabilité d'un établissement bancaire de Saint-Imier, les excursionnistes visiteront la Bourse et l'après-midi la « BuFa », exposition de matériel de bureau et de gestion d'entreprise. Quant aux classes de 1ère année, elles seront les hôtes de la maison Emalco à Corgémont.

Signalons encore que, pour la course dite « de diplôme », les élèves de 3e année se rendront à Vienne du 23 au 27 septembre. (comm-1g)

### Le 6 octobre prochain

# Baptême de la rue Neuve en rue Pierre-Alin

Grâce à des « cartons » d'invitation réalisés par les élèves de l'Ecole secondaire en collaboration avec Mlle Sylviane Desboeufs, professeur, la municipalité de Saint-Imier vient d'annoncer que la commémoration du 100e anniversaire de la naissance de Pierre Alin, artiste aux talents multiples, né à Saint-Imier, s'effectuera le 6 octobre prochain.

Dans un premier temps, le baptême de la rue Neuve en rue Pierre-Alin se déroulera à l'extrémité ouest de la rue Neuve. Quelques allocutions sont prévues par MM. Leuthold et Méroz avant que la fanfare des cadets de Saint-Imier se produise pour la première fois sous la direction de M. Gérard Viette. Après quoi le baptême à proprement parlé aura lieu. Par la suite les invités prendront la direction de la salle de spectacles pour passer « quelques instants avec Pierre Alin... ». Des productions ont été préparées par l'Ecole de

musique et des classes d'école ou encore par les « petits chanteurs d'Erguel ». Enfin, dans les locaux du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, une exposition sera consacrée à l'artiste peintre Pierre Alin du 6 au 20 octobre. (lg)

### Au Club de football de table

# Une coupe « Rio » disputée

Voici quelques jours déjà, la société de football de table de Saint-Imier avait mis sur pied un tournoi dans son local. Sept équipes se sont affrontées lors de ce tournoi. La coupe « Rio » a été très disputée. Finalement la victoire finale est revenue à la paire P. Zanetti - E. Pavoni (23 points) devant R. Jaussi - P. Parsy (19 points) et J. Carlo - J. Mutti (15 points). (lg)

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

# Nouveau secrétariat permanent pour la formation professionnelle dans le Jura bernois



M. M. Paroz et Mme M. Niederhauser.



L'Office cantonal de la formation professionnelle est l'autorité officielle de surveillance des quelque 24.000 rapports d'apprentissage régis par la loi fédérale, des 60 écoles professionnelles et de l'organisation des examens finals. La surveillance des apprentissages dans les entreprises se répartit entre une cinquantaine de commissions comptant 5 à 15 membres qui se recrutent, suivant le système paritaire, parmi le patronat et les syndicats ou asso-

ciations. Le Jura bernois, avec environ 1500 contrats d'apprentissage, a 3 commissions de surveillance, à Courtelary, Tramelan et Moutier.

Depuis quelques années déjà, l'Office a renforcé ses services dans le Mittelland (Berne), le Seeland (Bienne) et l'Oberland (Thoune), en créant des secrétariats permanents pour les commissions de surveillance des apprentissages et pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage des professions artisanales et industrielles dans ces régions du canton.

En égard aux changements survenus au commencement de cette année, le

Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'économie publique et de l'Office de la formation professionnelle, a accepté d'instaurer un secrétariat permanent, et ceci dans le Jura bernois.

La Direction de l'économie publique a nommé récemment le secrétaire et sa collaboratrice: M. Martial Paroz de Bévilard et Mme Mariette Niederhauser de Malleray. Ils entreront en service le 1er novembre 1979. Le siège du futur secrétariat de la formation professionnelle pour le Jura bernois se trouvera à Malleray. Le système de surveillance et d'organisation des examens sera, dans les grandes lignes, maintenu. Les milieux intéressés de la région sont convaincus que, par la création de ce secrétariat, les rapports entre les parties contractantes, les commissions, les associations, les écoles professionnelles et les communes pourront être intensifiés pour le bien de la formation professionnelle dans le Jura bernois.

communiqués

**FRC, groupe Tramelan:** Les personnes désirant visiter la fabrique de chocolat Camille Bloch peuvent le faire en se joignant à la FRC. Visite d'un après-midi, mercredi 3 octobre, départ gare 13 h. 15, arrêts place du Marché et Chalet. Inscriptions jusqu'au 17 septembre, chez Mme N. Baumann, tél. 97 50 38.

Voir autres informations jurassiennes en page 26



# Le « Livre noir DMF » du Parti socialiste fait sortir le Conseil fédéral de ses gonds

Le Conseil fédéral monte sur ses grands chevaux. Il n'a pas aimé, mais pas aimé du tout ce livre noir sur le Département militaire fédéral publié vendredi passé par le Parti socialiste suisse. Aussi le gouvernement central a-t-il chargé son président, M. Hans Hurlimann, d'ouvrir la séance par une sèche déclaration remettant le pss en place. Pendant ce temps, dans leur coin, MM. Willi Ritschard et Pierre Aubert rongeaient leur frein.

« Avec la parution du livre noir DMF, le Parti socialiste suisse a dépassé la mesure habituellement admise dans le pays en matière de critique », déclare le Conseil fédéral par la voix de M. Hurlimann. « Vu la responsabilité collégiale du Conseil fédéral, cette critique ne s'adresse pas

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

seulement au chef du DMF, mais à l'ensemble du Conseil fédéral, dans lequel quatre partis sont représentés. Quant au principal objet de la critique, le Conseil fédéral s'exprimera lorsque l'affaire du char 68 sera examinée par les Chambres. »

## HORAIRE MOBILE POUR LES FONCTIONNAIRES

Le ciel en soit loué: le Conseil fédéral a aussi fait des choses plus sérieuses, hier. Il s'est définitivement prononcé pour l'introduction de l'horaire mobile dans l'Administration fédérale. Fonctionnaires postaux et cheminots en bénéficient depuis 1975 déjà. L'administration centrale suivra dans le courant de l'année prochaine. Aucune date précise n'est encore arrêtée. Il faut d'abord acheter les appareils de timbrage, puis les installer (à cet effet, le Conseil fédéral a débloqué hier 2,1 millions de francs). Il faut aussi fixer les modalités de l'horaire mobile, d'entente avec les associations du personnel. Une ordonnance devra ensuite être adoptée.

Le Département des finances à qui incombe la réalisation de ce projet va être confronté à plusieurs casse-tête. Tous les fonctionnaires n'ont pas un horaire régulier au point de pouvoir être vérifié par un appareil de timbrage. D'autre part, il faudra déterminer à partir de quel rang un fonctionnaire sera dispensé de l'obligation de timbrer. En tout cas, l'introduction de l'horaire mobile n'entraînera aucune réduction des prestations et ne nécessitera pas l'engagement de personnel supplémentaire. Pour le contrôle des cartes, on recourra à l'électronique.

La nouvelle réglementation s'inspirera du système pratiqué par les CFF et les PTT qui, depuis quatre ans, donne satisfaction. Il y aura des heures bloquées durant lesquelles tous les fonctionnaires devront être présents. Pour le reste, chacun pourra choisir en fonction de ses goûts ou de son domicile le début et la fin de sa journée.

GENÈVE. — Le procès de l'un des ravisseurs de la petite Graziella Ortiz se déroulera aujourd'hui et demain devant la Cour d'assises de Genève. La nièce du « roi de l'étain », Antenor Patino, avait été enlevée à Genève, devant le domicile de ses parents, le 3 octobre 1977. Dix jours plus tard, elle était relâchée contre une rançon de deux millions de dollars versés par son père.

ZERMATT. — Un nouveau drame de montagne était signalé hier au Cervin. Un alpiniste dont on ignore l'identité a fait une chute vertigineuse dans la face est et a été tué sur le coup.



### M. BEN BRAHIM

le brillant demi du FCC, qui vient de marquer ses deux premiers buts en Ligue nat. A, vous donne rendez-vous avec ses camarades

SAMEDI 15 SEPTEMBRE à 17 heures AU STADE DE LA CHARRIÈRE contre

## LAUSANNE

UNE RENCONTRE AU SOMMET A NE PAS MANQUER !!!

P 20383

## UNE LOI SUR LE PARC NATIONAL

A part cela, hier, le Conseil fédéral a: ● Adopté un projet de loi sur le Parc national suisse. Créée en 1913, cette institution prendra le statut d'une fondation de droit public. La Confédération lui versera un subside de 240.000 francs par an, au lieu de 100.000 francs actuellement.

● Autorisé M. Hurlimann à signer la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. La cérémonie de signature aura lieu à Berne dans le cadre de la 3e Conférence ministérielle européenne sur l'environnement, qui s'ouvre le 19 septembre. Cette signature n'entraînera pas de modification majeure des lois suisses.

● Décidé de participer à concurrence de 12 millions de francs au pro-

gramme de lutte contre l'onchocercose qu'engagera l'Organisation mondiale de la santé de 1980 à 1985. Cette maladie, appelée aussi « cécité des rivières », sévit dans toutes les zones de savane de l'Afrique occidentale. Elle fait 70.000 aveugles et diminue physiquement des millions de personnes. La seule méthode de lutte consiste à tuer les larves du parasite dans les rivières.

## Réaction socialiste

Réagissant à la déclaration du Conseil fédéral selon laquelle son livre noir DMF dépasserait la mesure usuelle en Suisse en matière de critique, le Parti socialiste suisse (pss) a diffusé à son tour hier une déclaration dans laquelle il demande à qui il appartient de fixer cette « mesure usuelle ». La critique est légitime, souligne-t-il. Pour le pss, il n'existe qu'une critique usuelle en démocratie. Les citoyens ou les partis politiques sont majeurs et peuvent déterminer eux-mêmes la mesure de la critique qui s'impose. Et le pss de retourner la question: « Y a-t-il aussi en Suisse une mesure usuelle de fautes pour lesquelles le contribuable doit payer ? » (ats)

## Trois phrases — Trois erreurs

Qu'une certaine nervosité se soit emparée de la classe politique suisse - quoi de plus normal ! Les élections fédérales ne sont plus très loin.

Dans une certaine mesure, il est normal aussi que les partis essaient de faire les gros titres des journaux, en lançant une initiative sur l'harmonisation scolaire, en apportant des remèdes-miracle au chevet des finances fédérales, en publiant un livre noir sur le juteux sujet que sera toujours le Département militaire. Cette propagande a le gros avantage de ne rien coûter !

Mais il est un tout petit peu moins normal que le Conseil fédéral se laisse entraîner et participe lui aussi à la foire d'empoigne. Les trois phrases qu'il a glissées dans la bouche de M. Hurlimann, hier, ne sont pas dignes d'un gouvernement.

Qu'est-ce que ce livre noir du parti socialiste suisse ? Rien de très sérieux. Un pamphlet rédigé en vitesse par un seul homme pendant ses vacances, murmure-t-on — le président Helmut Hubacher en personne. Une oeuvre simplifiée préférant les slogans à la rigueur de l'analyse. Un produit de l'actuelle fièvre électorale. Mais en tout cas pas une contribution sérieuse à la discussion du problème réel que pose l'armement de la Suisse et la

direction de l'immense machine qu'est devenu le DMF.

Cette brochure d'occasion, le Gouvernement central la prend au sérieux et lui donne ainsi un retentissement qui comblera d'aise ses auteurs. C'est une première erreur.

Le Conseil fédéral se donne des airs de censeur. Il prétend déterminer jusqu'où va la liberté de la critique en Suisse. Lui, gouvernement privilégié entre tous par des moeurs politiques et journalistiques particulièrement douces, fixe des bornes à la discussion publique. C'est une deuxième erreur.

Le Conseil fédéral rappelle aux socialistes qu'ils sont représentés en son sein. Il veut leur faire comprendre par là qu'ils sont également responsables de la politique qu'ils mettent en cause. Ce faisant, le Conseil fédéral ignore la nature véritable de la coalition gouvernementale en Suisse, qui ne suppose nullement un soutien absolu de la politique gouvernementale par les partis associés. C'est une troisième erreur.

Celle-ci, par les temps qui courent, n'est pas la moins lourde.

Un peu plus, et on conseillerait au Conseil fédéral de prendre des vacances !

Denis BARRELET

Selon un sondage zurichois avant les élections fédérales

## Les radicaux en force - le PDC en perte de vitesse

A cinq semaines et demie des élections fédérales, les radicaux ont le vent en poupe. Ils pourraient bien être les grands vainqueurs de la lutte pour le Conseil national. Même si les socialistes resteront sans doute le groupe le plus fort, ce sont les radicaux qui gagneront le plus de sièges par rapport à 1975... Les élections cantonales de ce printemps annonçaient déjà cette tendance. Le dernier sondage du « Tages-Anzeiger » le confirme. Le quotidien zurichois publie régulièrement depuis quelques années des sondages d'« Isopublic » sur les intentions de votes et les sympathies politiques de l'électorat. Le dernier sondage avant les élections fédérales d'octobre a été publié mardi. On note certes une chute infime des radicaux par rapport au sondage d'avril (ils perdent 1 pour cent) mais ce n'est rien par rapport à la montée fracassante que le parti a enregistré depuis octobre 1978, ponctuée notamment par les gains obtenus sur le plan cantonal en avril-mai à Zurich (plus 8 sièges), Bâle-Campagne (plus 1) et Lucerne (plus 3)...

### LOURDE CHUTE DES DÉMO-CHRÉTIENS

Les socialistes se rétablissent légèrement après avoir connu une chute assez brutale dans le hit-parade des sympathies du corps électoral. Le ps avait atteint les sommets en octobre 78, il se retrouvait en avril 79 (avec 28 pour cent des suffrages) en dessous de

ex-agrariens de l'udc se disent eux aussi, dynamiques et du centre.

### SIÈGE UDC AU CONSEIL FÉDÉRAL ASSURÉ ?

L'udc justement, qui tremble pour son siège au Conseil fédéral après ses pertes d'il y a quatre ans se reprend assez spectaculairement. Les onze pour cent de suffrages que s'est fixé l'udc devraient être atteints: 9 pour cent

## Une loi fédérale qui reste lettre morte Les cantons aiment bien les fraudeurs du fisc

Vous en souvient-il ? Le 9 juin 1977, le Parlement adoptait une loi renforçant les mesures contre la fraude fiscale. Un des principaux instruments de cette loi, dont certains se promettaient monts et merveilles, consiste en une brigade d'enquêteurs fédéraux prêts à aider les cantons dans le dépistage des fraudeurs. Mais cette brigade n'intervient que sur demande des cantons. Et c'est là que le bât blesse. L'an dernier, un seul canton a demandé l'aide des enquêteurs fédéraux.

Dans son projet initial, de 1975, le Conseil fédéral voulait donner à ces enquêteurs la possibilité d'intervenir librement. Mais le Parlement, le Conseil des Etats en tout premier, ne l'avait pas suivi. L'arme s'avère aujourd'hui parfaitement émoussée.

Aux cantons qui hésitent à s'adresser à Berne en prétextant ne pas vouloir surcharger l'administration fédérale, le Conseil fédéral déclare que le blocage des effectifs du personnel de la Confédération ne l'empêchera pas de multiplier le nombre des enquêteurs si la demande est forte.

A la socialiste genevoise Christinat et au groupe socialiste tout entier qui l'interrogeaient à ce sujet, le Conseil fédéral laisse entendre qu'il ne proposera pas de révision de la loi, deux ans seulement après son entrée en vigueur.

Pas question non plus de modifier la législation sur l'impôt direct pour qu'à l'avenir les auteurs de simples soustractions fiscales eux aussi soient traduits devant un juge pénal. Les juges pénaux, dit le Conseil fédéral, ne sont pas des spécialistes du droit fiscal. L'Administration fédérale des contributions n'ayant aucun droit de surveillance sur les tribunaux pénaux, la pratique risquerait d'être des plus disparates. Enfin, les cantons ne connaissant pas ce système, on créerait une différence de plus, en une époque où les efforts vont vers une plus grande harmonisation.

### GROSSE ÉCONOMIE SUR L'AIDE AU TIERS MONDE

Dans le flot des réponses aux interventions parlementaires, on retiendra encore celle-ci donnée au Zurichois Baumgartner, successeur de James Schwarzenbach au Conseil national. M. Baumgartner pressait le gouvernement de tenir compte du refus de la TVA par le peuple le 20 mai dernier et d'économiser sur l'aide au développement. Oui, le Conseil fédéral économisera sur ce poste-là. Dans le budget pour 1980, il le réduira de 34,8 millions de francs ou de 8 pour cent par rapport au plan visant à améliorer légèrement notre aide publique. Par rapport à 1979, ce sera le statu quo.

« Cette décision nous a paru inévitable, affirme le gouvernement. Mais elle est d'autant plus préoccupante que le plan financier de

la Confédération, comme les budgets de ces dernières années, ont toujours tenu très largement compte des difficultés financières de la Confédération pour déterminer le niveau de l'aide publique. Celle-ci a été et demeure très insuffisante par rapport aux besoins et par rapport aux efforts de la communauté internationale. Dans les autres pays développés, on consent, en faveur du tiers monde, à des sacrifices beaucoup plus importants que chez nous, et ceci malgré des difficultés financières et économiques qui sont souvent encore plus graves qu'en Suisse. » D. B.

## Semaine mouvementée à Genève

### Trois nouvelles arrestations

La police genevoise a arrêté hier entre midi et 14 heures, dans des circonstances assez mouvementées, trois ressortissants anglais, deux hommes et une femme, arrivés à Genève par avion. La brigade financière était sur la piste du trio qui, porteur de faux papiers d'identité, écoulait des chèques volés. Ils avaient en leur possession plusieurs milliers de francs suisses au moment de leur arrestation, qui a été précédée d'une poursuite au moment où ils sortaient d'une banque, dans le quartier des Eaux-Vives. Ils n'étaient toutefois par armés et aucun coup de feu n'a été tiré.

### BIJOUX IDENTIFIÉS

En ce qui concerne l'arrestation, la veille, de quatre ressortissants allemands, on apprend que leur butin, des bijoux, a été entièrement découvert dans une voiture-camping qu'ils utilisaient. Une partie des bijoux a été volée vendredi dernier à Coligny, une autre ce lundi (ou mardi matin) dans une villa de Chambésy, toujours dans le canton de Genève. (ats)

## ligne nouvelle



Manteau dans la nouvelle ligne, l'intérieur est bordé ecossais, le poignet gracieux, l'écharpe ajoute un brin de fantaisie. Beaucoup d'allure pour vous qui le portez.

Notre réclame manteau pure laine

249.-

## la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg La Chaux-de-Fonds

P 20237

	Intentions août 75	Résultats octobre 75	Intentions avril 79	Intentions août 79
	%	%	%	%
Socialistes	31	25	28	29
Radicaux	18	22	26	25
Démocrates-chrétiens	19	21	21	16
Union démocratique du centre	4	10	7	9
Alliance des indépendants	7	6	5	6
Libéraux	3	2	2	3
Action nationale	3	3	—	1
Républicains	2	3	—	—
Parti du travail	5	2	3	3
Organisations progressistes	2	1	1	3



# Les concerts de la Société de musique

Tradition et évolution, deux mots dans lesquels la Société de musique de La Chaux-de-Fonds discerne une devise. Le programme 1979-80 se caractérise par une structure traditionaliste dont le contenu se trouve en évolution. Une nouvelle saison musicale qui s'annonce prestigieuse et permet de considérer qu'elle est établie pour satisfaire le goût des mélomanes les plus exigeants.

## Deszö Ranki, pianiste (Mercredi 3 octobre)

Il est jeune, il est beau, il éclate de talent. Une imposante panoplie de dons et d'acquis au service de l'exécution pianistique, une maîtrise qui suscite l'admiration: tel est Deszö Ranki qui ouvrira la 87e saison de la Société de musique de La Chaux-de-Fonds. Il est né en 1951 à Budapest, a fait ses études à l'Académie Franz Liszt de cette ville. Il est lauréat de hautes distinctions: premier prix au concours « Robert Schumann », Zwickau - DDR en 1969, « Grand prix international du disque » de l'Académie Charles Cros,



Paris 1972, prix « Franz Liszt » de l'Etat hongrois en 1973. Il conduit une fabuleuse carrière de soliste, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

Il jouera la sonate KV 333 de Mozart, la fantaisie op. 17 de Schumann, œuvre écrite en 1836 et dédiée à Liszt, les « Children's corner », une suite de six pièces: Doctor Gradus ad Parnassum, Jimbo's Lullaby, Serenade of the doll, The snow is dancing, The little shepherd, Golliwogg's cake walk que Debussy composa pour sa fille, et la version pour piano de « Petrouchka » le ballet commandé par Serge de Diaghilev à Stravinski, une œuvre totalement indépendante du contexte chorégraphique, un éblouissement de virtuosité pianistique.

## Philharmonie de Varsovie et Witold Rowicki (Mardi 23 octobre)

L'activité permanente de ce prestigieux orchestre symphonique commença en 1901, activité qui fut interrompue par la Seconde guerre mondiale, jusqu'en 1945. L'édifice de la Philharmonie est alors en ruines; l'ensemble, installé dans un local provisoire, ressemble davantage à un orphéon qu'à une philharmonie nationale.

C'est alors que Witold Rowicki se déplace de Katowice à Varsovie, il recherche les musiciens de l'orchestre d'avant-guerre — lorsque cela est possible — engage des jeunes et, au prix de beaucoup de sacrifices, et d'enthousiasme — remplaçant ici l'indispensable — perfectionne l'orchestre. Vint ensuite le temps des tournées: Europe, USA, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zé-

lande, Inde, des programmes de 50 concerts consécutifs.

Comment se présente le travail de la Philharmonie nationale ?

Le vendredi et le samedi l'ensemble donne des concerts pour ses abonnés, piliers de son activité; dimanche, matinée pour le public; lundi, concert d'œuvres contemporaines; mardi, musique de chambre; mercredi relâche; jeudi, concerts pour les jeunes.

Nous avons déjà eu l'occasion d'entendre à La Chaux-de-Fonds ce grand orchestre polonais qui laissa le souvenir de qualités remarquables. Sans doute les retrouverons-nous intactes.

Un autre élément d'admiration de cette soirée sera le jeu de la violoniste Wanda Wilkomirska dont la noblesse du style s'accordera au Concerto No 1 pour violon de Prokofiev (nous avons entendu cette artiste à Paris en 1968).

Le programme qui sera dirigé par Witold Rowicki propose, en outre, l'ouverture du « Songe d'une nuit d'été » de Mendelssohn et « Shéhérazade » de Rimsky-Korsakov où l'auditeur retrouvera la rutilance, les rythmes, l'exotisme qui enthousiasmèrent les spectateurs parisiens des Ballets russes au début de ce siècle.

## Roland Perrenoud, hautboïste (Mercredi 7 novembre)

Roland Perrenoud est né à La Chaux-de-Fonds. Il obtint en 1972 le diplôme de capacité professionnelle au Conservatoire de sa ville natale, puis en 1974, la « Reifeprüfung » à la Musikhochschule de Fribourg-en-Brisgau, classe Heinz Holliger. Il consacre son activité à l'orchestre symphonique et à la musique de chambre. Il se produira avec Philippe Mermoud, violoncelliste et Christine Hostettler, claveciniste, dans un programme magnifiquement composé allant de la musique française du 18e siècle, suivie de la sonate en trio BWV 1030 de Jean-S. Bach, tandis qu'il terminera son récital par « Sequenza 7 » du compositeur italien contemporain Luciano Berio, pour hautbois et violoncelle continu.

C'est au « gentleman agreement » survenu entre la Société de musique et le Concours national d'exécution musicale « Prix de soliste » de l'Association des musiciens suisses que l'on doit ce concert. Pour signifier son estime à un jeune musicien chaux-de-fonnier qui fut lauréat en 1978, de cette haute distinction, la Société de musique patronne ce hautboïste remarquablement doué. Un récital qui trouvera son public spontanément.

## Quatuor Juillard de New York (Mercredi 21 novembre)



Samuel Rhodes, viole.

Le Quatuor Juillard a été fondé en 1946 par William Schuman, président de la Juillard school of music de New York. Composé de Robert Mann et Earl Carlyss, violons, Samuel Rhodes, alto, et Claus Adam, violoncelle, il est un



Claus Adam, violoncelle.

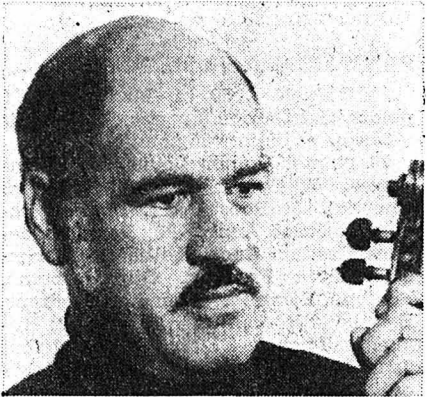
des tout premiers ensembles de musique de chambre du monde. Le programme propose le Quatuor en ré majeur op. 20 No 4 de Haydn, la Suite lyrique d'Alban Berg (la première version fut en effet écrite pour quatuor à cordes) et le Quatuor en la mineur 51-2 de Brahms.

## Jean-Jacques Grünenwald, organiste (Mercredi 5 décembre)

Jean-Jacques Grünenwald est premier prix d'orgue, d'improvisation et de composition du Conservatoire de Paris, aussi bien qu'architecte et, à ce dernier titre, second grand prix de Rome. Il enseigne à la Schola cantorum et mène une riche carrière d'interprète.

Il jouera des œuvres de Jean-S. Bach, Mendelssohn, César Franck (troisième choral en la mineur) ainsi qu'une partition de sa composition « Diptyque liturgique » et terminera ce récital par une improvisation sur un thème qui lui sera communiqué quelques instants avant l'exécution.

## Orchestre de chambre de Berne et Hansheinz Schneeberger (Mercredi 19 décembre)



S'il est de tradition de faire appel à des artistes internationaux, la Société de musique se fait un devoir aussi de mettre en valeur des musiciens suisses qui se distinguent par leur probité artistique. Tel est le cas, notamment, de Hansheinz Schneeberger, violoniste, qui a donné la mesure de son talent un peu partout dans le monde, à plusieurs reprises en notre ville. Ses partenaires Walter Kagi, altiste, et Théo Loosli qui dirigera l'ensemble, sont l'un et l'autre d'excellents musiciens bien connus dans nos régions.

On découvrira les qualités de l'ensemble bernois dans un programme séduisant tout entier consacré à Mozart, Symphonie KV 200, concerto pour violon KV 216 et symphonie concertante KV 364 pour violon et alto.

## Philharmonia hungarica et Christa Romer (Mercredi 23 janvier 1980)

L'honneur du concert d'ouverture de l'année 1980 reviendra à la Philharmonia hungarica sous la direction du chef japonais Kazuhiro Koizumi. Dans ce grand ensemble, on s'en souvient, ce sont les qualités des cordes qui frappent d'abord: sonorité chaleureuse, précision, légèreté, cependant que les autres pupitres, bois et cuivres, sont également excellents. Chef, soliste et orchestre feront de cette soirée une source inépuisable de couleurs, de rythmes puisqu'ils interpréteront les « Danses de Galanta » de Kodaly et « Le Mandarin merveilleux » de Bartok, des fresques où le pittoresque trouve une place royale.

Christa Romer jouera le concerto pour piano de Schumann. Enfant prodige, cette pianiste est née à Saint-Gall en 1943. Elle fit ses études au Conservatoire de Zurich avec Walter Frey et Karl Engel et remporta, pendant ses études déjà, plusieurs grands prix. Poursuivant sa formation au Conservatoire de Genève, classe Louis Hiltbrand, elle y obtint un prix de virtuosité. Elle débuta en donnant avec le Concertgebouw d'Amsterdam un concert remarquable et remarqué qui lui ouvrit les portes de la carrière internationale. En Romandie on pouvait l'entendre la saison dernière au Festival de Montreux et au Locle dans le cadre de l'Association des concerts du Locle.

## Trio Risler (Mercredi 6 février)

Le Trio Risler est composé des petits-enfants du célèbre pianiste Edouard Risler, décédé en 1929, dont les interprétations laissent un souvenir indéfectible dans nos régions. On en parle encore dans les chaumières.

Au programme figurent trois grands noms et trois œuvres qui marquent chacune une gradation dans la forme autant que dans l'expression: Brahms,



Witold Rowicki dirige la Philharmonie de Varsovie.

Ravel, Martin. Une grande découverte à coup sûr.

## Orchestre symphonique de Radio-Bâle et Gyorgy Lehel (Jeudi 21 février)

L'Orchestre symphonique de Radio Bâle s'est révélé comme étant un ensemble de tout premier ordre; Gyorgy Lehel, qui fut chef de l'Orchestre symphonique de Budapest, mettra en évidence ses couleurs orchestrales dans la fantaisie écossaise op. 46 de Max Bruch et dans la « Septième » de Beethoven. L'auditeur admirera le jeu du violoniste Maurice Hasson dont la très vive musicalité fera merveille dans les pages de Bruch.



Edith Mathis.

## Itzak Perlmann, violoniste (Mardi 4 mars)

Itzak Perlmann est né en 1945 à Tel-Aviv. Il étudia à l'Académie de musique de cette ville. Enfant prodige il fit ses premières tournées aux USA et au Canada en 1958 déjà. Il s'installe à New York, poursuit ses études à la Juillard School of music. Lauréat du prix Leventritt.

Itzak Perlmann s'impose non seulement par un métier très sûr, mais encore par un style classique et mûr, une grande sobriété d'expression, une intelligence réfléchie. Il sera accompagné par le pianiste Bruno Canino dans un programme allant d'une sonate de Leclair, à celle de César Franck, à des pages de Kreisler. Seul il interprétera la partita No 1 de Jean-S. Bach.



## Edith Mathis, cantatrice et Heinz Medjimorec, pianiste (Mercredi 19 mars)



Heinz Medjimorec.

Trop rares sont en effets les soirées de Lieder, des soirées qui peuvent être prodigieuses lorsqu'elles sont conduites par des interprètes de la classe d'Edith Mathis. Cette cantatrice est née à Lucerne. Elle fit ses études à Zurich avec Elisabeth Bosshart. Hôte des principaux centres musicaux d'Europe, elle débuta au Festival de Salzbourg en 1960, à Glyndebourne en 1961. Elle est engagée régulièrement au « Met » de New York, Bayreuth, Munich, Hambourg, Vienne, le Festival de Lucerne sont ses principaux ports d'attache, tant pour le Lied que pour l'oratorio ou l'opéra.

Heinz Medjimorec son accompagnateur, est né en 1940 à Vienne. Lauréat du prix « Mozart » Salzbourg 1956; deuxième prix au Concours international

d'exécution musicale de Genève en 1960; prix « Beethoven » Vienne 1961; prix d'interprétation Mozart Vienne 1969 il poursuit parallèlement une carrière de soliste.

Edith Mathis propose des Lieder de Schubert sur des textes de Goethe, les « Mignons » Lieder de Schumann, les Ariettes oubliées de Debussy, textes de Verlaine et l'Italianisches Liederbuch de Hugo Wolf.

## Orchestre de chambre de Stuttgart et Karl Munchinger (Vendredi 2 mai)

Lorsqu'au lendemain de la dernière guerre renaissait en Europe un sentiment musical marqué par la musique baroque, au fur et à mesure que l'on découvrait ce répertoire, jusque-là évincé par la prépondérance accordée à l'orchestre symphonique, se formaient en Allemagne tout d'abord puis en Italie, ailleurs ensuite, des ensembles de chambre constitués de douze à quinze cordes et continuo, conduits par un chef ou un « Konzertmeister ». C'est à cette époque que Karl Munchinger fonda l'Orchestre de chambre de Stuttgart.

L'ensemble vint à La Chaux-de-Fonds pour la première fois en 1951: soirée révélatrice, inoubliable! rarement avait-on entendu musique aussi lumineuse, aussi vraie. Dès lors l'orchestre fut régulièrement l'hôte de la Société de musique. Il y donna une douzaine de concerts, dont un, en 1972, introduit par M. André Dubois, qui fut suivi avec attention par quelque 1000 jeunes élèves des Ecoles secondaires de la ville.

C'est avec les exécutants de cet ensemble favori que s'achèvera la 87e saison de la Société de musique. Les qualités des interprètes, celles de Karl Munchinger, son ardeur dans la précision, sa passion dans la musicalité la plus exigeante seront tout entières au service de l'œuvre de Jean-S. Bach: Suite No 2, Ricercare de l'Offrande musicale, Concerto pour clavecin BWV 1053 et Concertos brandebourgeois Nos 3 et 4.

Denise de CEUNINCK

## Concerts gratuits

La Société de musique éprouve une autre fierté: celle d'offrir chaque année à ses membres et au public de toute la région deux concerts d'orgue gratuits.

Le premier aura lieu le dimanche 11 novembre. Jean-François Vaucher, organiste de l'église St-François à Lausanne en sera le soliste. Il sera accompagné par François Guye, de Genève (les mélomanes se souviennent de ce jeune violoncelliste remarquablement doué qui fut l'objet d'une mention lors du « Prix des solistes » de l'AMS en 1978).

Le second aura lieu le dimanche 24 février. Maurice Clerc, organiste de la Cathédrale de Dijon en sera le protagoniste.

Des concerts qui satisferont le goût de tous ceux qui voudront connaître dans les meilleures conditions — l'acoustique de la salle de musique est exceptionnelle, rappelons-le — les sources enrichissantes de l'orgue.

On y va aussi en famille !

## Objectif: 1000 membres

Au seuil de sa 87e saison, la Société de musique présidée aujourd'hui par M. Jean-Pierre Houriet, est en parfaite santé. Grâce à une ligne de conduite bien établie, ne laissant aucune place au hasard ou à l'improvisation, elle est à même de vaincre la plupart des difficultés que la conjoncture actuelle — qui n'épargne personne lors de l'établissement du budget d'une saison — pose.

Cette constante vaut à la Société de musique de La Chaux-de-Fonds un label de qualité. Le public est ainsi assuré de retrouver ou de découvrir les qualités d'un ensemble de chambre, d'un orchestre symphonique, d'un soliste, parmi les meilleurs du moment, cela sur le plan international.

Pour poursuivre son activité dans la voie tracée, la Société de musique a besoin de l'appui de tous ses membres et du public. Depuis quelques années, le comité est préoccupé par la diminution de ses abonnés. Les départs de la localité, les décès ne sont pas compensés par l'adhésion de nouveaux membres.

Pour poursuivre son activité dans la voie tracée, il est indispensable aujourd'hui que la Société de musique puisse augmenter son effectif. En ce début de saison elle compte un peu moins de 900 membres, l'appui de chacun d'eux lui est nécessaire pour atteindre son objectif: 1000 membres.



Chronique horlogère Chronique horlogère Chronique horlogère Chronique horlogère

Au congrès international de chronométrie

Conscience, mesure et divisibilité du temps chez les Grecs

par M. Olivier REVERDIN

Ainsi que nous l'avons annoncé mardi 11 septembre en brossant un panorama général de ce que serait le 10e Congrès international de chronométrie qui s'est ouvert le même jour à Genève...

L'homme moderne, habitué à vivre avec la mesure du temps, a peine à imaginer que de grandes civilisations ont pu, sans inconvénient majeur, se passer de tout système rigoureux dans ce domaine.

Les poèmes homériques, par exemple, contiennent le mot « Chronos », mais celui-ci n'exprime en fait qu'une durée,

un temps — long ou court — qui s'écoule entre deux événements. Hésiode, qui vivait une ou deux générations après Homère, a décrit le cycle de l'année paysanne. Il y présente les saisons et l'époque de l'année en se fondant sur les phénomènes stellaires et la vie de la nature...

Le VIIe et le VIe siècle marquent ensuite, pour la Grèce, l'aurore de la philosophie. L'intuition fondamentale issue des doctrines de Pythagore de Samos, le plus connu des précurseurs, c'est que la connaissance des lois du nombre, qui sont constantes, permet de découvrir la triple harmonie des sphères célestes, des sons et des idées.

temps, ni l'espace ne sont indéfiniment divisibles. Au même moment, en Thrace, Leucippe enseignait que la matière elle non plus, n'est pas indéfiniment divisible.

Les philosophes grecs du Ve siècle ont aussi posé, à propos de la matière et du temps, des questions fondamentales.

Quelles échelles et quelles normes les Grecs utilisaient-ils à l'époque classique pour situer les événements dans la durée ?

Le jour est déjà divisé en 24 heures: 12 du lever au coucher du soleil et 12 pour la nuit. Ce système est fort peu pratique, puisque la durée de ces heures varie selon les saisons: au solstice d'hiver les heures nocturnes ont une durée presque double de celle des heures diurnes; au solstice d'été, c'est l'inverse.

L'antiquité grecque ne s'est guère

embarrassée de la semaine qui ne fut alors qu'une division théorique, de caractère astrologique.

Le mois des Grecs est un mois lunaire, d'une durée théorique de 29 jours et demi (en pratique, il y a alternance des mois de 29 et 30 jours). Les noms des mois varient d'une cité à l'autre, liés à des fêtes religieuses ou rebaptisés en honneur de souverains.

L'introduction du mois intercalaire dépendait dans certaines cités, d'une décision du peuple, qui n'allait pas sans

controverse — à l'image des discussions que suscite aujourd'hui la normalisation de l'heure d'été en Europe occidentale.

Pour situer les événements, l'homme moderne dispose d'une échelle précise: heure, jour, mois, année millésimée avant ou après la naissance de Jésus-Christ. Les anciens ne disposaient d'aucun système comparable: chaque cité désignait les années par le nom du premier magistrat (à Athènes l'archonte; à Rome les deux consuls ou le dictateur).

C'est au IVe siècle que les Grecs ont mis au point un système panhellénique décrivant la succession des années: l'ère des olympiades, dont on a admis qu'elles s'étaient succédées, de quatre en quatre ans, depuis une date qui correspond à 776 avant J.-C.

Tout ceci démontre le caractère singulièrement approximatif des systèmes chronologiques dont se servaient les Grecs. Ce qui ne les a pas empêchés de créer des valeurs de civilisation qui ont encore cours de nos jours.

Cette indifférence pour ce qui est de la mesure rigoureuse et rationnelle du temps étonne chez un peuple qui a créé l'histoire et qui a très vite porté le genre à un degré de perfection qui n'a plus guère été dépassé.

Cette « vocation » d'historiens peut être liée à la volonté qu'ont eue les Grecs, de tout temps, d'arracher à l'oubli, fils du temps qui s'écoule, la mémoire de ce qu'ils ont fait. Méditant sur les liens qui enlacent l'histoire à l'écoulement du temps, certains ont cru que cet écoulement connaissait des cycles, des retours, des recommencements. Ils ont tenté, projetant les leçons du passé, de prévoir l'avenir.

Les Grecs ont tout fait — par la poésie, la philosophie, les arts — pour atténuer les effets du temps. Les monuments qui se dressent sur l'Acropole d'Athènes attestent de cette volonté, de ce besoin. (Imp)

LA CHAUX-DE-FONDS LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes « La Pensée ». — Ce soir, 20 h. 15, répétition générale, au local (Ancien Stand).

Club alpin suisse. — Chalets Mont-d'Amin et Joux-du-Plâne: pas de gardiennage. 15 au 17 septembre, Le Crépon, face est, organisateurs: D. Gigon et M. Augsburg. 15 au 17 septembre, cabane Moiry en famille, organisateurs: Cl. Jacot et Ph. Rognon. Rendez-vous pour ces courses, ce soir, dès 18 h. 15, au local.

CSFA. — Jeudi 13 septembre, assemblée, 20 h., au local, Channe Valaisanne, paiement du train de la course du Jeûne à Champéry: 37 fr. 60, demi 26 fr. 40.

Fédération romande des consommatrices. — Récupération d'aluminium dans notre local, av. Léopold-Robert 26, samedi 15 septembre, 9 h. à 11 h.

La Jurassienne (section de courses des UCJG). — Courses: Le Nadelhorn, mixte, les 15-16 et 17 sept. (Jeûne fédéral), course pour personnes entraînées. Renseignements auprès de Raymond Scheidegger, tél. 23 38 69. Groupe de formation: Les Gurfiesten (massif Baügliger), week-end du Jeûne fédéral. Renseignements auprès des organisateurs ou vendredi 14, 18 h., devant la gare. Torré des familles: Le Dazenet, dimanche 30 sept., rendez-vous, 9 h., devant le Bois du Petit-Château ou directement sur place dès 10 h., Les responsables: Jimmy Cattin, J.-Fr. Chopard. Séance mensuelle: visite des Moulins souterrains au Col-des-Roches, mercredi 26, 19 h. 30, devant la gare CFF. Visite mixte.

La Cécilienne. — Répétition, mercredi 19, 20 h. 30, Cercle catholique.

Union Chorale. — Mardi 18, 20 h. 15, Ancien Stand, répétition; 19 h. 30, partielle pour barytons.

Sociétés de tir du district Palmarès du tir des Challenges 1979

Le traditionnel tir des Challenges des sociétés de tir du district de La Chaux-de-Fonds a eu lieu au stand de Bonne-Fontaine les samedi et dimanche 1 et 2 septembre. En voici le palmarès.

A 300 m. Catégorie d'honneur: 1. Les Armes-Réunies moyenne 37.750 gagne pour une année le Challenge Huguenin Frères du Loole; 2. Le Grütli moy. 34.250; 3. Les Carabiniers moy. 33.500; 4. L'Helvétie moy. 32.625.

1re Catégorie: 1. Les Sous-Officiers moyenne 35.000 gagne pour une année le Challenge Georges Gaillard; 2. La Police locale moy. 34.143; 3. La Montagnarde moy. 29.600.

2e Catégorie: 1. Les Armes-de-Guerre de La Chaux-de-Fonds moy. 33.000 gagne pour une année le Challenge Benjamin Reichenbach; 2. La Sagne moy. 30.000.

A 50 MÈTRES

1. Les Armes-Réunies moyenne 93.750 gagne pour une année la Challenge Jaussi; 2. La Police locale moy. 89.770; 3. Les Sous-Officiers moy. 80.000.

Individuels à 300 m. (maximum 40 points, distinction à partir de 35 points). 39 points: Giovanni Richard, Morel André; 38: Perrin André, Stenz René, Meier Rudolf; 37: Humbert-Droz Charly junior, Beuret Georges, Otz Hermann, Geinoz Louis; 36: Stauffer Willy, Bourqui Emile, Perroulaz Martial junior, Hublard Jean-Charles junior, Godat Jean-Pierre, Kunz Jean-Pierre, Andrey Gérolde, Voutat Eric, Aeberhardt Fritz, Fröhlicher Frédy; 35: Varrin François, Reichenbach Benjamin, Ziegenhagen Adonis, Wider Roland junior, Kohler Numa, Fluckiger

Edouard, Francey Guy, Manini Francesco, Brun Claude, Frossard Jean-Michel, Blaser Frédéric, Loosli Jacques, Huguélet Aurèle.

PALMARÈS A 50 MÈTRES

Individuels à 50 m. Maximum 100 points, distribution à partir de 87 points vétérans et juniors 85 points.

98 points: Geinoz Louis; 95: Racine Marcel, Wampfler André; 94: Wehrli Charles; 93: Roost Alex, Beutler Rodolphe, Jacot André; 92: Portner Jacques, Castioni André, Gilliéron Charles; 90: Varrin François, Otz Hermann, Fontana Fernand, Masméjan Philippe, Brigljevic Boris, Marti Robert; 89: Huguenin Michel, Blaser Frédy, Geinoz Jean-Daniel; 88: Berger Daniel, Bourqui Emile, Kunz Jean-Pierre, Ziegenhagen Adonis, Grossenbach Ernest, Beuret Georges, Favre Antoine; 87: Maillard Bernard, Kneubühler Frédéric, Kohler Numa, Steiner Charles, Hochuli Arthur; 86: Huguélet Aurèle V.

Participation à 300 m. 124 tireurs, à 50 m. 50 tireurs. Insignes délivrés à 300 m. 32, à 50 m. 32.

La Fédération des sociétés de tir remercie les donateurs des Challenges et donne rendez-vous aux tireurs à l'année prochaine.

«Ceux de la Tchaux» aux rencontres folkloriques de Fribourg

Dimanche 2 septembre, alors qu'à La Chaux-de-Fonds la Braderie battait son plein, Fribourg pour sa part vivait l'ultime journée des Rencontres folkloriques internationales 1979.

Après la « messe folklorique » du matin, haute en couleur, la journée était consacrée au grand cortège, qui se déroulait le long du Boulevard de Pé-

rolles et se terminait aux Grand-Places. Chaque groupe avait ainsi l'occasion de présenter sa région, ses costumes, ses coutumes, au très nombreux public qui se massait tout au long du parcours. Belgique, Autriche, Danemark, Egypte, Hongrie, Ecosse, Portugal, Colombie, exprimaient toute la diversité de leurs tempéraments, au rythme de leurs instruments de musique caractéristiques. La Suisse était représentée par « Le Feuillu » de Genève, dont les danses dite « élaborées » suivent la voie tracée par Emile Jaques-Dalcroze. Pour associer à la fête des adeptes du folklore suisse traditionnel, les organisateurs avaient encore invité des groupes de deux cantons romands: Neuchâtel et Valais. C'est ainsi que trois ensembles neuchâtelois eurent l'honneur de défiler en tête de ce prestigieux cortège: La « Musique des Armourins », qui avait collaboré la veille au cortège d'enfants de la Braderie, les « Francs-Habergeants » du Loole, et « Ceux de la Tchaux ».

Sollicité pour participer aux deux manifestations, le groupe folklorique chaux-de-fonnier avait dû ce jour-là partager ses effectifs. Alors qu'un contingent en costumes accompagnait la bannière communale à la Fête de la Montre de La Chaux-de-Fonds, les danseurs et musiciens, de leur côté, représentaient notre ville au cortège de Fribourg. Ils avaient choisi d'illustrer le thème des « Dentelles neuchâteloises », reprenant le sujet de l'exposition actuelle du Musée paysan. Cette présentation, ainsi que les danses interprétées tout au long du parcours, éveillèrent un écho favorable auprès du public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

A l'issue du cortège, un dernier spectacle en plein air permit encore à toutes les nations invitées de prendre congé du public fribourgeois, par des présentations de haute qualité.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Rendement, 24.8, 31.8, 7.9. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries, Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for Cours du 11 septembre (A) and Cours du 12 septembre (B). Rows include Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich, BALE, and NEW YORK.

Table with columns for Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, and Communiqués par la BCN. Rows include BALE, ZURICH, VALCA, IFCA, IFCA 73, and Fonds de la Banque Populaire Suisse.

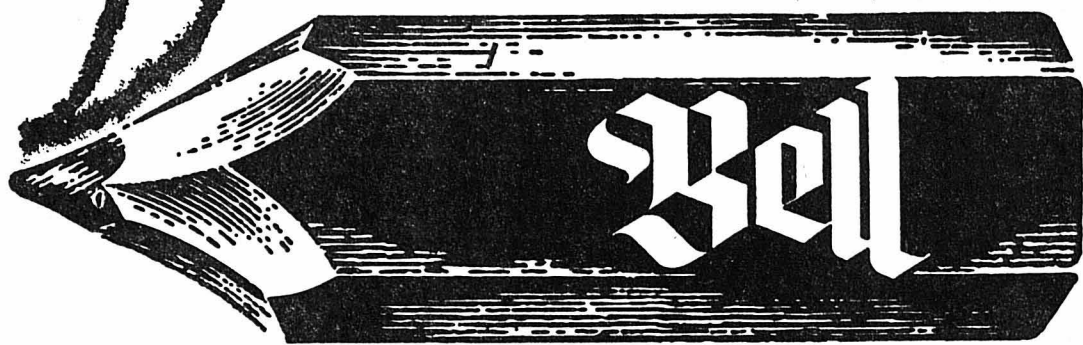
Table with columns for Fonds de placement communiqués par l'Union de Banques Suisses, Fonds cotés en bourse, Fonds cotés hors-bourse, and INDICE BOURSIER SBS.

Convention or: 13.9.79 Page 17.800. - Achat 17.660. - Base argent 675.



Pour la broche  
**ROTI DE PORC**  
 jambon - épaule  
 (épicé et roulé sur demande) le kg Fr. **13.-**

Pour la torrée  
**SAUCISSES** et  
**SAUCISSONS**  
**NEUCHATELOIS** **9.80**  
 le kilo Fr.



**Prêts personnels**  
 pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
 Nom ..... Prénom .....  
 Rue ..... No. ....  
 NP ..... Lieu .....

Permis de voiture  
**LOCATION D'UTILITAIRES** Tél.(038) 36 14 55

**Merusa S.A.**  
 CADRANS ET BOITES DE LUXE cherche **brosseur de cadrans** ayant de l'expérience et capable de s'occuper de l'argenterie. Place stable. Entrée tout de suite ou à convenir. Avantages sociaux. Faire offres ou se présenter chez Merusa S.A., 55, rue des Pianos à Bienne. Tél. (032) 25 65 25.

**DAIHATSU**

**4,8l. aux 100 km**  
 (benzine normale)

**Une voiture avantageuse à l'achat et une consommation d'essence minime!**

La Charade de DAIHATSU est vraiment la Championne de l'économie: vainqueur du «MOBIL Economy Run» en France et du «TOTAL Oil Economy Run» en Australie!

«Jusqu'à la vitesse constante de 100 km/h., nous n'avons jamais mesuré de consommations aussi basses» (extrait test Revue Automobile N° 46/78).

**Dès 8950.-** **FAITES VOS COMPTES!**

Agences DAIHATSU :  
**SAINT-BLAISE:** Tsapp-Automobiles 038/33 50 77 - **MÔTIERS:** Garage Durig 038/61 16 07 - **LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE:** Garage Schweingruber SA 038/57 11 15 - **LA CHAUX-DE-FONDS:** Garage de l'Ouest 039/23 50 85.

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

**expert**

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

**LES NOUVEAUX TV COULEUR**  
 plus perfectionnés, prix en baisse  
 Philips, Média, Grundig, Siemens  
**SONT ARRIVÉS!**  
 en démonstration au magasin  
 Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma  
**biuööer**  
 La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25 Tél. 039/23 12 12

Grand feuilleton de « L'Impartial » 34

Frank G. Slaughter  
**LE VISAGE DU PARDON**

Roman

Copyright by Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

— Vous admettez maintenant qu'il est l'auteur de l'incendie ?  
 — Naturellement. La preuve est là. Ce qu'il nous faut, c'est le motif. Malheureusement, Seth seul peut nous éclairer.  
 — Croyez-vous qu'il soit à Central City à présent ?  
 — Du moins il en est fort près.  
 — Il a l'intention de tuer Case. C'est bien ce que vous dites ?  
 — S'il en a l'occasion, dit Bob.  
 — Finissez-en. La police de l'Etat tirera-t-elle à vue ?  
 — Mes collègues du « Sun » ont déjà la photo de Seth en première page. Le titre: « Un maniaque homicide s'enfuit de Valley Hospital. » Ce n'est qu'une question de temps, il sera forcément vu par quelqu'un.  
 Bob s'interrompit pour prendre le téléphone. Pendant un moment, il parla vivement avec ses reporters se trouvant à Eldon. Les rides creusées entre ses yeux s'étaient détendues lorsqu'il se tourna de nouveau vers Rick:  
 — Le numéro un pour notre équipe: ils ont sauté sur les bouteilles et les ont bouclés. Ils ne parlent pas encore mais bientôt...  
 — Ça ne signifie pas que Case sera impliqué dans le coup. Il est trop rusé pour cela.  
 — Peut-être ou peut-être pas... — Bob s'attaqua à un autre ennemi invisible: — Ils nous donnent l'exclusivité de la capture, mais

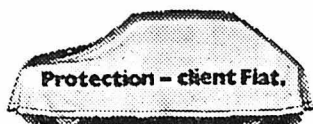
je ne révélerai pas le fin mot de l'histoire avant l'ultime final. Ça ne fera pas de mal à l'ami Walter de penser que ses précieux garçons ont encore accompli un travail parfait. Pendant ce temps, nous assisterons au rallye du stade — infiltré — et nous prierons.  
 — Que pouvez-vous faire là-bas ?  
 — Je ne suis toujours pas fixé là-dessus, mais je sais que Case se sert de la plate-forme de l'orateur cette nuit pour quelque chose de vraiment grandiose. Tout ce qu'il vous a dit hier le confirme. De même le meurtre de Mary Randall et cette chasse à l'homme aux dimensions de l'Etat lancée contre Seth.  
 — Quel rapport y voyez-vous ? demanda Rick.  
 — Hier, lorsque vous avez surgi chez lui inopinément et que vous l'avez couvert de sarcasmes, il s'est senti ébranlé dans son amour-propre pour la première fois depuis des années. Pour moi, les événements de la nuit dernière ont rétabli l'équilibre et cela au point qu'il peut vraiment brûler ses vaisseaux pendant ce rallye...  
 — Afin de faire croire qu'il est le Bon Dieu ?  
 — Exactement, Rick. Cette sorte de « vengeur » de l'Ancien Testament qui peut frapper à volonté. Pour le moment, il ne sait pas s'il est démasqué à Eldon, pourquoi se générerait-il encore au stade ?  
 Le directeur se tourna pour gronder à l'adresse du téléphone qui venait de sonner contre son coude. Son timbre changea brusquement lorsqu'il reconnut la voix qui s'adressait à lui sur la ligne.  
 — Miss King, mon gars, elle veut te parler.  
 — Quand êtes-vous arrivée, Carol ?  
 — Il y a un instant, seulement. Je vous appelle de mon appartement.  
 — Qui vous a dit que j'étais en ville ?  
 — Oncle Walter. J'ai téléphoné à son bureau depuis l'aéroport. Il veut me voir au Case Building dans une heure. Dieu merci, je vous ai eu tout de suite !

— Y a-t-il quelque chose qui ne va pas ?  
 — Il y a un paquet pour vous ici, Rick. Il est adressé à Richard Sloane, « Western Union » l'a apporté hier soir, l'adresse de l'expéditeur est: Mary Randall, Eldon.  
 — Ne bougez pas, Carol et n'ouvrez votre à personne qu'à moi. Je vous rejoins dans dix minutes:  
 — Serait-ce l'incident No 2 ?  
 — Nous le saurons bientôt, Bob, venez avec moi si vous voulez.  
 — Je ne peux pas quitter ce bureau avant qu'il soit temps pour moi de me rendre au stade. Lorsque j'irai, Theo me remplacera.  
 — Je vous téléphonerai dès que j'aurai des nouvelles.  
 — J'en ai dès à présent et ce qui plus est, vous me procurez la première ligne de l'éditorial que je mettrai sous presse lorsque nous clouons au mur l'ami Walter. Vous voulez que je vous la lise ?  
 Rick s'arrêta, une main posée sur le bouton de la porte. Si désireux qu'il fût de rejoindre Carol, il ne pouvait résister à la flamme qui animait les yeux de Bob Partridge.  
 — Vous pensez qu'il est vraiment démasqué à présent, n'est-ce pas ?  
 — Voici le début de mon éditorial, dit Bob: « Jouer au bon Dieu peut présenter des risques, si vous vous servez des moyens qui tuent... » Continuez, mon garçon. A présent c'est votre histoire.

Le chien de garde posté par Case était embusqué dans le vestibule du « Times News » lorsque Rick et Theo sortirent de l'ascenseur. Prévoyant cet obstacle, ils étaient prêts à l'éviter. Tandis que le photographe engageait une conversation en retenant le personnage par le bouton de sa veste (tout en ouvrant un journal pour souligner un détail), Rick s'introduisit à l'intérieur d'un monte-charge qui remontait justement de l'imprimerie pour l'attendre. Un instant plus tard, il se glissait dans le passage derrière l'immeuble et faisait signe à un taxi.

Carol l'attendait dans son salon. Le paquet annoncé était posé sur la table, carré, enveloppé dans un papier épais. Lorsqu'il l'en eut débarrassé, Rick vit qu'il s'agissait d'un gros album enfermé dans une enveloppe de cellophane dont les coins étaient scellés. Une lettre était épinglée à la couverture.  
 — Vous dites que ceci a été déposé par « Western Union », Carol ?  
 — Le concierge de la maison a signé hier soir.  
 Rick ouvrit la lettre: un mystère au moins était éclairci. Le « Time News » avait parlé d'un échange de politesse entre Mary Randall et la femme du docteur Stuart Howell tout juste avant que ce couple ne parte pour Central City. Il avait aussi été question d'un paquet que Mary avait remis à la femme du pasteur pour qu'elle l'envoie par la poste. Rick se dit que les Howell, ayant trouvé la poste fermée et ayant noté l'adresse à Central City, s'étaient arrêtés en route pour confier le paquet à un bureau de messageries. Avant d'avoir lu la moitié de la lettre de Mary Randall, il sut qu'ils lui avaient rendu un service inestimable.  
 « Cher Monsieur Sloane,  
 « Je vous fais cet envoi par des voisins. Ainsi vous parviendra-t-il en toute sécurité. Lorsque vous lirez cette lettre, vous aurez rendu visite à Walter Case et il vous aura dit que je lui ai parlé au téléphone.  
 « Peut-être dois-je m'excuser pour lui avoir téléphoné, alors que je vous avais demandé de parler à cet homme en faveur de la libération de Seth. Lorsque je me suis rendu compte à quel point je m'étais mal comportée, il était trop tard pour vous rappeler. Demander à Walter Case le pardon de mon fils n'était pas votre devoir, mais le mien. C'était agir lâchement que de vous envoyer à ma place.  
 « Comme vous le savez maintenant, il a promis de faire tout ce qui est en son pouvoir pour hâter la sortie de Seth de Valley Hospital. Il veut aussi s'assurer que le jugement suspen-





La Fiat 127 Top offre une protection-client rêvée à son propriétaire: une année de garantie, deux ans de garantie anticorrosion et 30 mois d'assurance frais de réparations Helvetia.

La nouvelle Fiat 127 Top offre une habitabilité de rêve: l'extérieur ne trahit pas l'ampleur intérieure. Et le coffre accueille 1070 litres de bagages.



Une mention spéciale pour la sobriété: la Fiat 127 Top allie la prodigalité de l'équipement à la frugalité de la consommation! Les 50 CV-DIN de son moteur de 1048cm<sup>3</sup> ne consomment que 8,0 litres aux 100 km (normes DIN)!

Le prix de la Fiat 127 Top? Un rêve aussi: Fr.10'190.- seulement, y compris l'équipement spécial! Il existe encore d'autres versions de la Fiat 127, à partir de Fr.7'990.-.

La nouvelle Fiat 127 Top: cette série spéciale est un rêve.



Depuis des années la Fiat 127 est la voiture la plus vendue en Europe. Ce succès méritait d'être honoré avec la série spéciale que voici: Fiat 127 Top! Son équipement de rêve surclasse le luxe habituel; en effet, elle ne se contente pas d'une carrosserie or ou bleu métallisé, avec calandre, pare-chocs et protections latérales gris argent et jantes "italian design"!



Le monogramme Top annonce aussi des vitres athermiques, un essuie-lave-glace sur la lunette arrière, un intérieur de teinte harmonisée. Les sièges, les garnitures de portes et le ciel sont en tissu assorti à l'extérieur. La Fiat 127 Top veut répondre sans concession aux plus hautes exigences!



# AVANTI FIAT!



GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22. Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

LE LOCLE

GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

sif est caduc — c'est son expression.

« Dans les circonstances actuelles, je dois me contenter de sa parole. Mais j'ai mes doutes, tandis que je vous écris.

« Je ne puis vous expliquer (et cela en toute loyauté) pourquoi j'ai de bonnes raisons de ne pas croire en la parole de cet homme. Ou pourquoi je crains qu'il m'ait fait cette promesse pour commettre de pires méchancetés par la suite.

« Si mes craintes se révélaient mal fondées, je vous demande votre promesse solennelle de me renvoyer cet album sans l'ouvrir. Gardez-le enfermé chez vous jusqu'à ce que Seth soit vraiment libre et son nom sans tache. Si l'ombre subsiste, si l'espoir que cet homme a suscité dans mon cœur s'éteignait, faites-en le meilleur usage, afin de l'amener à plus de justice.

« Vous êtes un homme bon, Richard Sloane, je sais que je puis vous confier l'accomplissement de mes espoirs.

« Merci encore pour tout.

« Mary Randall »

Rick sentit que Carol contenant sa respiration, tandis qu'il levait les yeux de la lettre et constatait qu'elle l'avait lue par-dessus son épaule. Il secoua la tête dans un mouvement d'incrédulité, comme un homme cherchant son chemin à tâtons dans l'obscurité vers une porte qu'il devine plutôt qu'il ne la voit.

— Savait-elle qu'elle risquait sa vie? demanda Carol.

— J'en suis certain, dit-il lentement. C'était une femme courageuse.

— La plupart des femmes savent lutter lorsqu'il s'agit du bonheur de leur fils.

— Pourquoi mettait-elle en doute la parole de Case?

— La réponse est dans vos mains, Rick: rompez ces cachets de cire.

Lorsqu'il eut ôté l'enveloppe de cellophane, il constata que l'album qu'il tenait en main ressemblait aux albums de coupures de journaux qu'il avait vus dans le salon de Mary Randall.

La lettre ne donnait aucune instruction concernant sa lecture, aussi s'efforça-t-il de tourner les pages dans l'ordre. La première page contenait une photo du mariage de Mary et Sam Randall prise il y avait plus de trente ans. Le marié semblait mal à son aise dans son costume solennel, bien qu'il fût un très bel homme dans le style nègre. Comparé à son épouse à la taille fine et élancée, au teint d'ivoire, il semblait appartenir à une autre espèce. A vingt ans, la beauté pleine de réserve de Mary Randall était à couper le souffle.

— Pièce à l'appui No 1, dit Rick.

— C'est sûrement le début de quelque drame, remarqua Carol, ça n'est pas simplement un mariage.

— J'ai le sentiment de commettre une indiscretion grave, dit-il, même avec sa permission.

Chaque page de l'album protégée par une feuille de cellophane avait un étrange aspect de fraîcheur, malgré des dates déjà reculées. Les seconds témoignages étaient: l'extrait de naissance de Seth (inscrit au City Hall d'Eldon), ses photos de bébé, un groupe familial dans une grande Ford. Ils étaient suivis d'autres images: Sam et Mary sous le porche de leur magasin-bazar, Sam dans le costume de marin qu'il avait apporté pendant la Seconde Guerre mondiale. Mary et Seth dans le Tuskegee campus avec la statue de Washington en arrière-plan. Puis venaient des instantanés représentant Seth lors de l'obtention de ses grades. Il y avait une coupure de presse expliquant les décisions du jury, ses qualités d'étudiant, ses succès de musicien, des articles de journaux new-yorkais qui vantaient ses compositions musicales et ses triomphes d'étudiant au clavier de son piano.

La page suivante contenait d'autres témoignages. Le premier était un article de la Gazette d'Eldon annonçant la mort de Sam Randall. Les autres avaient été découpés dans le « Times News » de Central City et contenaient des détails sur l'agression de Seth par la personne de Case, son procès, sa réclusion à Valley Hospital. Des traits à l'encre rouge soulignaient la part prise par Case dans cet emprisonnement. En

bas de la page, une note datant de dix ans, annonçait la « fin des archives Randall ». Les pages restantes de cet album étaient attachées à part et, en travers de la première, une mise en garde était tracée de la même main légère:

« A qui de droit.

« Ces scellés ne doivent être rompus qu'au cas où je mourrais. Mary Bradley (Randall).

— Bob appellerait ça le nœud de l'intrigue, remarqua Rick. Voulez-vous me passer de nouveau ces coupures?

Les trois photos de la page suivante étaient assez dépourvues d'intérêt: Mary Bradley petite fille dans un jardin, une Mary Bradley un peu plus âgée dans une robe du soir à la jupe bouffante chantant, avec comme toile de fond un night-club. Mary envoyant des signaux d'adieu appuyée au bastingage d'un pont de bateau dans un tourbillon de confettis. Ces trois photos étaient datées. Les deux premières du « Vieux Carré » à la Nouvelle-Orléans, la dernière intitulée: « En route pour La Havane ».

Sur les deux pages qui succédaient à celle-ci, on voyait Mary dansant dans le rayon d'un projecteur avec des palmiers royaux en arrière-plan. Ces photos étaient datées d'un an plus tard et portaient ce mot: « Havane ». Son danseur, un homme blanc à la silhouette massive, portant une veste blanche selon la mode tropicale, tournait le dos à l'objectif et n'était pas identifié.

La photo qui suivait montrait le même couple assis à une table dans le même bosquet de palmiers royaux. Les deux danseurs se trouvaient face à l'objectif; cette fois, l'homme, mirieur mi-sérieux, tentait de dérober son visage mais on ne pouvait se tromper sur son identité. Walter Case, au temps de ses vingt ans, avait été un jeune élégant et il prenait plaisir à cette soirée tout autant que Mary. Cette fois, ces mots tracés au bas de la photo: « Lune de miel à La Havane » étaient inutiles.

Les deux dernières pages de l'album soulignaient ce qui était déjà évident. Sur la première, deux photos montraient l'une Seth à

vingt ans, l'autre Case au même âge. Toutes deux étaient datées avec précision: on n'avait pas eu à appuyer davantage pour attirer l'attention sur la ressemblance des deux jeunes hommes.

La dernière page contenait une courte missive, conclusion parfaite de cet étrange « montage » photographique:

« Ma chère Mary,

« Mon père m'oblige à rompre toute relation avec toi et comme nous ne le savons que trop, sa volonté fait loi. Je t'écris à son insu, c'est un triste adieu, mais il vaut mieux que le silence.

« Les quelques années que nous avons passées ensemble furent les plus heureuses de ma vie. Peut-être ne les ai-je pas méritées. Toi seule peux en juger, mais il n'en demeure pas moins que ces années furent pleines d'un enchantement qui n'était pas tout à fait de ce monde, d'une joie de vivre que je ne retrouverai plus.

« Je n'ai pas besoin de t'expliquer pourquoi je dois oublier ces années comme si elles n'avaient jamais été et pourquoi je ne puis jamais plus te revoir, ni l'enfant que tu attends. Nous sommes l'un et l'autre des Sudistes: nous connaissons la réponse à ce problème.

« Ton mariage avec Randall, que nos avocats ont déjà arrangé, protégera ta réputation. Certaines sommes ont été mises en dépôt en votre faveur et aussi en faveur de l'enfant.

« Mon père a établi que toute demande ultérieure exprimée de ta part ou de celle de Randall serait faite à tes risques et périls. C'est une disposition qu'il me faut respecter.

« Walter Case »

Cette lettre écrite sur du papier à en-tête de la Tulane University à la Nouvelle-Orléans, portait une date vieille de trente et un ans.

Rick tendit l'album à Carol qui relut lentement ce message, les yeux voilés comme s'il lui répugnait de faire le premier pas.

— Est-ce que votre oncle a été à Tulane?  
(A suivre)



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

# Journée de pluie à l'Universiade de Mexico Le triple saut victime du temps et d'un juge!

Comme l'avait été celui de la longueur, le concours du triple saut de l'Universiade a été décevant. On le doit aux conditions atmosphériques aussi déplorable que la veille et à l'erreur d'un juge levant inconsciemment son drapeau rouge. On attendait beaucoup de cette spécialité dans laquelle le record du monde avait été battu à plusieurs reprises aux Jeux olympiques de 1968. A son premier essai, le Soviétique Gennadi Vaniukievitch réussit effectivement un très bon saut qui lui permit de retomber entre 17,30 m. et 17,40 m. mais le jeune garçon faisant office de juge à la hauteur de l'endroit où il avait rebondi pour la deuxième fois estima, à tort, que le pied de sa jambe libre avait touché le sol. Il leva son drapeau rouge.

## LE CONCOURS EN BREF

Décontenancé, Vaniukievitch effectua un mauvais saut à son deuxième essai (15,98 m.). A son troisième, il piétina avant de prendre son appel et ne tomba qu'à 15,91 m. Ainsi se trouvait éliminé pour la suite du concours l'athlète qui aurait dû en être le principal protagoniste.

Menant depuis le début avec 16,98 m., on pensait que son compatriote Jaak Udmiae allait tout de même assurer la victoire pour l'URSS quand il franchit 17,20 m. à sa cinquième tentative. Il restait un essai à l'Américain Willie Banks qui retomba à 17,23 m., à un centimètre du record des Etats-Unis. Udmiae, qui sautait après Banks, perdit toute chance de reprendre la tête car quand il se lança pour la dernière fois, la pluie fine du début de la réunion se mit à tomber fortement.

## MAUVAIS DÉPART DE MENNEA

Cette pluie fut épargnée à Pietro Mennea, qui prit le départ de sa demi-

finale du 200 m. sous un ciel de plomb. Il arriva en 20'04, soit huit centièmes de plus que la veille, son départ n'ayant pas été très bon, pas plus que sa fin de course.

Immédiatement après, il commença à pleuvoir, et si fort que le 3000 m. steeple, qui vit le petit Roumain Paul Copu battre l'Italien Mariano Soarazzini au sprint, ressembla à une épreuve de natation. Et il est assez ironique que la finale du 400 m. masculin, qui avait été reportée la veille en raison d'un orage, ait été courue néanmoins sous une pluie diluvienne.

## TOUJOURS SCHMID

Parti très vite, l'Allemand de l'Ouest Harald Schmid, placé à l'extérieur, passa aux 200 m. en 20'07. Il faiblissait dans la dernière ligne droite et fut dépassé un instant par son compatriote Franz-Peter Hoffmeister. Mais avec l'énergie d'un très grand champion, Schmid trouva le moyen de gagner dans les tout derniers mètres. Le Soviétique Nikolai Tcherneski et le Français

Robert Froissard, blessés, avaient laissé leurs couloirs vides.

Au disque féminin, la Soviétique Svetlana Melnikova a battu la championne olympique, l'Allemande de l'Est Evelyn Jahl. Dans sa demi-finale du 400 m. haies, un autre Soviétique, Vassily Arkhipenko, s'est mis en évidence en terminant en 48'70.

## DANS LE CAMP SUISSE

La journée n'a pas été faste pour les Suisses en lice. En athlétisme, Armin Tschennett a terminé septième du décathlon à 810 points du vainqueur, Muster et Wamister ont été éliminés en demi-finales du 200 m. alors que Peter Haas a été disqualifié, pour franchissement incorrect d'une haie, en demi-finale du 400 m. haies (il avait obtenu le bon temps de 49'92). Peter Muster s'est plaint de souffrir du tendon d'achille. Dans sa demi-finale, il était mieux parti que Mennea mais il fut totalement débordé sur la fin.

Dans le tournoi à l'épée par équipes, la déception a été complète. L'équipe suisse n'a pas réussi à atteindre les quarts de finale. La réforme de Gabriel Nigon, qui avait déjà été éliminé dès le premier tour de l'épreuve individuelle, explique partiellement cette déconvenue. L'équipe helvétique n'a gagné qu'un match, contre Panama, par 9-1 (seule défaite concédée par Nigon). Elle a ensuite été battue par les Etats-Unis (6-8, Ruchonnet 3 victoires, Carrard 2, Vuille 1, Nigon et Notter 0) et par la Hongrie (3-9, Carrard 2 victoires, Ruchonnet 1).

# Préparation au triathlon d'hiver 1979-80 Deux champions du monde suisses en lice

Après avoir vécu une enfance pauvre, le triathlon d'hiver vient de passer quelques années d'adolescence très heureuse, grâce à un père adoptif plein d'attention, qui lui prodigue des soins intensifs en vue de lui garantir un avenir capable de lui donner toute sécurité. Parvenu à l'âge adulte, ce sport d'hiver aux profils multiples, nécessitant des qualités athlétiques et une intelligence de stratégie mal connues, sera-t-il à l'abri des maladies dont d'autres cousins (le football par exemple) sont actuellement les victimes ?

## LA TACHE DE «L'ONCLE»

Car soyons logiques... malgré la présence d'un grand parrain (le Département militaire fédéral) et d'une marraine (la Fédération suisse de ski), le triathlon risque sans cesse d'attraper de mauvaises gripes, ce qui oblige l'oncle Pralong (chef de discipline), père adoptif ayant recueilli l'orphelin, de multiplier les exploits afin de fortifier l'environnement de l'ancien triathlon souffreteux et malingre pour le préserver d'une rechute qui serait synonyme de décès. Mais cessons d'être lyrique et expliquons-nous.

## DEUX CHAMPIONS DU MONDE

Depuis quatre ans, le triathlon va de succès en succès, grâce à des garçons dont l'envie de se hisser sur un des sommets de la gloire sportive n'a pas fait tourner la tête. Arnold Naepflin (champion du monde 1977) et Georges

Zraggen (champion du monde 1979) ont certes bien aidé à faire grimper en flèche la cote helvétique dans la discipline triathlon. Encore faut-il désormais asseoir cette réputation en préparant avec de plus en plus de soin les saisons futures. En ce qui concerne la préparation des concours prévus pour l'hiver 1979-80, Michel Pralong a été forcé de fixer des buts avec lesquels le triathlon se donne une véritable image de fédération.

## TROIS «NOUVEAUX»

Il y a tout d'abord l'élargissement du cadre national. Auparavant, on travaillait avec les moyens « du bord », en petit comité. Désormais, les structures seront donc plus solides, sans pour autant oublier de se mettre à l'abri des inconvénients d'une organisation trop lourde, rigide et austère. C'est ainsi que, pour la saison, trois groupes ont été formés. Le groupe I sera appelé à lutter avec l'étiquette de groupe « choc ». Le groupe II a été formé par quelques triathlètes dont il est difficile d'ignorer la valeur et dont la classe n'est pas mise en doute par cette position de No 2. Au contraire, la situation nouvelle présente l'avantage d'un effet stimulateur dont il y aura certainement lieu de se réjouir lors du bilan du printemps prochain. Détail important à signaler, le second cadre de l'équipe nationale s'est enrichi de trois nouveaux triathlètes grâce au Zurichois Bruno Heinzer, au Valaisan Aurélien Salamin, et au Bernois Walter Siegfried (le frère de Toni), sympathique bande dirigée par Michel Pralong. Enfin, la nouvelle saison a permis également de créer un groupe « relève » qui va être chargé d'assurer la soudure entre les valeurs confirmées et ceux à qui l'aventure triathlon fait envie. L'ensemble de l'équipe suisse peut donc s'enorgueillir de posséder un éventail de coureurs très large dans le domaine des âges, échelonnés parfaitement entre le doyen Konrad Gabriel (33 ans) et le benjamin Eric Buchs (19 ans).

La saison 79-80 va donc bientôt débiter. Il y aura tout d'abord la phase « entraînement », la plus astreignante, qui a débuté le 18 août dernier. Au cours de cette préparation intensive, les membres de l'équipe nationale auront l'occasion de se mettre en condition, au travers de sept stages totalisant 44 jours au cours desquels on aura largement le temps de soigner les détails afin d'aborder les compétitions de 1980 avec un nouvel espoir de réussite.



A.W. Georges Zraggen. (Photo Duperrex)

## Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

# Déjà quelques favoris en quatrième ligue

Bien que le championnat vienne de débiter (généralement 3 matchs), certaines équipes sont déjà en point de mire, même si dans le groupe I aucune formation n'a été à même de remporter le maximum de points, Bôle II a et Neuchâtel Xamax III étant en tête (3 matchs 5 points). Dans les groupes II et III, deux formations n'ont encore égaré aucun point, il s'agit respectivement de Gorgier I a et de Cressier I a. Dans les groupes IV et V, on trouve La Sagne II a en tête avec 3 matchs et 6 points, tandis que deux leaders « président » dans le second groupe précité, Les Brenets I a et Fontainemelon II. Enfin dans le groupe des Montagnes, Superga II, Centre espagnol et Ticino II sont à égalité, mais tous trois ont déjà égaré un point.

## GRUPE I

Les équipes se tiennent de près, si l'on fait exception de Noiraigue qui, en trois matchs, n'a récolté aucun point. Classement: 1. Bôle IIa, 3 matchs et 5 points; 2. NE-Xamax, 3-5; 3. Colombier IIa, 3-4; 4. L'Areuse I a, 3-4; 5. Espagnol I a, 3-4; 6. Comète IIb, 3-4; 7. Serrières II, 3-3; 8. Auvernier II, 3-2; 9. Buttes I a, 3-2; 10. Gorgier Ib, 3-2; 11. Corcelles II, 3-1; 12. Noiraigue, 3-0.

## GRUPE II

Gorgier I a s'est affirmé d'emblée comme un candidat au titre en étant le seul à obtenir le maximum de points. Son plus dangereux rival semble être Béroche II, tandis que Comète IIa et Chaumont Ib sont bre-douilles. Classement: 1. Gorgier I a, 3 matchs et 6 points; 2. Béroche II, 3-5; 3. Colombier IIa, 3-4; 4. Cortaillod IIb, 3-4; 5. Saint-Blaise II, 3-4; 6. Hauterive II, 3-3; 7. Salento, 3-3; 8. Châtelard II, 3-2; 9. Espagnol Ib, 3-2; 10. Bôle IIb, 3-1; 11. Chaumont Ib, 3-0; 12. Comète IIa, 3-0.

## GRUPE III

Fait à signaler, toutes les équipes de ce groupe ont récolté au moins un point. Cortaillod IIa est seul en tête, mais il est susceptible d'être dépassé par Cressier I a invaincu. Classement: 1. Cortaillod IIa, 3 matchs et 5 points; 2. Cressier I a, 2-4; 3. Pal Friul, 3-4; 4. Dombresson I a, 3-3; 5. Chaumont I a, 1-2; 6. Cressier Ib, 2-2; 7. Lignières II, 2-2; 8. Cornaux II, 3-2; 9. Helvetia II, 3-2; 10. Le Landerson II, 3-1; 11. Marin III, 3-1.

## GRUPE IV

Les formations de la vallée des Ponts-de-Martel (ou de La Sagne), mènent le bal! La Sagne II a est actuellement en tête avec le maximum de 3 points, mais l'équipe des Ponts-de-Martel est elle aussi invaincue. C'est là un fait réjouissant en ce début de championnat. Les clubs du Val-de-Travers ont moins bien débuté et Buttes Ib, Couvet II et Môtiers sont toujours à la recherche de leur premier point. Classement: 1. La Sagne I a, 3 matchs et 6 points; 2. Les Ponts-de-Martel I a, 2-4; 3. Blue-Stars Ib, 2-4; 4. Fleurier II, 3-4; 5. Blue-Stars I a, 3-4; 6. Travers Ib, 3-4; 7. Saint-Sulpice, 2-2; 8. L'Areuse Ib, 3-2; 9. Buttes Ib, 3-0; 10. Couvet II, 3-0; 11. Môtiers, 3-0.

## GRUPE V

Deux leaders avec le maximum de points, Les Brenets I a et Fontainemelon II, et La Chaux-de-Fonds, capable de se joindre à ce duo, le championnat est bien lancé. Les Bois Ib et Dombresson Ib ferment la marche avec zéro point. Classement: 1. Les Brenets I a, 3 matchs et 6 points; 2. Fontainemelon II, 3-6; 3. Coffrane, 3-5; 4. La Chaux-de-Fonds II, 2-4; 5. Sonvilier I a, 2-3; 6. Floria IIb, 3-2; 7. Les Geneveys-sur-Coffrane II, 2-1; 8. La Sagne IIb, 3-1; 9. Les Bois Ib, 2-0; 10. Dombresson Ib, 2-0; 11. Les Ponts-de-Martel Ib, 3-0.

## GRUPE VI

C'est peut-être dans ce groupe que la lutte va être la plus vive. En effet,

après trois journées, on trouve trois équipes en tête, Superga II, Centre espagnol et Ticino II, mais aucune n'a obtenu le maximum de points!

C'est dire que Les Bois I a et Etoile II qui comptent un match de retard sont encore à même de se joindre à ce trio. Cela nous promet de rudes empoignades. Au bas du tableau, Sonvilier I c, Le Parc II et Les Bois I c sont à la recherche de leur premier point. Classement: 1. Ticino II, 3 matchs et 5 points; 2. Superga II, 3-5; 3. Centre espagnol, 3-5; 4. Floria IIa, 3-4; 5. Les Bois I a, 2-3; 6. Etoile II, 2-3; 7. Saint-Imier II, 3-3; 8. Les Brenets Ib, 3-2; 9. Le Parc II, 2-0; 10. Les Bois I c, 3-0; 11. Sonvilier I c, 3-0.

# Championnats d'Europe de tir à l'arc pour handicapés, à Genève

Quatorze nations sont inscrites aux premiers championnats d'Europe de tir à l'arc, pour handicapés, organisés en Suisse: La RFA, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hollande, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne, la Suède, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse. Les compétitions se dérouleront sur les terrains de la Grande Fin à Vessy, selon l'horaire suivant: samedi 15 (13 h. - 17 h. 30), les cibles à 90 et 70 mètres; dimanche 16 (9 h. - 13 h.), les cibles à 50, 35, 30 mètres.

Chez les dames, la Suédoise Bodil Elg, victorieuse à Stoke Mandeville, retrouvera l'Allemande Sigrud Batran, troisième de ces récents jeux mondiaux.

L'équipe de Suisse sera composée de Roland Born (Bienne), champion national, Urs Aeschlimann (Winterthour), Walter Bollier (Berne) et Bernard Stucki (Valais), ainsi que de même Hanny Born.

## UN HAUT NIVEAU

Ces championnats d'Europe atteindront, à n'en pas douter, un très haut niveau. Le tir à l'arc est en effet le seul sport dans lequel les handicapés peuvent rivaliser à armes égales (c'est le cas de la dire...) avec les valides. Le record du monde des handicapés n'est du reste inférieur que de quelques points à celui des valides.

Ce n'est pas par hasard que le tir à l'arc fait partie des sports propres à assurer la réinsertion sociale des invalides. Cette discipline exigeant concentration et coordination musculaire, elle procure aux handicapés de nouveaux réflexes, facilite sa recherche d'un centre de gravité sur son fauteuil roulant, améliore son état psychique.

## AUTRES COMPÉTITIONS

Parallèlement à ces championnats d'Europe, sport-handicap Genève organise également les journées nationales de sport-handicap et les premiers championnats de Suisse pour aveugles, amputés et IMC, avec 96 participants. Les épreuves de natation sont organisées aux Vernets (samedi matin), celles d'athlétisme sur le stade de Meyrin (Champs-Frechet) pour les courses (samedi après-midi, 60 m., 100 m., 400 m. et 1500 m.) sur celui du Blancaneux au Grand-Saconnex pour les sauts et les lancers (dimanche matin et après-midi), ainsi qu'au stade de Champel pour les paraplegiques (samedi-dimanche).

Voir autres informations sportives en page 21

## Demain soir, à la patinoire des Mélèzes La Chaux-de-Fonds reçoit Villars



Neininger, un des meilleurs éléments du HC La Chaux-de-Fonds. (Photo AS)

Toujours dans le but de parfaire sa préparation — le championnat est à la porte — le HC La Chaux-de-Fonds sera opposé demain soir à Villars. Les hommes de Tremblay viennent de battre Bienne et Zoug et ils auront à cœur d'effacer la défaite concédée lors de leur camp d'entraînement à Villars contre la formation du lieu. Pour ce faire, le responsable de l'équipe alignera ses meilleurs éléments et peut-être même la formation « type » du championnat 1979-1980. Il y aura donc du beau spectacle aux Mélèzes, à 20 heures.

## CHAMPIONS PRÉSENTS

Le champion d'Europe en titre, le Belge G. Grun sera présent, de même que tous les principaux participants des derniers jeux mondiaux pour handicapés de Stoke Mandeville (juillet 1979): l'Allemand Geis (vainqueur), le Britannique Buchanan (2e), Grun précisément (3e) et ses compatriotes Schelfaut et Meyssen, respectivement 5e et 6e. La Belgique est d'ailleurs largement favorite de la compétition par nations.

## Tennis

## Vedettes en Valais

La deuxième édition de la Coupe Vuignier, tournoi par invitations organisé à Grimisuat (Valais), marquera la rentrée européenne de Heinz Gunthardt après sa récente campagne américaine.

Les organisateurs valaisans ont réussi le tour de force d'obtenir l'engagement de deux joueurs placés parmi les 100 meilleurs au classement ATP, soit Heinz Gunthardt et l'Américain Billy Martin. Le Britannique Mark Farrell ainsi que le second professionnel helvétique, Max Hurlimann leur donneront la réplique en compagnie du Montreusien Frankie Grau, finaliste du championnat suisse 1979, et du Lausannois Serge Gramagna, champion suisse 1978.

Cette compétition originale se déroulera les 6 et 7 octobre. Dans une première phase, les concurrents s'affrontent dans deux groupes de trois. Les finales auront lieu le dimanche. L'installation de tribunes provisoires permet d'accueillir plus d'un demi-millier de spectateurs.



**CORSO** 22 25 50

**Aussi grand que Ben Hur si ce n'est plus gigantesque**

**LE PLUS GRAND FILM**  
**d'AMOUR ET d'ACTION DE TOUS LES TEMPS!**

**En grande réédition**

Soirées à 20 h. 30  
Mat. à 15 h. samedi et lundi  
Dimanche du Jeûne fédéral fermé  
**Le film principal à chaque début de séance**

**CHARLTON HESTON** **SOPHIA LOREN**

**LE GIGANT**

Admis dès 12 ans



**EDEN** 22 18 53  
Faveurs suspendues

**Désormais l'espace appartient à James Bond 007**

Albert R. Broccoli  
**ROGER MOORE**  
**JAMES BOND 007**  
Ian Flemings  
**MOONRAKER**

United Artists

**2e SEMAINE DE SUCCÈS RECORD!**

En même temps que les principales villes de Suisse!

Le nouveau «JAMES BOND 007» qui fait fureur partout!

Horaires des séances: soirées à 20 h. 30  
SAMEDI-LUNDI 2 MATINÉES à 14 h. 45 et 17 h. 30  
Mercredi 1 matinée à 15 h.

Dès 12 ans - Dimanche JEÛNE FÉDÉRAL RELÂCHE

Vendredi - samedi à 23 h. 15  
MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

**LES SAUVAGEONNES SUÉDOISES**

20 ans révolus

POUR PUBLIC AVERTI!

**PLAZA** 22 21 23

**GRAND SUCCÈS** **2e SEMAINE**

**Un monde étrange et stupéfiant**  
Mysticisme... Sexe... Prière... Argent... «Dieu»...  
Prostitution... Chants religieux... Services psychiques et corporels

SOIRÉES à 20h.30  
MATINÉES à 15 h.  
SAMEDI-LUNDI  
DIMANCHE DU JEÛNE FÉDÉRAL FERMÉ


Une enquête sur les dangers de certaines sectes menée par les célèbres inspecteurs Correntin et Briclot de «LA BRIGADE MONDAINE»

18 ans

**GERARD DE VILLIERS**  
**BRIGADE MONDAINE**  
PATRICE VALOTA - CAROLE CHAUVET - JACQUES BOUANICH  
**LA SECTE DE MARRAKECH**  
avec SADY REBBOT et CHRISTIAN MARQUAND

Adaptation de HENRYK MROZOWSKI  
Dialogues de PAUL GEGAUFF  
Réalisation de EDDY MATALON

**CERRONE**



**SCALA** 222201

**LE RÉCIDIVISTE** (STRAIGHT TIME)

**DUSTIN HOFFMAN** dans un film d'**ULU GROSBAUD**  
«Ancien détenu, libéré sous condition, rejeté par ses amis, il est suivi, traqué jusque dans sa vie privée».

16 ans

De jeudi à samedi à 20 h. 45 - Matinée samedi à 17 h. 30

**DUSTIN HOFFMAN** **VANESSA REDGRAVE**  
dans un film de MICHAEL APTED


**Agatha**

Une solution imaginaire au réel mystère de la disparition d'AGATHA CHRISTIE

De lundi à mercredi à 20 h. 45 - Matinée lundi à 17 h. 30

Dès 12 ans

DIMANCHE DU JEÛNE FÉDÉRAL: RELÂCHE



**abc** centre de culture Serre 17, tél. 039 23 72 22

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

20 h. 30  
vendredi 14  
Location 19 h. 45  
ou café abc  
tél. 039/23 69 70

**MUSIQUE MÉDIÉVALE et MUSIQUE INDIENNE**

par l'ensemble de Laurent Aubert avec Claudine Garcia-Ansermet, André Jequier, Peter Pachner

**AUX ROCHETTES**  
Noisettes de veau à la romaine  
Téléphone (039) 22 33 12

**J.J. LUDI**  
**CLOTURES**  
BOIS METAL BETON  
FERS FORGES  
ENTRETIENS-RÉPARATIONS

CORCELLES 038 / 31 76 78  
PRIVÉ 038 / 41 26 15

**Bord du lac de Neuchâtel**  
A vendre à Cheyres, près d'Estavayer-le-Lac, à 100 m. du lac environ, un

**bungalow**

(motel) meublé, comprenant: 2 pièces, 1 cuisine agencée, 1 salle d'eau/WC, chauffage électrique, avec terrain. Prix Fr. 80 000.—, Convienendrait pour 4 personnes.

Pour visiter, s'adresser à Louis Perrin, constructeur de chalets, 1462 Yvonand. Tél. (024) 31 12 53.

**Carrelage**

J'exécute tous travaux de carrelage, ainsi que rhabillage. Travail propre et soigné.

Devis gratuit sur demande. Tél. (039) 23 06 83.

**Karting**

**Boutique KARTING**  
Lausanne, Grand-Pont 12  
Tél. (021) 23 59 81

Toute la collection «KARTING»

Nous sommes au **COMPTOIR SUISSE**  
Halle 5. Stand 502, tél. 021/21 35 02

Centre Romand de la Cheminée

EXPO D'USSIERES 1099 ROPRAZ  
021/93 22 82  
021/24 26 08

Catalogue sur demande



**GARAGE DES MONTAGNES**  
Av. Léopold-Robert 107  
Tél. (039) 23 64 44

**TOYOTA Corolla STW**  
1977 - 28 000 km.  
Grise - Voiture soignée

**PEUGEOT 304 S**  
1975 - 59 000 km.  
Grise - Etat impeccable

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

**VIEIL OR**

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.

Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

**Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöppli 97, 6004 Lucerne**

A louer, rue Jaquet-Droz 12 La Chaux-de-Fonds

**beau 1 1/2 pièce meublé**

tout confort, avec cuisine agencée. S'adresser à la Gérance Charles Berset, tél. (039) 23 78 33.

A LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir à la rue Croix-Fédérale 27 c:

**2 PIÈCES**

Tout confort. Cuisine, WC-bain, cave, cuisinière à gaz installée. Loyer mensuel Fr. 420.— toutes charges comprises, ainsi que la taxe Coditel et le gaz.

**GARAGE A DISPOSITION.** Loyer mensuel Fr. 80.—.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Incontestablement, les joueurs helvétiques ont été mal payés...

# A Lausanne, Pologne bat Suisse 2 à 0

Tout comme elle l'avait déjà fait lors de son match contre la RDA, la Suisse du coach Walker a présenté un brillant spectacle, hier soir à La Pontaise et pourtant, elle s'est à nouveau inclinée par un trop net 2-0. Face à cette formation polonaise qui défend toujours ses chances de qualification en Coupe des nations, les joueurs helvétiques ont prouvé aux 25.000 spectateurs présents qu'ils étaient capables de présenter un jeu offensif de qualité. Essayons donc d'expliquer cette défaite qui n'a rien d'humiliant, bien au contraire, car en fait ce match constitue une belle promesse pour l'avenir.

C'est en première mi-temps que les Suisses ont perdu cette rencontre. Durant ce laps de temps, le gardien polonais a été beaucoup plus alerte que son vis-à-vis Burgener. Les attaquants helvétiques ont connu une noire malchance devant les buts et les tirs les plus violents ont été souvent détournés de leur trajectoire par un pied placé sur le chemin de la balle plus par la chance que par la volonté du joueur adverse.

De notre envoyé spécial  
André WILLENER

Mais il y a également eu une certaine crainte à prendre des risques chez des hommes comme Schnyder — il avait le but au bout du soulier à la 26' — qui en cherchant à trop bien faire a perdu quelques occasions. Sulser n'a que trop rarement été en mesure de se libérer du marquage très étroit dont il faisait l'objet. D'ailleurs le coach Walker a vu juste en faisant entrer Egli en jeu. En arrière, Brechbuhl et Bizzini ont été tranchants à souhait, ce qui n'a pas toujours été le cas de Ludi et Zappa, moins généreux semble-t-il dans l'effort. Il y eut aussi quelques rares flottements dont un sur le but initial. En effet c'est une montée du libéro polonais, sur un corner, qui a amené le premier but, or ce joueur a traversé tout le terrain sans être inquiété, même à l'approche des 16 mètres.

### Deux meneurs de jeu

Rien à reprocher au gardien Burgener malgré les deux buts encaissés. A mettre en vedette, Ponte, Barberis et Andrey, trois joueurs qui se sont battus à armes égales avec leurs adversaires. Mais celui qui nous a laissé la plus grande impression est Schnyder. Quelle volonté, quelle vista chez le Servetien. Il aurait incontestablement mérité « son but ». Une certaine malchance en a décidé autrement, mais il n'en demeure pas moins qu'il est avec Andrey le meneur de jeu de cette nouvelle équipe suisse.

Cette rencontre a donc, malgré la défaite, connu de nombreux points positifs. Il est certain que si, pour les matchs à venir, les hommes ne changent pas trop, le résultat ne se fera pas attendre. Incontestablement le coach Walker a choisi la bonne voie. Sa formation a conquis le public et de belles promesses sont apparues hier soir sur le terrain de la Pontaise.

La Pologne a présenté un jeu peut-être moins étudié, mais par contre une équipe très soudée où



Sur cette action, Schnyder (maillot sombre) ne marquera pas. (bélino AP)

quelques individualités apparaissent, tels l'« ancien » Lato et l'opportuniste Terlecki, auteur des deux buts. Ce

succès est peut-être mérité, mais il est certain qu'il n'a pas été obtenu sans mal.

## La victoire polonaise sous la loupe

Stade de La Pontaise à Lausanne, 25.000 spectateurs. — ARBITRE : M. Anderco (Rou). — BUTS : 34' Terlecki 0-1 ; 62' Terlecki 0-2. — SUISSE : Burgener ; Ludi, Brechbuhl, Zappa, Bizzini ; Barberis, Schnyder, Andrey ; Pfister, Sulser (70' Egli), Ponte. — POLOGNE : Kukla ; Wiczorek, Dziuba, Janas, Rudy ; Majewski (86' Antono Szymanowski), Boniek, Nawalka ; Lato, Kmiecik (88' Mazur), Terlecki.

Première constatation réjouissante : les gradins de La Pontaise étaient comblés, ce qui ne s'était plus vu depuis bien longtemps. Comme soucieux de remercier un public qui s'était déplacé en nombre, les Suisses, sous la régie d'Andrey, tentaient immédiatement de prendre leurs adversaires à la gorge. Andrey démarquait Barberis lequel centrait mais Sulser et Pfister se gênaient et l'action ne donnait rien. Andrey donnait ensuite une chance de tir à Schnyder. Sans résultat. Les Polonais, qui se contentaient d'actions de rupture, se signalaient pour la première fois à la 13e minute par un tir des 25 mètres de Boniek.

Peu après, sur un tir d'Andrey, le gardien polonais relâchait le ballon mais Schnyder, qui avait bien suivi, ne pouvait en profiter. Encouragés par un public conquis par l'excellent football présenté, les Suisses se montraient encore dangereux à la 23e minute par Sulser, puis à la 28e par Schnyder, qui n'osait prendre sa chance et dont le centre était inexploité.

### OUVERTURE DU SCORE CONTRE LE COURS DU JEU

A la 34e minute, c'était le tournant de la première mi-temps. Sur la première passe manquée d'Andrey, les Polonais obtenaient un corner, concédé par Ludi. Sur le coup de coin, la balle était reprise par Boniek, qui ratait partiellement son tir. La balle parvenait à Terlecki, complètement démarqué. L'ailier polonais profitait du mauvais placement des défenseurs helvétiques pour ouvrir le score contre le cours du jeu.

A la 37e minute, la Suisse était privée d'un penalty indiscutable. Pfister, qui se présentait devant le gardien polonais, était bousculé dans le dos par Dziuba. L'arbitre n'accordait cependant qu'un corner.

Avant le repos, sur un coup franc d'Andrey, le gardien polonais relâchait une nouvelle fois la balle. Pfister s'en emparait mais personne ne se trouvait à la réception de son centre.

C'est sous les acclamations du public, debout, que les Suisses regagnaient les vestiaires.

### TROP D'OCCASIONS GACHÉES

Au début de la seconde mi-temps, les Polonais se signalaient par quelques actions de leurs « anciens », Lato et Boniek. Mais les Suisses se créaient la première chance sur une interception de Sulser. Tant Pfister que Schnyder échouaient toutefois dans leur entreprise. A la 55e minute, Barberis distillait un excellent centre en retrait mais un défenseur polonais pouvait intercepter. Par la suite, les Suisses obtenaient quelques corners. Sans résultat.

A la 61e minute, Burgener pouvait intervenir sur une contre-attaque polonaise. Il était moins heureux dans la minute suivante. Sur un renvoi de Ludi, la balle arrivait sur Terlecki qui, de l'aile gauche, expédiait du pied droit un tir qui surprenait Burgener.

Les Suisses ne se décourageaient pas. Ils avaient une nouvelle chance à la 68e minute sur un coup de tête de Pfister. La balle passait de peu par-dessus. Il en allait de même peu après d'un autre coup de tête de Pfister. En fin de rencontre, le rythme de la rencontre baissait sérieusement. On voyait Zappa tenter de venir prêter main-forte à ses attaquants en tirant de loin. Mais sans résultat.

Le match se terminait par la victoire des Polonais sur le score de 2-0.

### Islande - RDA 0-3

En s'imposant par 3-0 à Reykjavik dans le second match du groupe de la Suisse, la RDA a préservé ses chances de qualification en championnat d'Europe. Elle se trouve désormais théoriquement à égalité avec la Hollande, toujours en tête du groupe 4.

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Hollande	6	5	0	1	16-3	10
2. Pologne	5	4	0	1	9-2	8
3. RDA	5	4	0	1	10-5	8
4. Suisse	7	2	0	5	5-13	4
5. Islande	7	0	0	7	2-19	0

### Autres résultats

#### Norvège - Belgique 1-2

La Belgique, en gagnant par 2-1 à Oslo contre la Norvège, a amélioré sa position dans le groupe 2 du championnat d'Europe. Le grand favori pour la qualification reste cependant le Portugal. Classement : 1. Autriche 6-8 (11-5) ; 2. Portugal 4-7 (5-2) ; 3. Belgique 5-6 (5-4) ; 4. Ecosse 4-4 (9-6) ; 5. Norvège 7-1 (4-17).

#### Angleterre - Danemark 1-0

L'Angleterre a pratiquement assuré sa qualification au tour final du championnat d'Europe à un but de Kevin Keegan (SV Hambourg) qui, à Wembley, lui a permis de battre le Danemark par 1-0. Classement : 1. Angleterre 5-9 (13-4) ; 2. Irlande du Nord 6-7 (6-9) ; 3. Eire 5-5 (6-5) ; 4. Danemark 7-4 (13-14) ; 5. Bulgarie 5-3 (3-9).

#### Grèce - URSS 1-0

En s'inclinant devant la Grèce à Athènes (0-1), l'URSS a perdu sa dernière chance de se qualifier pour le tour final du championnat d'Europe. Dans le groupe 6, seules désormais la Grèce et la Finlande peuvent terminer à la première place du groupe. La Grèce a terminée en pensum. Pour qu'elle soit dépassée, il faudrait que la Finlande gagne ses deux derniers matchs, à l'extérieur, contre la Hongrie et l'URSS. Classement : 1. Grèce 6-7 (13-7) ; 2. Finlande 4-4 (7-10) ; 3. URSS 5-4 (5-6) ; 4. Hongrie 5-4 (6-8).

#### Hongrie - Tchécoslovaquie 2-1

La Hongrie, qui s'alignait pourtant avec cinq néophytes, a réussi à prendre le meilleur sur la Tchécoslovaquie (2-1, mi-temps 2-0) dans le match amical qui opposait les deux équipes à Nyirégyhaza.

#### RFA - Argentine 2-1

Dans le match qui, au stade olympique de Berlin, opposait les deux derniers vainqueurs de la Coupe du monde, la RFA s'est imposée de façon méritée. Elle a battu l'Argentine par 2-1 (mi-temps 0-0) au terme d'une rencontre qui fut d'une grande intensité malgré son caractère amical.

#### Coupe des vainqueurs de coupe

En match aller (avance) du premier tour de la Coupe des vainqueurs de Coupe, à La Valette, Sliema Wanderers a battu Boavista Porto par 2-1 (1-0). Le match retour aura lieu le 5 octobre à Porto.



Sulser est arrivé trop tard... (bélino AP)

## Mennea bat le record mondial du 200 m.

L'Italien Pietro Mennea a établi, au Stade olympique de Mexico, dans le cadre de l'Universiade, un nouveau et fabuleux record du monde du 200 mètres. Il a remporté la finale en 19"72, améliorant ainsi de 11 centièmes de seconde le précédent record, que l'Américain Tommie Smith avait établi sur cette même piste, onze ans auparavant, en finale des Jeux olympiques.

Mennea, qui avait déjà couru en 19"96 (nouveau record d'Europe) lundi matin dans sa série, et en 20"04 mardi après-midi, en demi-finale, a bénéficié cette fois de conditions idéales.

Pour la première fois depuis le début de la semaine, le temps était

agréable et relativement chaud. Il soufflait d'autre part, dans la ligne droite, un vent favorable de 1,80 m. à la seconde. Enfin, le Transalpin occupait le meilleur couloir, le quatrième.

Contrairement à son habitude, Mennea prit un départ explosif et il fut très rapidement en action. Le visage grimaçant sous la violence de l'effort, les bras légèrement écartés pour se maintenir en équilibre. Il prit probablement le meilleur virage de sa carrière. Comme toujours, il produisit une accélération à l'entrée de la ligne droite et il termina en allongeant sa foulée, sans pratiquement se crispier.

Toujours les Russes au Tour de l'Avenir

## Le Suisse Cattaneo 8e de l'étape

Le grimpeur soviétique Morozov a dignement honoré son maillot de leader du classement des meilleurs grimpeurs en remportant la huitième étape du Tour de l'Avenir, qui se disputait entre Divonne et le sommet du Mont Revard, sur 149 km. Il s'est légèrement détaché du groupe de tête, fort de neuf hommes, dans le dernier km d'ascension pour s'imposer devant le Polonais Lang et le Belge Nevens. Le maillot jaune Soukhoroutchenkov suivait en 4e position, à quelques secondes du vainqueur. Il conserve, bien entendu, son maillot de leader du classement général devant son compatriote Gusseinov, qui faisait également partie du groupe de tête.

Le Suisse Rocco Cattaneo, auteur d'une admirable course terminait au 8e rang, dans le même temps que le vainqueur.

### Résultats

8e étape, Divonne - Le Revard (149 km) : 1. Serge Morozov (URSS) 4 h. 40'32" ; 2. Lang (Pol) 4 h. 40'35" ; 3. Nevens (Be) 4 h. 40'36" ; 4. Soukhoroutchenkov (URSS) 4 h. 40'47" ; 5. Clivati (It) ; 6. Krawczyk (Pol) ; 7. Gusseinov

(URSS) ; 8. Cattaneo (S) même temps ; 9. Madiot (Fr) 4 h. 41'08" ; 10. Rosa (Por) 4 h. 41'59". Puis : 12. Ehrensperger (S) même temps ; 38. Luthi (S) 4 h. 52'46" ; 47. Burghold (S) 4 h. 56'27" ; 52. Fuchs (S) 5 h. 56'51" ; 56. Massard (S) même temps.

Classement général : 1. Soukhoroutchenkov (URSS) 29 h. 50'56" ; 2. Gusseinov (URSS) à 3'26" ; 3. Willman (No) à 7'39" ; 4. Madiot (Fr) à 8'15" ; 5. Morozov (URSS) à 8'39" ; 6. Nevens (Be) à 8'42" ; 7. Clivati (It) à 8'51" ; 8. Ronny Claes (Be) à 9'19" ; 9. Kasharine (URSS) à 9'26" ; 10. Krawczyk (Pol) à 9'55". Puis : 20. Cattaneo (S) 30 h. 06'02" ; 21. Ehrensperger (S) même temps ; 38. Luthi (S) 30 h. 23'54" ; 44. Burghold (S) 30 h. 29'09" ; 54. Fuchs (S) 30 h. 40'26" ; 80. Massard (S) 32 h. 12'11".

### Les Suisses pour les mondiaux juniors

Quatre coureurs ont été retenus pour disputer les championnats du monde juniors qui se dérouleront du 6 au 13 octobre à Buenos Aires. Il s'agit de Andreas Gsell (Bischofszell), Markus Manser (Affoltern), Peter Pupikof (Frauenfeld) et du champion national Niklaus Ruttiman. Les quatre participeront à la course individuelle sur route et à la course par équipes sur 70 km. Aucun Suisse ne disputera les épreuves sur piste.

### Succès final espagnol au Tour de Catalogne

L'Espagnol Vicente Belda a remporté le Tour de Catalogne, dont la 29e édition s'est terminée à Sitges. Il ne s'est finalement imposé qu'avec deux secondes d'avance sur son compatriote Pedro Villardebó, lequel avait comblé la plus grande partie de son retard dans l'avant-dernière demi-étape, course contre la montre. Vainqueur d'une étape, le Suisse Josef Fuchs a pris la 5e place du classement final.

### Ce qu'ils en pensent

**RYSZARD KULESZA, ENTRAINEUR DES POLONAIS :** « Ce succès est logique. Nous le devons en grande partie à la tactique que nous avons appliquée. Nous avons été surpris en début de match par le rythme des Suisses mais au fil des minutes, nous avons réussi à nous reprendre grâce à notre routine. Andrey et Barberis m'ont fait la meilleure impression au sein de l'équipe suisse et je pense que l'arbitre a fort bien dirigé cette rencontre ».

**LEO WALKER, ENTRAINEUR DES SUISSES :** « Ce résultat est vraiment décevant car je pense que nous avons vraiment bien joué. Il aurait fallu que nous puissions transformer l'une des nombreuses occasions que nous nous sommes créées en première mi-temps, ce qui aurait sans doute totalement changé la physiologie de la rencontre. Malgré la défaite, je dois féliciter mon équipe en bloc. Elle a vraiment fort bien joué pendant une heure. Un seul regret : j'aurais dû faire entrer Egli plus rapidement. Il est en grande forme actuellement, au contraire de Sulser, qui manque de confiance en ses moyens ».

### Hockey sur glace

#### Défaite biennoise

Le HC Bienne a nettement perdu, contre l'IFK Helsinki (première division) le deuxième match de sa tournée en Finlande. Helsinki s'est imposé par 9-4 (3-0, 3-3, 3-1). Les Biennois se trouvaient menés par 5-0 lorsque Lott inscrivit leur premier but. Les autres réussites biennoises furent l'œuvre de Widmer (2) et de Zehausen.

### Motocyclisme

#### Les Six jours

L'Allemagne a continué sa domination lors de la deuxième journée de la course des Six jours, qui se déroule près de Siegerland (RFA). De ce fait, elle est en tête des deux principaux classements, le Trophy et le Vase d'argent. La Suisse occupe respectivement la 10e et la 9e place de ces deux épreuves.

La Suisse a été victime d'une mésaventure avant même le début de cet inofficiel championnat du monde par équipes : en effet, un de ses coureurs n'a pas été autorisé à prendre le départ, car il n'avait pas de permis de conduire.





**Prêt-à-porter**  
**Masculin**  
**Féminin**  
 Avenue Léopold-Robert 35  
**annonce**

PATINOIRE DES MÉLÈZES

VENDREDI 14 SEPTEMBRE à 20 h.

# LA CHAUX-DE-FONDS — VILLARS

Abonnements valables pour toute la saison en vente: à l'entrée - au Bar Le Rallye - chez Girard Tabacs

## SCHAUBLIN

Nous cherchons

### UN MÉCANICIEN-ÉLECTRONICIEN

pour le contrôle, le montage et l'entretien des commandes numériques de nos machines-outils.

Après une période de mise au courant, notre futur collaborateur aura l'occasion d'effectuer des déplacements à l'extérieur.

Préférence sera donnée à un candidat ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Prière de s'adresser à:

SCHAUBLIN S.A. - Fabrique de machines  
2735 Bévillard, tél. (032) 92 18 52.

A VENDRE

### AUDI 80 1600

1977 - 36 000 km.

Parfait état, garantie, expertisée. Facilités de paiement.

SPORTING GARAGE, Crêtets 90  
VW - AUDI - PORSCHE  
☎ 039/23 18 23, La Chaux-de-Fonds



A LOUER pour le 1er octobre : **appartement**

de 3 pièces, rue Abraham-Robert. Confort.  
Loyer : Fr. 376.— + charges.

**appartement**

de 3 pièces, rue Chapeau-Rablé. Tout confort.  
Loyer : Fr. 378.— + charges.

A LOUER pour le 1er novembre : **appartement**

de 3 pièces, rue Temple-Allemand. Tout confort.  
Loyer : Fr. 333.— + charges.

A LOUER tout de suite : **appartement**

de 3 pièces, rue Arc-en-Ciel, HLM. Confort.  
Loyer : Fr. 218.— + charges.

Pour traiter :

Gérance GECO  
Jaquet-Droz 58  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 11 14



A vendre ou à louer

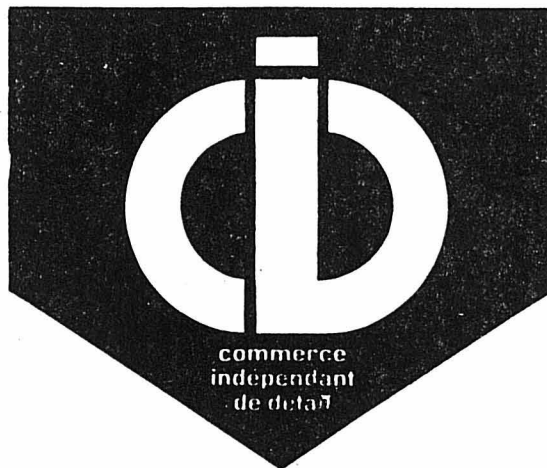
(à 10 minutes de Neuchâtel)

### belle auberge de campagne

comprenant un restaurant, cuisine, salles à manger, grande salle, jeu de quilles, un appartement, et une PENSION de 60 lits, garages, places de stationnement, verger arborisé et terrain de 7848 m2.

Offres écrites à: Régie Henri-Pierre Québatte Case postale 646, 2001 Neuchâtel.

Partout dans la cité et durant toute l'année pour vous approvisionner et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service  
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier



A LOUER POUR L'AUTOMNE

### MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 8 pièces, tout confort, balcons, situation ensoleillée, rue du Grenier.

### BEAUX APPARTEMENTS

de 3 1/2 pièces, dans immeubles modernes, ascenseur, service de conciergerie, rues du Nord et Crêtets.

### APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble moderne, rue du Locle.

### STUDIO

non meublé, dans immeuble moderne, rue des Crêtets.

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A VENDRE

### ESCORT RS 2000

1974 (8) complètement révisée, expertisée septembre 1979.

Prix: Fr. 5600.—  
Tél. (039) 31 50 96.

A VENDRE

### A CHABREY (Vully) pommes de terre

Fr. 20.- les 50 kg.

A ramasser soi-même

### gros pruneaux FELLEBERG

Fr. 1.- le kg.

### petits pruneaux

Fr. 0.70 le kg.  
Tél. (037) 77 12 18.

Pour commerçant ou particulier, j'ai transformé

### une grande chapelle

à Fontainemelon qui pourrait servir:

- de grand logement rustique avec galerie intérieure ou locaux pour expositions de meubles, tableaux, armes, etc.
  - Terrain 1000 m2
  - Transports publics à proximité
  - Accès facile
  - Vue sur le Jura et les Alpes.
- A vendre au plus offrant.  
Prix de base: Fr. 360 000.—

Pour rendez-vous: Tél. (037) 34 23 38, après 19 heures.

A VENDRE

### VOLVO 144

année 1971, 70 000 km., expertisée, Fr. 3500.—. Tél. (039) 22 14 21, heures des repas.

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### JEUNE DAME

habile, cherche travail à domicile. Ecrire sous chiffre RM 20243 au bureau de L'Impartial.

#### EMPLOYÉ DE BANQUE

23 ans (4 ans de pratique) cherche place dans la région.

Ecrire sous chiffre AM 20256 au bureau de L'Impartial.

#### Jeune homme sérieux

possédant permis de conduire, cherche travail comme chauffeur ou magasinier, éventuellement garçon de bar. Parle français et italien.

Tél. (039) 26 74 03.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

#### A vendre

DEUX MAGNIFIQUES KONGA Fr. 420.- et deux pare-chocs Lancia-Fulvia 1300 S. Tél. (039) 26 74 03.

AQUARIUM 200 litres complet, avec table rampe éclairage, filtre et pompe à oxygène. Prix intéressant. Tél. (039) 26 08 39 après 18 heures.

1 CHAMBRE A COUCHER moderne, bas prix. Tél. (032) 97 57 94.

4 PNEUS D'ÉTÉ, 155 SR 13. Fr. 100.—. Tél. (039) 26 07 91, dès 17 heures.

MACHINE A ÉCRIRE, portable Remington, Fr. 250.—. Tél. (039) 63 11 41.

DIVAN transformable en lit 2 places. Excellent état. Bas prix. Tél. (038) 42 32 26.

#### Demandes à acheter

COLLECTIONNEUR cherche gravures ou vues anciennes et vieux livres. Se déplace partout. Tél. (038) 42 32 26.

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. — Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements.

#### LE LOCLE

#### A vendre

OCCASIONS: 3 jantes Volvo 240, 165 x 15 avec chambres à air. 4 tapis de sol. 4 jantes Volvo 343 avec pneus d'hiver 175 x 70 x 13. Tél. (039) 31 58 47 aux heures des repas.

## EPA\*UNIP

Nous cherchons

### employée de bureau

à temps partiel

Bonnes conditions de travail.

Se présenter ou téléphoner aux NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A. 19, avenue Léopold-Robert 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 31 01

## EPA\*UNIP

dans toute la Suisse

A VENDRE

### Jeep Cherokee Chief NSU 1200 TT

année 1977, 35 000 km., avec accessoires. expertisée, en bon état.

Fr. 20 000.—. Tél. (039) 22 14 21. Tél. (039) 22 62 94, heures des repas.

A VENDRE

A VENDRE éventuellement location ou location-vente

### Café-Restaurant

campagnard au pied du Creux-du-Van. Nombreuses chambres et appartements. Financement assuré.

Renseignements et visites (sans engagement). Régietel, Fbg du Lac 2, Neuchâtel, ☎ 038/24 17 24

A VENDRE dans le littoral neuchâtelois, joli

### SALON DE COIFFURE DAMES ET MESSIEURS

Convient à bonne coiffeuse. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre RD 19404 au bureau de L'Impartial.

A LOUER au centre ville

### LOCAUX COMMERCIAUX

(1er étage) environ 110 m2 à l'usage de bureaux ou cabinet médical.

Libre tout de suite ou date à convenir.

Tous renseignements vous seront donnés à l'agence de la Vaudoise Assurances, André Merlotti, Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 38.

A LOUER au Col-des-Roches, pour tout de suite ou date à convenir

### appartement

de 3 pièces, tout confort, Fr. 250.— charges comprises. Tél. (039) 31 63 04 privé ou (039) 22 37 88 bureau.

A louer, quartier sud, dès le 1er novembre ou date à convenir

### très bel appartement

très ensoleillé

### 3 1/2 pièces

salle de bain, cuisine, balcon, cave. Loyer: Fr. 443.— charges et Coditel compris. Tél. (039) 22 58 82.

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

#### Prix d'abonnement:

3 mois : Fr. 32.— ; 6 mois : Fr. 61.— ; annuellement : Fr. 115.—

\* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

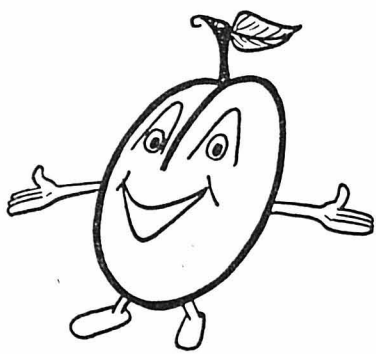
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

# TOM and JERRY





Maintenant, les prunes, le fruit suisse le plus universel, à manger cru ou à préparer en tartes, soufflés, compotes, confitures, birchers et autres mets délicieux.  
Qu'on se le dise!



Convient également au surgelage!

Citerne hors service? Problème résolu avec



Système de réfection par incorporation d'une COQUE POLYESTER.  
Votre entreprise spécialisée :  
3, ch. du Boisy  
1004 Lausanne  
☎ 021/36 36 88

PROGESTION S.A.  
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg  
037-23 48 52

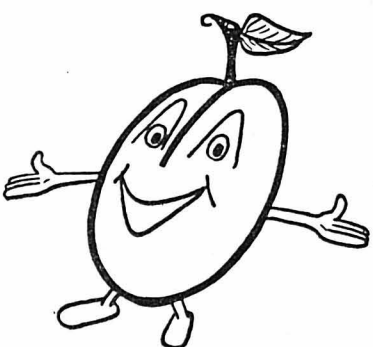
LOUE  
À FONTAINEMELON  
pour le 1er octobre 1979  
un appartement  
de 3 pièces  
avec confort  
+ chambre haute  
Prix: Fr. 260.- + charges



À REMETTRE  
LAITERIE-ÉPICERIE  
à La Chaux-de-Fonds

Ecrire sous chiffre AD 20244 au bureau de L'Impartial.

Le bon arôme qui vient du four! Tarte aux pruneaux  
Le fruit suisse le plus universel!



Cru également, un délice!

# DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 13.9.79

**HOLSTEN EXPORT**  
Bière  
d'Allemagne  
6x3,3 dl ~~3.90~~  
**2.90**  
(1 dl -15)

**ZWEIFEL**  
Chips Paprika  
157 g ~~2.25~~  
**1.60**  
(100 g 1.02)

Offre spéciale  
**Rouleau du Toggenburg**  
le biscuit pour tous: délicieux et avantageux!  
200 g **1.25**

Mélange de fruits 200 g ~~1.70~~ **1.45**  
Mélange de fruits et de noisettes «tutti-frutti» 200 g ~~1.35~~ **1.15**  
Abricots secs 200 g ~~2.60~~ **2.15**

**Felix** croquettes de viande pour chats,  
croquant sous les dents  
300 g ~~1.70~~ **1.35**  
(100 g -45)

**Via**  
LAVAGE JUSQU'À 60°  
lavage jusqu'à 30° - 60°  
5 kg ~~14.85~~  
**12.85**

**mentadent**  
pour conserver gencives et dents saines. Contient du fluor.  
2x75 g ~~4.40~~  
Multipack **3.45**  
(100 g 2.30)

nouveau chez DENNER  
**kitekat** Thon  
tout ce qu'il faut à votre chat, tout ce qu'il aime  
410 g ~~1.15~~ **.95**  
(100 g -23)

**bac** Deo-Spray Dry  
Fraîcheur assurée pour toute la journée  
200 g ~~5.60~~ **4.25**

**Rexona**  
Bain-mousse  
Flacon géant économique  
900 ml  
**7.95**  
(100 ml -88)

**FARMER'S BEST**  
«Pomme verte»  
revitalisant textile  
garantie de vraie fraîcheur  
3 litres ~~5.55~~  
**4.75**  
(litre 1.58)

**Vel**  
CITRON  
pour la vaisselle  
Dégraisse plus vite - éclat sans essuyer  
750 ml ~~2.75~~ **2.15**  
(100 ml -29)

**Revêtement de baignoires**  
Toutes couleurs, aucun démontage  
Devis sans engagement  
A nouveau une belle baignoire grâce au revêtement  
EMAIL-REP, 42 couleurs  
Garantie 3 ans

**MAISON EMAIL-REP**  
Concessionnaire: Vrolix-Ungricht  
Serre 2 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 40 06 - 23 15 52

Travaux de décalcarisation  
Travaux de masticage  
Revêtement: baignoire, douche, lavabo, WC, bidet  
Revêtement d'ensemble de cuisine



à proximité des PONTINS

## CHALET

tout confort, habitable toute l'année  
Parfait état d'entretien  
Nécessaire pour traiter:  
Fr. 40.000.-

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



## MAZDA RX-7

Unique au monde. Moteur rotatif,  
105 ch DIN, 5 vitesses, 190 km/h. Fr. 21 000.-

## GARAGE DE L'AVENIR

R. CHARNAUX  
Rue du Progrès 90 - Tél. (039) 22 18 01  
2300 La Chaux-de-Fonds

DO-37/13979





Stade de la Charrière  
**Samedi 15 septembre**  
**à 17 heures**  
**Grand derby romand**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**LAUSANNE**

Championnat de ligue nationale A

SPORTIFS de la ville, du Locle, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, du Vallon de St-Imier, du Jura, etc... la sympathique équipe des « Meuteux » compte sur votre présence.

JEUNES SUPPORTERS VENZ EN MASSE avec: vos cloches, crécelles, drapeaux, etc... et tous en cœur vous direz: « HOP CHAUX-DE-FONDS et ALLEZ LES JAUNES »...

LOCATION: Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80; Kiosque «Pod 2000», Léopold-Robert 18; Manzoni, tabacs, journaux, Charrière 12; Café du Lion, Balance 17; Librairie-Tabacs des Forges, Numa-Droz 208; Cernier: Uniphot-Schneider, et à l'entrée de la caisse des membres.



**Samedi 15 septembre**  
 Une occasion pour un baptême de l'air !  
**En avion de Zurich**  
**à Genève 117.-**  
 Train et avion 108.-\*

**Lundi 17 septembre (Jeune fédéral)**  
**Course surprise 59.-**  
 Train, bateau et car 49.-\*

**Dimanche 23 septembre**  
**Dans la cuisine de**  
**grand-mère 73.-**  
 Train, car et repas de midi compris 63.-\*

**Mercredi 26 septembre**  
 Une occasion d'apprécier nos coutumes  
**Fête du lin à Zäziwil**  
**39.-**  
 Train 32.-\*

\*prix avec abonnement pour demi-billets.  
**Programme détaillé, inscriptions et retrait**  
**des billets jusqu'à la veille du départ à**  
**15 heures.**

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**20% de réduction**  
**avec les billets**  
**d'excursion**  
 pour les plus belles destinations  
 Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

**Le soleil de Rheinfelden brille plus longtemps.**

Des observations météorologiques le confirment: en automne, Rheinfelden n'est généralement pas sous le brouillard et la durée d'ensoleillement est supérieure à la moyenne. C'est la raison pour laquelle de nombreux hôtes profitent précisément de cette saison pour bénéficier des avantages de la véritable eau saline naturelle de Rheinfelden. Dans l'un des hôtels de cure au service très soigné - ou dans un centre de cure moderne.



Office du tourisme,  
 4310 Rheinfelden, Tél. 061 87 55 20

A LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir à la rue Blaise-Cendrars 7, immeuble HLM:

**3 PIÈCES**

Tout confort. WC-bain, cuisine, balcon, cave.  
 Loyer mensuel Fr. 355.- toutes charges et taxe Coditel comprises.  
 S'adresser à Géranzia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Cherchons à acheter d'occasion:

**petite sableuse**

(genre Bremor, Unibloc 40)

Téléphoner au (039) 41 41 21.

**Leçons privées**

ANGLAIS

Téléphone (039) 22 12 88



**Section de La Chaux-de-Fonds**

SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél. (039) 22 22 89

PETITE ENTREPRISE DE LA VILLE

cherche

**mécanicien**

pour assumer la responsabilité d'un atelier d'une branche annexe de l'horlogerie, l'organisation du travail et la direction du personnel.

Salaire en rapport aux qualités exigées.

Ecrire sous chiffre BZ 20022 au bureau de L'Impartial.

UNITÉ HOSPITALIÈRE  
 DU VAL-DE-TRAVERS

hôpitaux de Fleurier et Couvet

cherchent à engager:

**une laborantine**  
**médicale diplômée**

pour son laboratoire d'hématologie et de chimie clinique.

Poste à responsabilités, activité intéressante, agréable, dans laboratoire très bien équipé, travail indépendant, horaire souple.

Entrée en fonction: novembre 1979, ou date à convenir.

Offres ou tous renseignements sont à adresser à la Direction de l'Hôpital de Fleurier, tél. (038) 61 10 81.

Fabrique chaux-de-fonnière d'horlogerie de haut de gamme, désire s'adjoindre les services de:

**un poseur-emboîteur**

expérimenté sur boîtes or et métal de qualité supérieure.

Travail varié et captivant.

**une secrétaire**

ou

**employée de commerce**

pour la correspondance, la facturation et l'exportation du produit horloger.

L'anglais est nécessaire et l'allemand souhaité.

Une personne dynamique et consciencieuse compléterait agréablement l'équipe déjà existante.

Nous vous offrons l'horaire et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offre manuscrite annexée, si possible, d'une photo sous chiffre BT 20223 au bureau de L'Impartial

**FERBLANTIER**

est demandé pour tout de suite ou date à convenir, ainsi qu'un

**MANŒUVRE**

Se présenter: Raphaël Serena, rue Parc 1, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 50 73.

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

**garçon**  
**de cuisine**

Horaire et congés réguliers.

S'adresser au Restaurant-Bar Bel-Étage, av. Léopold-Robert 45, tél. (039) 23 93 66, La Chaux-de-Fonds.

Mélanges

**URGENT**

cherche une personne à mi-temps pour travail de bureau et ménage. Studio à disposition  
 Tél. (039) 26 73 35.

**URGENT**

cherche une personne pour s'occuper des enfants et faire le ménage. Peut être nourrie et logée.  
 Tél. (039) 26 73 35.

**PAVILLON**

de jardin 380 x 200 couverture éternit, cédé avantageusement.  
 Tél. (039) 22 63 85.

Notre journal: L'Impartial

LE RESTAURANT DE

**La Poste à Pesieux**

Mme DROZ et M. FALCONI  
 anciennement à la Mouette à Vaumarcus  
 Dans un cadre complètement rénové

vous propose ses spécialités

- LA TRUITE DE SCHUBERT (spécialité maison)
- LES CROUTES AUX MORILLES
- LES MORILLES MARINÉES AVEC LES VIANDES LES PLUS SUCCULENTES:
- LE FILET DE BOEUF
- LES FILETS MIGNONS
- L'ENTRECOTE
- LE JAMBON

Pour le week-end du Jeune, prière de réserver au tél. (038) 31 40 40

A remettre à La Chaux-de-Fonds remarquablement placé au centre de la ville

**hôtel**

Snack et restaurant  
 36 chambres avec bain (60 lits)  
 Restaurant de 50 places  
 Snack, pizzeria 70 places  
 Salle pour banquets et expositions 100 places  
 Conditions de remise intéressantes, long bail  
 Facilités de financement.

Pour tout renseignement, s'adresser au:  
 Bureau Fiduciaire J.-P. von Allmen  
 Case postale 53, 2301 La Chaux-de-Fonds.

SALVENACH près de Morat

**Haricots à cueillir soi-même**

Fr. 1.50 le kg.

Winkermann's Bohnenland

Heures d'ouverture:  
 chaque jour de 9 h. jusqu'à la tombée de la nuit

Renseignements: (032) 181

radio-télévision suisse romande

En raison de départs ou de modifications internes, la Radio cherche pour ses centres de production de Lausanne et Genève, des

**speakers (ines)**  
**présentateurs (trices)**

qui, après formation et mise au courant, seront chargés d'annonces, de la présentation et de la promotion d'émissions, de la surveillance du bon déroulement des programmes et de quelques travaux de chancellerie.

Nous demandons pour cette fonction:

- une bonne culture générale (niveau baccalauréat)
- des connaissances approfondies en musique
- une diction impeccable, dénuée d'accent local
- d'excellentes connaissances d'allemand et d'italien (rédaction et prononciation)
- une grande disponibilité pour travailler à des heures irrégulières (nous émettons 7 jours sur 7 et de 6 h. à 24 h.)
- un intérêt réel pour la radio, une familiarité déjà acquise pour les programmes RSR et un esprit d'équipe.

Conditions de travail:

Ces collaborateurs(trices) seront rémunérés au cachet et travailleront en fonction des besoins du programme et de leur propre disponibilité. Le volume du travail correspond à un emploi à temps partiel et peut être considéré comme un salaire d'appoint.

Lieu de travail: Genève et/ou Lausanne (veuillez indiquer votre préférence)

Délai d'inscription: 21 septembre 1979.

Un concours entre les candidats(es) retenu(es) aura lieu le 5 octobre 1979.

Les candidats(es) de nationalité suisse sont prié(e)s de faire leurs offres détaillées, avec mention du poste, photo et prétentions de salaire au



Service du personnel de la radio suisse romande  
 40, avenue du Temple,  
 1010 Lausanne.

**innovation**

**armourins printemps**

cherchent des

**cadres**  
**d'un niveau**  
**supérieur**

pour assumer, après formation, des fonctions de gérants de nos succursales ou de chefs de groupe.

Nous attendons des intéressés une très bonne formation commerciale, une expérience ou un intérêt développé de la vente au détail, du dynamisme et du talent pour diriger du personnel.

Nous offrons des avantages sociaux d'avant-garde ainsi que la possibilité d'accéder à des positions intéressantes.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la

Direction du personnel des  
 Grands Magasins INNOVATION S. A.,  
 Case postale, 1002 Lausanne.



**Jeudi**

**• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •**

**Tranches horaires**



romande



**10-12h**

LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS

11.15 Réponse à tout: Jeu  
11.33 Midi première: Variétés  
Danièle Gilbert, toujours fidèle à son poste, présente divers chanteurs et artistes de variétés

11.00 Au jour le jour par Philippe Bouvard  
11.10 Passez donc me voir par Philippe Bouvard  
11.29 Feuilleton: les amours de la Belle Epoque  
11.45 Journal

**12-16h**

14.35 Point de mire: Memento  
La Radio suisse romande présente ses programmes de la journée et attire l'attention des auditeurs sur ses principales émissions  
14.45 Sport

12.00 Actualités  
12.35 Télévision régionale  
12.50 Objectif santé. L'arthrose  
14.30 Athlétisme. Unversiades de Mexico

12.35 Magazine régional  
12.50 Courrier des téléspectateurs  
13.00 Aujourd'hui Madame. Les majorettes  
14.05 Feuilleton: la famille Adams  
15.00 L'invité du jeudi: François Périer

**16-18h**

16.20 A bon entendeur: La consommation en question  
16.40 La burette: Informations sociales  
17.30 Téléjournal  
17.35 Série: Le petit chien  
17.45 Feu vert: Images de tous les coins du monde

16.10 Cyclisme. Tour de l'Avenir  
16.55 TF quatre  
17.27 L'île aux enfants  
17.50 C'est arrivé un jour: récit

16.20 Fenêtre sur... 12 enfants sur les bras  
16.50 Récré A2  
17.30 C'est la vie  
17.50 Jeu: Des chiffres et des lettres

**18-20h**

18.10 Courrier romand: Neuchâtel  
18.35 Saturnin et Compagnie  
18.40 Série: Malaventure  
19.00 Un jour, une heure: Actualités  
19.30 Téléjournal  
19.45 Un jour, une heure: Actualités

18.05 Cyclisme. Tour de l'Avenir  
18.12 Une minute pour les femmes  
18.20 Actualités régionales  
18.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu  
19.00 Actualités  
19.35 Dramatique: le dernier train

18.20 Actualités régionales  
18.45 Formations politiques. UDF-CDS  
19.00 Journal  
19.35 Dramatique: Ego  
Un «love-story» musical, avec, au piano, le jeune virtuose français Jean-Philippe Col-lard

**20-22h**

20.00 Jack Rollan: « Dites 33 ! »  
20.30 Temps présent: Les interdictions professionnelles  
21.30 Série: L'île aux trente cercueils

20.58 L'événement: actualités  
Christian Bernadac et Julien Besançon présenteront des reportages et enquêtes sur des faits d'actualité

21.05 Musique: Première  
Ghidon Kremer interprète des œuvres de Tchaïkovski  
21.45 Document: Les peintres du Prado  
Vélasquez

**22-24h**

22.20 L'antenne est à vous  
Association Gaspard de la Rive  
22.40 Téléjournal

22.00 Actualités  
22.15 Film: le poison  
Avec: Ray Milland - Jane Wyman - Philip Terry

22.15 Journal

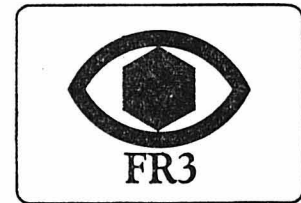
**TV: A CHOIX**

**ENFANTS ET ADOLESCENTS**

TV romande: 17.35 Le petit chien - 18.35 Saturnin. — TF1: 17.25 L'île aux enfants. — Antenne 2: 16.50 Récré. — FR3: 17.30 Jeunesse - 18.55 Super-Bécane.

**MUSIQUE ET VARIÉTÉS**

TV romande: 20.00 Jack Rollan. — TF1: 11.30 Midi première. — Antenne 2: 21.05 Oeuvres de Tchaïkovski.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

17.30 FR3 Jeunesse  
17.55 Tribune libre: Forum  
Un des maîtres du «zen» parle de cette secte bouddhique japonaise créée en... 1192!

18.10 Soir 3: Informations  
18.20 Actualités régionales  
18.40 Télévision régionale  
18.55 Super-Bécane. Dessin animé  
19.00 Les jeux de 20 heures  
19.30 Film: Flic Story  
Avec: Alain Delon - Jean-Louis Trintignant - Renato Salvatori - Maurice Barrier

**21.15 Soir 3: informations**

**TV et radio**

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.  
Tirage: 70.000 exemplaires.

**• IMPAR-TV •**

**SUISSE ALÉMANIQUE**

16.00 Seniorama  
16.45 Antiquités  
17.00 Pour les enfants  
17.30 TV scolaire  
18.00 Astronomie  
18.30 Follow me (2)  
18.45 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.05 Des hommes, des marchés, des musiciens  
19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.25 Der eiserne Gustav (4)  
21.20 Document  
22.05 Téléjournal  
22.20 Photographie

20.15 Débat télévisé  
21.15 Clownpower  
22.30 Le fait du jour  
23.00 Le peintre Max Beckmann  
23.45 He Joe  
0.10 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

17.10 Wickie et les hommes forts  
17.40 Plaque tournante  
18.20 Wie erziehe ich meinen Vater  
19.00 Téléjournal  
19.30 Le Grand prix  
20.50 Bilan de l'Action en faveur de l'enfance deshéritée  
21.00 Téléjournal  
21.20 Ici Bonn  
22.20 Unversöhnliche Erinnerungen  
23.50 Téléjournal

**SUISSE ITALIENNE**

18.00 Fables de la fée Amélie  
18.05 Le chat Mikesch  
18.10 Allons à...  
18.50 Téléjournal  
19.05 Les corsaires  
19.35 Le maréchal-ferrant  
20.05 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Furore  
22.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

16.15 Les « Panthères grises »  
17.00 Pour les enfants  
17.50 Téléjournal  
18.00 Programmes régionaux  
20.00 Téléjournal

**TV: A CHOIX**

**SPORTS ET JEUX**

TV romande: 14.45 Sport. — TF1: 11.15 Réponse à tout - 14.30 Athlétisme - 16.10 Cyclisme - 18.05 Cyclisme - 18.40 Les inconnus. — Antenne 2: 17.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 19.00 Les jeux de 20 heures.

**FILMS ET SÉRIES**

TV romande: 16.20 A bon entendeur - 16.40 La Burette - 17.45 Feu vert - 18.10 Courrier romand: Neuchâtel - 18.40 Malaventure - 20.30 Temps présent - 21.30 L'île aux trente cercueils - 22.20 L'antenne est à vous. — TF1: 12.50 Objectif santé - 17.50 C'est arrivé un jour - 18.10 Une minute pour les femmes - 19.35 Le dernier train - 20.55 L'événement - 22.15 Le poison. — Antenne 2: 11.00 Philippe Bouvard - 11.25 Les amours de la Belle époque - 13.00 Aujourd'hui Madame - 14.05 La famille Adams - 15.00 L'invité du jeudi: François Périer - 16.20 Fenêtre sur... - 19.35 Ego - 21.45 Les peintres du Prado. — FR3: 17.55 Tribune libre - 19.30 Flic Story.

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.05 Le coup de midi. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Thyl Ulenspiegel (24). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.20 Couleur d'un jour. 20.05 Le Gouffre Maracot (2). 20.20 Sous les pavés, la plage. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.30 Conseils-santé. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavora-

tori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'opéra: Guillaume Tell. 23.55 Informations. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Dvorak et Haydn. 15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Telearena « Kind ». 21.30 Portrait. 22.05 Nouveautés du jazz. 23.05 Just the Blues.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuille-

ton. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Elections au Conseil national: des femmes candidates: quelles possibilités? 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Les grands voyages dans le mythe, la littérature et l'histoire. 21.00 Théâtre: Comment le Cervin se laissa vaincre. 22.05 Disques à gogo. 22.30 Orch. Radiosa. 23.05 Nocturne musical.

**FRANCE MUSIQUE**

13.00 Musique en plume. 17.02 Kiosque. 19.00 Avant-concert. 19.30 Echanges internationaux. 21.20 Ouvert la nuit.

**FRANCE CULTURE**

12.30 Renaissance des orgues de France. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Festival Metamusik 1978. 17.30 Feuilleton: Famille sans Nom. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 19.00 La Chute d'Icare. 21.30 Nuits magnétiques.

**VENREDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Avant le week-end. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Comment dites-vous? 9.20 Le cabinet de lecture. 9.30 Sélection-Jeunesse. 10.00 Apprendre à communiquer. 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Touristorama.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

**FRANCE MUSIQUE**

6.00 Quotidien musique: actualité artistique. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.

**FRANCE CULTURE**

6.02 Matinales, magazine. 7.00 Les chemins de la connaissance. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le texte et la marge. 10.02 Festival Metamusik 1978. 11.05 Nous tous chacun. 11.45 Panorama.

**Point de vue**

**L'an un de la mob de 39**

Parler de la « mob » sur toute la période de la guerre, sous tous ses aspects était évidemment impossible. Pierre Demont et Jean-Philippe Rapp ont dû faire certains choix (TVR - lundi 3 septembre); ils en ont fait d'assez bons: limiter leurs propos à la première année, traiter les problèmes sans se limiter à la prudente hagiographie des clichés pour faire plaisir à une large majorité, mais sans aller jusqu'au bout des problèmes soulevés. Ainsi firent-ils un silence presque total sur les milieux qui étaient attirés par l'Allemagne nazie. Et ils ne dirent pas grand chose des difficultés rencontrées par les civils quand celui qui faisait vivre la famille, donc le père, n'avait pour ressource d'abord que sa maigre solde. Il n'y eut pas grand-chose non plus sur la solitude des couples séparés.

Protéger le pays, ses frontières, certes. Profiter de la vie commune pour développer la fraternité, une certaine amitié durable, assurément. Mais la « mob » fut aussi période de doutes quand on ne savait plus très bien le pourquoi d'une « école-dérecrues » presque permanente, que la discipline n'était pas toujours librement consentie, les vexations parfois évidentes, les silences trop grands sur la situation générale et le sens de la mission de l'armée.

Documents filmés ou d'actualités d'alors, voix radiophoniques, titres de journaux, textes alternèrent, comme dans un document bien fait de ce genre maintenant sans surprises, avec des souvenirs de témoins, de l'officier devenu colonel-brigadier au simple soldat, chez eux ou sur les lieux de certains

événements. Un ou deux passages hatifs, par exemple l'explication de la naissance du réduit national. A peine décidée que, comme par miracle, des portes de forteresse se ferment sur des troupes...

L'impact de l'émission dépend évidemment du rapport du spectateur avec le reportage-évocation. Ceux qui, en 1939, avaient au moins vingt ans, y retrouvèrent probablement beaucoup de leurs propres souvenirs, des reflets de leur situation. Quelques réactions glanées ici et là autour de moi me conduisent à penser que ceux qui furent alors des « acteurs » d'un événement qui reste marquant ont apprécié l'émission dans sa diversité, sa dignité, sa franchise, même s'ils émettent quelques réserves... sur l'absence des « civils » et leurs difficultés.

Freddy LANDRY



TV romande à 21.30: L'île aux trente cercueils.





\* L'Accord 1600 Coupé, comme tous les modèles Honda, est livrable avec Hondamatic, la boîte automatique économique et sportive. Pour seulement Fr. 750.-.

**Hondamatic. Une solution judicieuse et économique. Une manière de conduire souple et sportive.**

La transmission Hondamatic a tout spécialement été développée pour les moteurs de moyenne cylindrée. Pour les voitures de la nouvelle tendance. Pour les conducteurs les plus exigeants.

Sans rien perdre de son caractère sportif et économique, elle séduira aussi les amateurs de

conduite encore plus détendue. Elle accélère sans à-coups, opère sans perte de puissance et ne consomme pratiquement pas plus d'essence que la boîte mécanique. Grâce à son rapport spécial, la boîte Hondamatic répond aussi bien sur les petites routes sinueuses que dans la circulation des villes aux heures de pointe.

Conduite sportive, conduite économique: Hondamatic un avantage incomparable à un prix extrêmement avantageux.

Honda Accord 1600 Coupé Fr. 14 290.-  
Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13 990.-  
Sedan GL avec servo direction Fr. 15 290.-  
(+ transport Fr. 80.-).  
Modèles de série avec 5 vitesses.

Hondamatic Fr. 750.-. Métallisé Fr. 290.-.  
Air conditionné (GL) Fr. 1950.-.

**HONDA**  
**AUTOMOBILES**

Marque d'avant-garde pour la Suisse

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

**CANTON DE BERNE**

**Contribution du canton de Berne à la formation des travailleurs italiens et de leurs enfants**

Entre 1967 et 1978, l'Etat italien, la Confédération et le canton de Berne ont contribué par des montants respectifs de 3,9, 2,8 et 1,8 millions de francs aux frais d'exploitation du Centre de formation et de perfectionnement pour les travailleurs italiens (CISAP - Centro italo-svizzero per l'addestramento professionale) à Berne. Vu que les subventions considérables que le canton de Berne accorde à la CISAP se répètent chaque année, le Conseil exécutif bernois estime indiqué de faire sanctionner par une résolution du Grand Conseil les contributions qui seront accordées ces prochaines années. S'adressant au Parlement cantonal à ce sujet, l'exécutif bernois relève qu'il est important de continuer à soutenir les efforts de formation et de perfectionnement fournis par ce centre, afin de promouvoir l'intégration profession-

nelle et sociale des travailleurs étrangers, indique un communiqué de l'OID. C'est au printemps 1966 qu'un groupe de travailleurs italiens, avec l'appui d'organisations suisses de travailleurs et d'employeurs, a fondé à Berne le Centre de formation et de perfectionnement CISAP. Après des débuts modestes, cette école s'est développée rapidement pour devenir, en quelques années, un lieu de formation d'importance cantonale. Elle s'est fixée pour but de donner aux ouvriers italiens travaillant dans l'industrie des connaissances élémentaires des métiers de la métallurgie ainsi que les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice de leur métier. L'exécutif bernois souligne que malgré la récession cette institution de formation et de perfectionnement continue à répondre à un besoin incontesté. (ats)

**DISTRICT DE MOUTIER**

**Ecole professionnelle de Tavannes Des apprentis lauréats d'un concours**

Une classe de troisième année de mécaniciens de précision a participé à un concours organisé par « Jeunesse et économie » dont le siège, pour la Suisse romande, est à Genève. Thème général du concours: « La jeunesse et l'économie suisse ». Liberté totale était laissée quant à la forme: enquête, rédaction, cassette, film, diapos, étude... Un premier groupe d'apprentis (huit) étudièrent les bombes aérosols et tentèrent de répondre à diverses questions sur l'utilité, la nocivité, les prix. Des opinions furent sollicitées de la part de divers milieux concernés: OMS, Fédération mondiale de la santé, fabricants. Le travail de recherche d'informations donna lieu à une synthèse qui fut présentée au jury du concours. Résultat: le groupe se voit attribué pour son travail le 7e rang sur les dix meilleurs travaux de la catégorie.

entre Reconvilier autrefois et aujourd'hui, démographie, industries, personnalités... Ces apprentis recevront le 10e prix de la catégorie.

Les récompenses de ce concours sont offertes par des associations professionnelles, des entreprises, des institutions publiques. Mardi une délégation de quatre apprentis de cette classe s'est rendue à Zurich pour recevoir les récompenses. A cette occasion, ces jeunes ont participé à une journée de détente dans les environs de Zurich, à une discussion avec de hautes personnalités scientifiques et politiques et à une cérémonie officielle de remise des prix.

Signalons que ces travaux se réalisèrent sous la responsabilité de Mlle Eliane Hostettler, enseignante. Les lauréats sont: Thierry Cortat, Claude Grau (étude sur Reconvilier), Thierry Boichat, Marc Christen, Patrick Hirschi, Frédy Linder, Jean Luthy, Renato Savoldelli, Pierre Schnegg, Rolf Schweizer (les aérosols).

(comm)

**MOUTIER • MOUTIER**

**Au Musée jurassien des beaux-arts Les « petits maîtres » bernois à l'honneur**



Une gravure coloriée de Freudenberger « Retour du Soldat Suisse ».

Dans le Jura bernois, les expositions de beaux-arts ne manquent pas ces temps. Mis à part celle de l'Abbatiale de Bellelay qui prendra fin tout prochainement, nous avons relevé récemment la quinzaine picturale de Saint-Imier. Samedi dernier à Moutier, un nouveau vernissage s'est tenu au musée jurassien des Beaux-Arts. Dans le cadre des manifestations marquant le 100e anniversaire du Musée des Beaux-Arts de Berne, les responsables prévôtois ont présenté une cinquantaine d'œuvres des « petits maîtres » bernois prêtées par le musée de Berne. Les dessins, aquarelles ou gravures coloriées de Aberli, Mind, Freudenberger, Dunker, Lory père et fils, König sont accrochés aux cimaises pour une quinzaine de jours. L'exposition fermera ses portes le 23 septembre prochain.

produisaient essentiellement de petits tableaux que les touristes achetaient en guise de souvenir. Le Musée de Moutier a choisi ces artistes d'une part car ils n'étaient pas très connus et d'autre part en raison de leur rôle certain dans l'art suisse, notamment dans la prise de conscience de la patrie. Au sein de cette exposition à caractère didactique, les techniques employées sont soit des dessins et des aquarelles mais surtout des gravures coloriées. (lg)

**Carnet de deuil**

MOUTIER. — On apprend avec peine le décès subit de M. André Spozio, 76 ans. M. Spozio, marié et père de deux fils, avait fondé l'usine Spozio Frères en 1924 à laquelle il avait su donner un bel essor. Il était d'autre part un sportif bien connu, aimant le ski, la montagne et la chasse. (kr)

**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**

★ ★ ★

La spécialité du maître-boucher:

**Gigot et côtelettes d'agneau à Fr. 1.30 les 100 gr.**

Pour le pique-nique ou la torrée:

Beau choix de charcuterie fine, saucisses et saucissons neuchâtelois, poulets, etc.

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

LIVRAISONS A DOMICILE. — Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.

**ESTIVILLE**

**PISCINE DES MÊLÈZES**

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1979, 15 heures

**Spectacle de plongeon de haut vol**

par Jean-Luc Ungricht, La Chaux-de-Fonds et Olivier Favre, Le Locle  
membres de notre équipe nationale de saut à ski

Entrée libre - Collecte vivement recommandée

En cas de temps incertain, le 181 renseignera dès 14 h.

Organisation: ADC - Office du tourisme

**BAR CADILLAC CLUB**

HÔTEL DE L'ÉTOILE - CORGÉMONT  
Tél. (032) 97 17 03

**VENDREDI 14 et SAMEDI 15 septembre**

Grande attraction avec le comique

**ERINO**

prestidigitateur et clown

1er prix au Championnat d'Europe Bruxelles 1979

Cuisinière - Frigo  
Aspirateur  
Téléviseur  
Congélateur  
etc...

dès **24.-** par mois

**Pierrot ménage**

Appareils ménagers Serre 90  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 00 55

**A VENDRE setter irlandais**

nés le 11.6.79, pedigree, vaccinés, père américain, très beaux sujets.

Jean Pauchard, Les Clouds 6, 2525 Le Landeron, tél. (038) 51 23 90.

**au printemps**

cherche pour son rayon **d'ARTICLES DE MÉNAGE**

**VENDEUSES** connaissant la branche.

Horaire à temps complet.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



BIENNE • BIENNE • BIENNE

A l'Ecole d'ingénieurs de Bienne

# Prochaine introduction de l'informatique

Les lecteurs assidus des sessions du Grand Conseil du canton de Berne s'en souviendront. Au mois de février dernier, le législatif cantonal avait décidé, sur proposition du Conseil exécutif, d'ouvrir à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne une division d'informatique. Celle-ci ouvrira ses portes à partir du semestre d'hiver 1980-81. En six semestres, les étudiants deviendront des ingénieurs ETS en informatique. Deux options seront possibles à savoir l'informatique de gestion ou l'informatique technique. Cependant, pour accéder à ce cours, tous les candidats seront astreints à une journée d'examen prévue dans le courant du mois de janvier. Pour cette raison, le directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, M. Brandenberger, et ses principaux collaborateurs ont tenu récemment une séance d'information tant pour les écoles professionnelles intéressées que pour les offices d'orientation professionnelle et la presse.

Qu'est-ce que l'informatique? Il s'agit d'une science, très jeune, s'occupant du traitement des systèmes des informations. L'évolution est très

grande dans ce domaine encore peu connu. Tout le processus de la conception et de l'établissement des programmes ne peut s'apprendre systématiquement que par des méthodes scientifiques et rationnelles. C'est pourquoi aujourd'hui, cette formation théorique et pratique doit être donnée dans une haute école ou une école d'ingénieurs. M. Brandenberger, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, n'a pas caché sa satisfaction devant le fait que son institution sera l'une des premières écoles techniques supérieures (ETS) à mettre cet enseignement au rang d'une branche fondamentale. L'enseignement — dans les deux catégories (technique ou gestion) — se fera en allemand et en français. Les programmes ont été conçus pour que deux tiers environ des cours donnent la formation générale, le reste devant assurer la formation proprement spécifique.

## UNE PROFESSION D'AVENIR

La profession d'informaticien n'est que peu répandue en Suisse à l'heure

actuelle. La demande est loin d'être satisfaite. Les possibilités de formation ne couvrent de loin pas le besoin grandissant en ingénieurs qualifiés. Il s'agit donc d'une profession d'avenir et qui offre, par exemple, aux gymnasiens en possession d'une maturité cantonale ou fédérale, une voie nouvelle, une alternative intéressante à des études universitaires. Les possesseurs de certificat fédéral de capacité auront également leurs chances. Ainsi les futurs étudiants au bénéfice d'un apprentissage technique pourront être admis aux études en informations techniques. Pour les études en information de gestion, il faudra avoir effectué un apprentissage commercial ou administratif d'au moins trois ans, suivi d'un stage pratique dans ces branches. L'examen d'admission, prévu pour la première volée en janvier 1980, portera sur la langue maternelle, sur la première langue étrangère, sur l'anglais, sur l'algèbre et l'arithmétique et, soit sur la géométrie pour les candidats en informatique technique, soit en comptabilité pour ceux de gestion. Le niveau correspondra à celui d'une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme mais aussi complétée par des cours préparatoires appropriés.

## TECHNIQUE OU GESTION

L'informatique technique a pour principales disciplines la technique des processeurs, les méthodes de production, le génie chimique et la programmation technico-scientifique. Pour sa part, l'informatique de gestion se préoccupe de l'analyse de systèmes, l'organisation informatique, les statistiques et la programmation de procédures administratives et commerciales. Les premiers semestres de formation des deux options ne diffèrent pourtant pas beaucoup. Ils sont surtout consacrés aux mathématiques, aux sciences naturelles et aux langues. La formation spécifique est abordée essentiellement dans la seconde partie des études. Le diplôme d'ingénieur ETS en informatique technique ou celui d'ingénieur ETS en informatique de gestion consacre la fin d'un cycle d'études de six semestres. Des études qui demandent selon les responsables, travail et constance. Le titulaire d'un tel diplôme peut prétendre à de nombreuses positions dans l'industrie, le commerce, l'administration. Nous n'en citerons que quelques-unes: l'analyste-système, l'ingénieur software, l'analyste-programmeur, l'organisateur informatique, l'ingénieur-système. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

### COURTELARY

Séance du conseil de la FJB  
Convention et rapport approuvés

Dans sa séance du 10 septembre, le Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois a approuvé la convention présentée par la direction des œuvres sociales concernant l'Ecole romande d'aides familiales « La Maison claire », de Neuchâtel. Il a également approuvé le rapport de la Commission culturelle concernant l'admission dans les écoles secondaires. Celui-ci est à la disposition des communes intéressées. Les discussions qui ont eu lieu récemment avec la direction de l'ATS, et avec le président de l'Institut jurassien ont également été évoquées.

(comm)

### CORGÉMONT

Nouvelles bachelières

Deux élèves du Gymnase de Bienne, anciennes élèves des écoles de Corgémont viennent de réussir leur examen de maturité. Il s'agit de Mlles Sandra Bonsignori, maturité littéraire, fille de M. Angelo Bonsignori, entrepreneur et Nicole Lachat, maturité scientifique, fille de M. Jacques Lachat, architecte. (gl)

### mémento

#### SAINT-IMIER

Centre de culture: expos. Henri Piccot, 14-18, 20-22 h.  
Salle de spectacles: expos. peintures du 19e siècle et J. Blancpain, 14-18, 20-22 h.  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

#### COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

#### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

### SONVILIER

Tournoi de volleyball  
De belles empoignades à tous les niveaux

Renvoyé en raison des conditions atmosphériques déplorables, le tournoi de volleyball de l'Association jurassienne de gymnastique féminine (AJGF) s'est déroulé dimanche dernier sur le terrain de football de Sonvillier. L'orage du samedi soir avait donné quelques sueurs froides aux organisateurs. Mais dimanche, les conditions devaient être parfaites pour ces joutes sportives toujours très prisées. Malheureusement le renvoi de quinze jours n'a pas convenu à toutes les équipes inscrites. Sur 32 formations initialement prévues, seules 17 se sont présentées dans les diverses catégories dimanche dernier. Néanmoins la qualité a prévalu sur la quantité. Ainsi les spectateurs présents ont pu assister à des parties d'un excellent niveau technique essentiellement chez les juniors. A relever aussi, la parfaite organisation de ce tournoi. Voici les principaux résultats:

Catégorie A: 1. Péry-Reuchenette; 2. Les Breuleux. — Catégorie B: 1. La Neuveville; 2. Porrentruy Amysport; 3. Porrentruy Fémina. — Catégorie juniors: 1. Tramelan; 2. Corgémont; 3. Reconvillier. (lg)

PAYS NEUCHÂTELOIS

TV romande :  
Spécial Neuchâtel  
Le plus vieux des grands clowns

C'est ce soir dans le Spécial Neuchâtel, entre 18 heures et 18 h. 30, que Bernard Guillaume-Gentil vous invite à rencontrer avec lui le dernier survivant des grands clowns de ce siècle: Charlie Rivel. Un ami de Grock, un Monsieur du cirque âgé de 83 ans. Un artiste resté en contact avec la scène que vous avez peut-être pu voir lors de la Fête des clowns de Cortaillod, cet été.

Un portrait de cet être attachant, enthousiaste, passionnant. Un talent intact, un métier déroutant, bref un maître pour tous ceux qui sont aujourd'hui de vrais clowns.

A 83 ans comme à 20, il fait sur scène la cabriole. Il continue d'adorer les femmes, l'argent, la vie et il le dit avec fougue.

### NEUCHÂTEL

Appel aux témoins après un accident

Hier à 11 h. 45, au volant de sa voiture, M. Y. W. circulait rue du Vergeron en direction nord avec l'intention d'emprunter le chemin des Pavés. Arrivé à la hauteur de celui-ci, alors qu'il obliquait à droite, il a été surpris par une voiture qui circulait normalement chemin des Pavés en direction ouest. Il a alors donné un coup de volant à droite, ce qui lui fit perdre la maîtrise de sa machine qui alla heurter une voiture en stationnement sur le bord droit, laquelle sous l'effet du choc heurta un bus en stationnement et ce dernier également une voiture à l'arrêt. Pas de blessés. Dégâts matériels importants. Les témoins de cet accident, notamment la conductrice de la Renault verte, sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

DISTRICT DE MOUTIER

Société d'économie alpestre et d'agriculture  
Visite de pâturages à Souboz

La commune de Souboz a eu le plaisir et l'honneur de recevoir cette année les membres de la Société d'économie alpestre et d'agriculture du district de Moutier, qui se sont retrouvés vendredi 7 septembre 1979 pour une visite de pâturages.

C'est à M. Willy Houriet, président, qu'il appartient d'ouvrir cette journée et de prononcer les souhaits de bienvenue, puis les participants se mirent en route, en direction du sommet de Moron.

Les problèmes d'accès, de disposition et d'aménagement des pâturages sont souvent étroitement liés à ceux des forêts. Ce qui fut démontré en arrivant à Mont-à-Luet — jadis région inaccessible située à 1000 m. d'altitude — par M. André Salomoni, inspecteur des forêts du XVe arrondissement, qui fit connaître les problèmes posés par la conception d'un réseau général de chemins forestiers. Ce projet d'hier, aujourd'hui manifeste réalité, permet une exploitation nouvelle et rationnelle de toute une zone forestière.

Après une halte et selon le programme établi, M. Carnal, maire de Souboz, présenta la technique de pâture propre à sa commune. Il fit part des avantages dus à une amenée d'eau et à une loge construite il y a quelques années sur les hauteurs du pâturage de Montgaü.

La discussion qui suivit porta sur l'utilité des loges à bétail. La première loge de la région fut inaugurée au début des années 1960 à Belprahon; dès lors l'essor de ces constructions est connu de chacun. Si d'aucuns doutent aujourd'hui de la justification de tels investissements, les avis ne divergent guère quant

aux avantages pratiques de telles constructions.

MM. W. Schmid, vulgarisateur agricole et C. Kundig, enseignant à l'Ecole d'agriculture de Tavannes, se plurent à relever le parfait entretien de l'alpage effectué par les agriculteurs. Toutefois les 18 hectares de pâturages divisés en deux parcs auraient pu être répartis en six parcelles. En effet, le système de pâturages tournants améliore la qualité du fourrage, permet d'augmenter le nombre des bêtes mises en estivation, tout en atténuant le problème des mauvaises herbes.

Finalement on prit congé les uns des autres en entonnant un air joyeux. Autant dire qu'une camaraderie sereine régnait dans les rangs serrés de ceux qui ont participé, sous un soleil radieux, à cette inoubliable journée. (comm)

### BELPRAHON

Assemblée communale extraordinaire

Une vingtaine d'ayants-droit ont participé à l'assemblée communale extraordinaire de Belprahon, présidée par le maire Gérard Sauvain. Lu par Mme Borer le procès-verbal a été accepté et l'assemblée a décidé d'adhérer au Syndicat des communes pour l'épuration des eaux usées. Le règlement d'organisation du syndicat a été accepté à l'unanimité ainsi que le crédit global de 1.665.000 fr. pour la construction de la station, soit une quote-part communale de 448.000 fr. et une charge communale nette sous déduction des subventions de 199.000 fr. (kr)

#### CORTÉBERT

Remets ton sort à l'Eternel, et Il te soutiendra.  
Psaume 55, v. 23.

Madame Georgette Gauchat-Monbaron et ses enfants;  
Madame Antoinette Gauchat-Monbaron;  
Monsieur Marcel Monbaron;  
Mademoiselle Olga Grand-Guillaume,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## André MONBARON

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 72e année, après une courte maladie.

CORTÉBERT, le 11 septembre 1979.  
Rue du Quart 47 b.

La cérémonie funèbre, avant l'incinération, aura lieu le 14 septembre, à 14 heures, au temple de Cortébert.

Le corps repose à la morgue de Corgémont.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### LE LOCLE

La famille de

## Monsieur William LAUBER

remerciement sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

#### AUVERNIER

Charles Virchaux, ses filles Claudine et Diane ainsi que toute sa famille désirent remercier sincèrement les amis et connaissances qui les ont consolés et leur ont écrit ou parlé de PAULETTE VIRCHAUX avec beaucoup d'amitié. Leur gratitude s'adresse aussi à ceux qui les ont fleuris, choyés et entourés à la cérémonie funèbre.

AUVERNIER, septembre 1979.

#### RENAN

Profondément touchée par la présence, les messages, les dons, les envois de fleurs, lors du décès de leur chère maman,

## Madame Esther SAMMT

la famille remercie chacun pour la sympathie dont elle a été entourée.

RENAN, septembre 1979.

#### IN MEMORIAM

1975 - 13 septembre - 1979

### KARINE

N'avoir connu ni ton sourire, ni la couleur de tes yeux, est toujours notre grand chagrin.

Chaque jour nous pensons à toi.

Tes parents

#### IN MEMORIAM

### Marguerite JEANNERET-SCHNEITER

13 septembre 1959  
13 septembre 1979

20 ans déjà que tu nous as quittés maman, grand-maman, sœur.

Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient aujourd'hui une pensée pour toi.

#### LES GENEVEYS-S/COFFRANE PESEUX

La famille de

## Monsieur Ernest BRAUEN

tient à dire de tout cœur, combien les témoignages de sympathie et d'amitié lui ont été réconfortants en ces jours d'épreuves.

Elle remercie les parents et amis qui par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs et leurs nombreux messages, l'ont entourée. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les Geneveys-s/Coffrane, Pesieux, septembre 1979.



## L'Etna se fâche Deux Romands parmi les blessés

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Parmi les blessés, la police a relevé l'identité d'un Suisse, M. Robert Perroud, 46 ans, demeurant à Nyon, de deux Espagnoles, Mme Rosaria Muoja, 33 ans, et Mme Nannie Baronchese, 29 ans, et de sept Italiens. Un autre Romand de Nyon, dont on ignore le nom, a également été blessé.

Ces dix personnes, qui ont été légèrement blessées, pourront quitter l'Hôpital civil de Catane dans une vingtaine de jours, indique-t-on de source médicale.

## Tazieff terrifié

Par ailleurs Haroun Tazieff, le volcanologue bien connu, s'était déclaré « terrifié », le 8 août dernier, lors du précédent réveil du volcan, par l'inconscience de milliers de curieux qui se pressaient malgré le danger autour des bouches éruptives. « Je redoute une explosion soudaine, brutale et meurtrière », avait-il dit.

Haroun Tazieff avait notamment indiqué qu'en trente ans, il n'avait jamais vu une telle activité de l'Etna. Il avait alors estimé que le gaz qui s'accumulait à l'intérieur du volcan sans réussir à s'échapper constituait un « danger pour l'immédiat et l'avenir ».

Interrogés hier soir à Catane, les volcanologues siciliens ont estimé qu'il « était extrêmement rare que le « bouchon » du volcan saute en l'air à l'improviste ».

(ap, afp)

## Le pape Jean Paul II et le président Hua Kuo-feng se rencontreraient bientôt

Malgré les nombreux problèmes diplomatiques que présente une telle entrevue, le Saint-Siège et le gouvernement chinois étudient sérieusement la possibilité d'organiser une rencontre entre le pape Jean Paul II et le président Hua Guofeng (Hua Kuo-feng) au cours de la visite que le chef de l'Etat chinois doit faire en Italie au mois de novembre, a-t-on appris de sources vaticanes.

La plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement qui se sont rendus en Italie ont été reçus par le Pape. Mais le Vatican entretient des relations diplomatiques normales avec le régime nationaliste chinois de Formose, et Pékin s'est jusqu'ici refusé avec

fermeté à tout contact sérieux avec ceux qui reconnaissent Taïpeh.

Dans une allocution prononcée le mois dernier, le pape Jean Paul II a souligné que le Saint-Siège était prêt à mettre en œuvre « tous les moyens possibles » pour rétablir « l'union parfaite » qui existait entre le Vatican et la Chine avant l'accession des communistes au pouvoir, en 1949.

## UN ÉVÉNEMENT SANS PRÉCÉDENT

Dans les milieux vaticans, on estime qu'une rencontre entre le chef de

l'Etat chinois et le chef de l'Eglise catholique constituerait un événement unique et sans précédent, une sorte de « sommet exploratoire » comme le voyage qu'entreprit en 1970 le président Richard Nixon à Pékin, alors que les Etats-Unis et la Chine n'entretenaient pas encore de relations officielles.

Le Pape s'est entretenu au cours de ces derniers jours du problème chinois avec le cardinal Casaroli, le secrétaire d'Etat du Vatican, et Mgr Giglio, le nonce apostolique à Taïpeh. Mardi, le souverain pontife a conféré également avec le père Arrupe, supérieur général de l'Ordre des Jésuites, qui est considéré comme un spécialiste des problèmes d'Asie orientale. L'un des collaborateurs du père Arrupe, le père Michel Chu, séjourne depuis quelque temps en Chine, où il est en visite « semi-officielle ». (ap)

## Les négociations se bureaucratisent

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

On a même l'impression que les Etats-Unis se sont alignés sur l'idée du président Sadate et du premier ministre israélien Menahem Begin, réunis une semaine plus tôt à Haïfa, de laisser les négociations prendre un rythme de croisière.

M. Strauss avait rencontré mardi soir le maire de Bethléhem, M. Elias Freij et rencontrera d'autres personnalités cisjordanienues lors de son prochain passage, a-t-on appris de source américaine officielle. Il s'agit, selon les observateurs, plus d'une formalité que d'une offre à participer aux négociations. M. Strauss, toujours selon la même source, a saisi l'occasion d'une discussion avec M. Begin pour souligner « le tort causé à Israël en Occident » par les raids de l'armée israélienne au Liban Sud. (afp)

## Cologne: un doux illuminé

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Une passagère se rappelle avoir vu monter le pirate de l'air à bord de l'appareil avec « une valise » ajoutant « je ne comprends pas que les contrôles ne soient pas plus sévères et qu'on nous ait d'autre part laissés sept heures durant dans l'ignorance totale de ce qui se passait ».

De toute façon qu'il soit monté à bord de l'appareil à Paris ou à Francfort, le pirate a dû subir un contrôle de sécurité à l'aéroport de Francfort. Et s'il se confirme qu'il

est armé, cela montrerait que les mesures très strictes prises en RFA pour empêcher les détournements ne sont pas infaillibles.

Les autorités gardant le silence sur le déroulement des négociations, l'attente se poursuivait hier soir. Le ministre de l'Intérieur de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Burkhard Hirsch, a démenti qu'une unité de la force spéciale antiterroriste GSG-9 ait été envoyée à l'aéroport.

Ce sont des commandos du GSG-9 qui, en octobre 1977 à Mogadiscio, avaient mis hors de combat les pirates de l'air qui s'étaient emparés d'un Boeing 737 de la Lufthansa dans l'espoir d'obtenir la libération de terroristes ouest-allemands. Les 86 passagers pris en otages avaient été relâchés. Avant le dénouement, M. Wischniewski s'était rendu sur place pour diriger les négociations.

## Reddition

Enfin, le pirate de l'air s'est rendu à 22 h. 20, soit environ une douzaine d'heures après le début de cette affaire.

C'est M. Wischniewski qui a amené le pirate de l'air à se rendre « avec une grande patience et beaucoup d'intelligence », selon les déclarations ouest-allemandes.

Comme il réclamait l'instauration d'un « monde plus humain », M. Wischniewski lui a demandé « d'être humain lui-même » et de relâcher les derniers membres de l'équipage.

Le jeune homme a répondu: « L'équipage est libre. Mon pistolet n'est qu'un jouet ». M. Wischniewski a alors accepté de s'entretenir avec lui à bord de l'avion.

Le jeune pirate de l'air se nomme Rafael Keppel. C'est un écrivain, marié et père de trois enfants. (ap, afp)

ses organisations qui soutiennent Ted Kennedy laisse penser que tant d'efforts ne resteront pas vains. Généralement, une personnalité qui veut lever le doute quant à ses intentions ne laisse pas se former de nouveaux groupes de soutien. C'est en tout cas ce qu'avait fait Ted Kennedy par le passé.

## Ted Kennedy va probablement défier M. Carter

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Pourtant, si ses supporters débordent d'optimisme, Edward Kennedy n'est pas sûr qu'il serait le bon candidat démocrate pour 1980. « Il n'y aura pas de victoire facile, si je décide de me battre contre le président Carter », a-t-il déclaré mardi à un groupe de journalistes. « Je pense que ce sera une bataille difficile, à la fois au niveau de la nomination et de l'élection ».

Traditionnellement, un président en exercice n'est pas mis en concurrence au sein de son parti. Mais le président Carter a un très mauvais indice de popularité, et M. Kennedy a une bien meilleure cote dans l'opinion publique.

## ESPOIRS DÉÇUS

Lors de chaque élection présidentielle, depuis l'assassinat de son frère Robert Kennedy qui menait campagne en 1968, ses supporters ont espéré l'annonce de la candidature d'Edward. Mais « au moins jusqu'à présent » ces espoirs ont été déçus.

M. Evan Dobelle, président du comité présidentiel Carter - Mondale, a déclaré mardi qu'il fait toujours foi aux déclarations du sénateur Kennedy selon lesquelles il soutiendra la réélection de M. Carter. « Je ne pense pas qu'il soit candidat », a-t-il ajouté, reconnaissant tout de même qu'il s'est gardé les mains libres.

Dans un village proche de Besançon

## Découverte macabre

Un « chasseur » de champignons a découvert hier en fin d'après-midi dans les bois de la Chaillé, près de Roulans (Doubs), non loin d'une route, le corps d'une femme âgée d'une trentaine d'années.

Il alerta aussitôt les gendarmes qui, en fouillant autour de l'endroit où gisait le cadavre, devaient découvrir le corps d'une fillette d'environ huit ans. Toutes deux avaient été tuées, semble-t-il, d'une balle dans la tête.

Au cours des recherches entreprises dans le secteur, les enquêteurs ont retrouvé dans la poubelle d'un parc de stationnement routier des talons de chèques d'origine austro-

lienne, et ils pensent que les deux victimes pourraient être des touristes originaires de ce pays. De plus, des indices relevés prouveraient qu'elles sont passées par l'Italie.

Les gendarmes n'ont retrouvé aucune trace d'un véhicule qui pourrait les avoir transportées jusqu'à l'endroit où les corps ont été découverts. Les deux victimes n'ont apparemment pas été violentées. (ap)

## En bref • En bref • En bref

● ROME. — M. Jacorossi, responsable d'une des plus grandes firmes d'essence et de fuel domestique de la région de Rome, a été enlevé par une bande armée.

● BONN. — Le Bundestag a élu hier à l'unanimité l'ancien ministre de la Défense, M. Georg Leber, au poste de vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Hermann Schmitt-Vockenhausen, mort le mois dernier.

● WASHINGTON. — Treize expériences américaines se trouveront à bord du satellite biologique soviétique qui doit être lancé le mois prochain, dans le cadre de la coopération spatiale entre les deux pays, et qui demeurera une vingtaine de jours en orbite avant d'être ramené sur Terre.

● TOKYO. — Le Japon a entrepris de produire lui-même l'uranium enrichi destiné à alimenter ses centrales nucléaires, devenant ainsi le huitième pays au monde à maîtriser cette technologie qui peut aussi servir à la fabrication d'armes atomiques.

● NEW YORK. — La famille Kennedy prend des dispositions pour faire admettre David Kennedy dans un hôpital de la région de New York afin qu'il puisse suivre « un traitement prolongé » de désintoxication, a révélé le journal « New York Daily News ».

## Prévisions météorologiques

Beau et chaud, brumeux en plaine.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30 : 429,24.

● TEHERAN. — Dans les montagnes du Kurdistan, un groupe d'officiers qui ont déserté récemment de l'armée iranienne sont en train de former des rebelles kurdes à combattre les forces gouvernementales.

## Au mois de novembre Entretiens Arafat - Young

L'ambassadeur sortant des Etats-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, a accepté de rencontrer le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, déclaration de source palestinienne à Beyrouth.

M. Young s'entretiendra au mois de novembre avec M. Yasser Arafat en simple particulier et non comme représentant du gouvernement américain, précise-t-on.

M. Young a démissionné de son poste d'ambassadeur à l'ONU à la suite d'une polémique à propos d'un entretien avec M. Zehdi Terzi, observateur de l'OLP à l'ONU, le 26 juillet.

Par ailleurs, un journal libanais a annoncé hier que le révérend Jesse Jackson, militant américain pour les droits civiques, a accepté lui aussi de conférer avec M. Arafat à Beyrouth. (reuter)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## Retour de boomerang

Mardi matin, des centaines d'œils rouges et blancs, lancés par des mains anonymes, jonchaient la place devant le palais de la Moneda, à Santiago du Chili.

Ce même palais dans lequel six ans auparavant, un autre 11 septembre, mourait le président Salvador Allende. Ecrasé dans le sang par les troupes de généraux félons prenait alors fin le premier régime socialiste parvenu légalement au pouvoir en Amérique latine.

Depuis, des milliers de personnes sont mortes au Chili. Parfois pour avoir trop cru que le mot liberté avait un sens. Souvent pour moins que cela. Simple pour avoir déçu aux sbires du général Pinochet qui depuis l'automne 1973 écrase tout un peuple sous sa botte.

L'ampleur et la durée de la répression qui a suivi la chute du gouvernement Allende a soulevé un tel tollé dans le monde entier que même les nations les mieux disposées à l'égard de la nouvelle junte se sentent bientôt mal à l'aise. D'autant que la politique du général Pinochet, loin d'assainir l'économie du pays, plonge rapidement la plus grande partie du peuple chilien dans une terrible misère.

Ainsi, les Etats-Unis, qui pourtant portent d'écrasantes responsabilités dans la réussite du putsch de 1973, se sont depuis deux ans nettement distancés de leur ancien protégé auquel ils ont notamment coupé toute aide militaire.

De même, à l'intérieur du pays, si l'opposition de gauche n'est toujours pas remise de l'hémorragie que lui a infligé la police de Pinochet, les formations « bourgeoises », qui avaient relativement bien accueilli le coup d'Etat, s'en sont depuis fortement éloignées. De plus le syndicat des camionneurs, qui par ses grèves avait précipité la chute du président Allende, a lui aussi lancé de violentes attaques contre la junte militaire.

Autant de preuves d'un mécontentement généralisé qui pourtant ne semblent guère ébranler l'entourage du général Pinochet. Le 21 août dernier, un jeune professeur mourait encore sous la torture.

Haïe, critiquée de toute part, la junte militaire conserve malheureusement la situation solidement en main.

Ce n'est donc pas demain qu'une révolution du type sandiniste l'emportera au Chili. La déstabilisation des régimes d'Amérique centrale provoquée par l'affaire du Nicaragua, qui inquiète si fort les Etats-Unis toujours traumatisés par Cuba, devrait pourtant inciter Washington à faire un brin d'autocritique.

En aidant, il y a six ans, les militaires à mettre un terme à l'expérience chilienne, ils ont probablement commis plus qu'une mauvaise action: une grosse erreur.

Venant après l'échec des mouvements de guérilla d'inspiration castro-triste, l'accession au pouvoir par la voie légale d'élections démocratiques, du gouvernement socialiste de Salvador Allende avait fait naître en Amérique latine un énorme espoir: celui de pouvoir faire évoluer les choses sans violence.

En aidant Pinochet, les Etats-Unis ont tué cette espérance dans l'œuf.

Dans un premier temps, l'exemple des militaires chiliens a été suivi par leurs collègues uruguayens et argentins, notamment.

Aujourd'hui, comme un boomerang, il justifie non seulement la révolution sandiniste, mais explique la recrudescence des foyers de guérilla dans de nombreux pays d'Amérique latine.

Roland GRAF

## OPINION

## Fabriques d'ânes

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Statistiquement, cela s'est traduit en Italie par un excédent énorme de la demande de travail des universitaires par rapport à l'offre: 44,3 pour cent en 1972, 49,2 en 1975, 65,8 pour cent en 1977 et, probablement, 77,1 pour cent en 1978.

Face à ce chômage intellectuel, les universitaires au rabais se sont précipités vers les emplois publics. Ne pouvant, comme les privés, contrôler la valeur réelle des diplômes et obligés de s'en tenir à la valeur légale, l'Etat a, en conséquence, été encombré d'une foule de parasites inutiles et totalement incapables.

Et cet Etat, de plus en plus formé d'ânes brevetés, risque de devenir une machine kafkaïenne dont la tâche essentielle sera d'employer les désoccupés et les inadaptés créés par l'Université.

Devant cette menace apocalyptique, n'existe-t-il pas un remède ?

Heureusement oui. Il faut revoir un système professionnel qui n'est plus adapté aux besoins. A cet égard, comme le relevait récemment la Süd-

deutsche Zeitung, « il suffit de considérer le monopole des juristes dans l'administration publique pour s'apercevoir combien certaines traditions bloquent toujours les chances professionnelles dans les nouveaux secteurs de formation ».

De plus, nous ne saurions faire mieux que de le répéter, après un secrétaire général de l'UIL, il convient « de réaliser une habitude au travail manuel; il ne doit pas y avoir des gens qui soient condamnés pour toute la vie à faire les ouvriers et d'autres qui, pour toute la vie, soient récompensés, grâce à un titre d'étude, en faisant les professeurs ».

En conséquence, nous devons petit à petit nous faire à l'idée du professeur Gozzer que, « après l'école obligatoire, il ne doit plus y avoir ni étudiants, ni ouvriers, mais seulement des personnes qui, de façon différente, réalisent une qualification professionnelle; la condition « étudiante », qui aujourd'hui est une absurdité, doit disparaître; l'université doit seulement être le troisième niveau de la profession ».

Willy BRANDT

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Les places de jeux pour enfants...
- 3 Au législatif de La Chaux-de-Fonds.
- 5 Assises de Pro Senectute au Locle.
- 7 Les viticulteurs neuchâtelois optimistes.
- 11 Canton du Jura: la liberté des fonctionnaires.
- 13 Jura bernois: nouveau secrétariat permanent pour la formation professionnelle.
- 15 Les concerts de la Société de musique de La Chaux-de-Fonds.
- 16 Chronique horlogère.
- 19 Football: en 4e ligue neuchâteloise.
- 25 Programmes radio, TV.